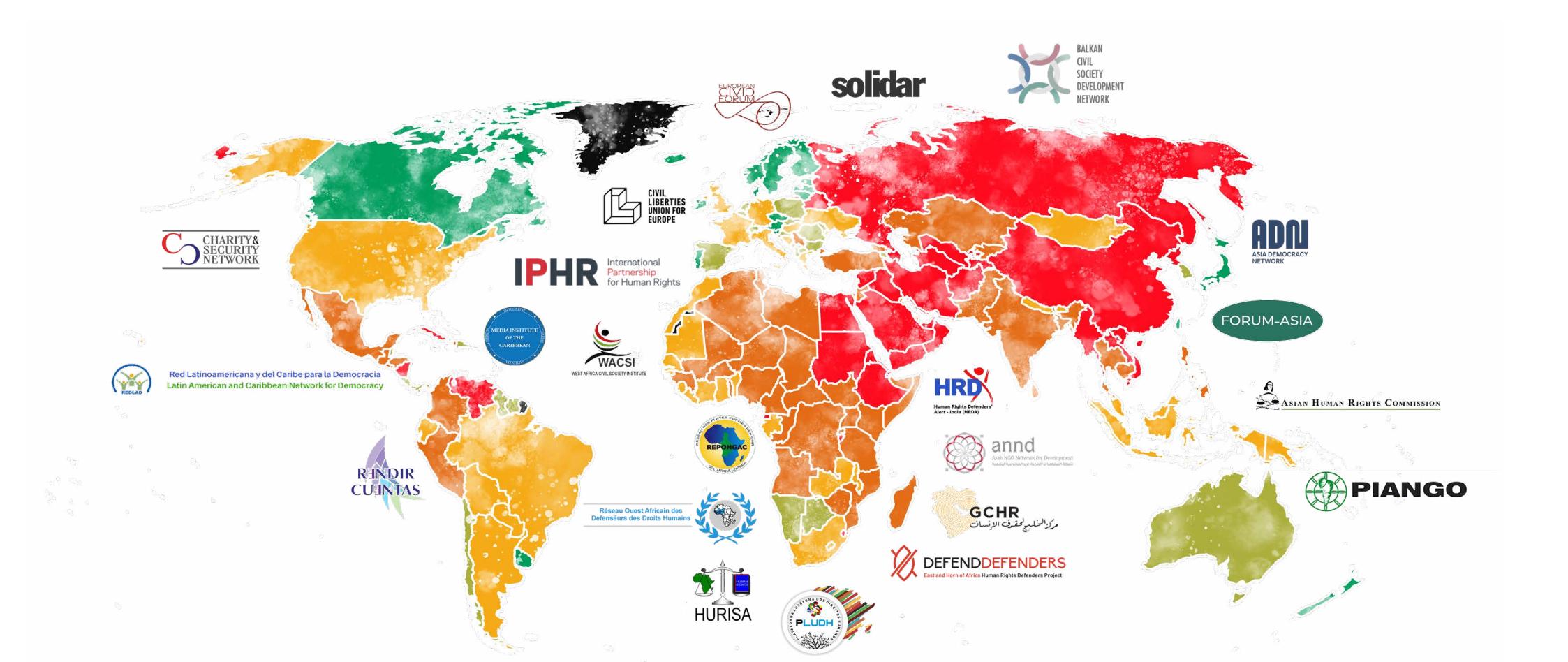


POUVOIR DU PEUPLE **Sous attaque** **2025**

 Un rapport fondé
sur les données du
CIVICUS Monitor



REMERCIEMENTS

Le CIVICUS Monitor est une collaboration de recherche continue entre l'alliance de la société civile mondiale CIVICUS et plus de 20 organisations partenaires de recherche qui ont contribué à la majeure partie des données sur lesquelles repose ce rapport. Une liste complète et une description de nos partenaires se trouvent [ici](#).

ÉQUIPE DE RECHERCHE DU CIVICUS MONITOR

Ana Maria Palacios Briceño, Baiye Mbu, Ine Van Severen, Josef Benedict, Julieta Zurbrigg, Laura Van den Eynde, Michel Manzur, Sylvia Mbataru, et Tara Petrović

RÉDACTION

Andrew Firmin

CONCEPTION ET MISE EN PAGE

Meg Del Castillo et Matthew Reading-Smith

SOUTENU PAR

Carolina Vegas, Dmitrii Litvin, Eduardo Marenco, G Gopal, Kgalalelo Gaebee, Kudzaiishe Seti, Lerato Pagiwa, Mandeep Tiwana, Natasha Schiebel, Nipuna Kumbalathara, et Reylynne Dela Paz

Cette œuvre est sous licence Creative Commons Attribution-ShareAlike 4.0 International. Les opinions exprimées sont celles du secrétariat de CIVICUS et ne reflètent pas nécessairement celles des partenaires de recherche du CIVICUS Monitor.

COMMENT CITER

Pouvoir du peuple sous attaque 2025, CIVICUS Monitor, décembre 2025



Photo by David Pashaei / AFP

SOMMAIRE



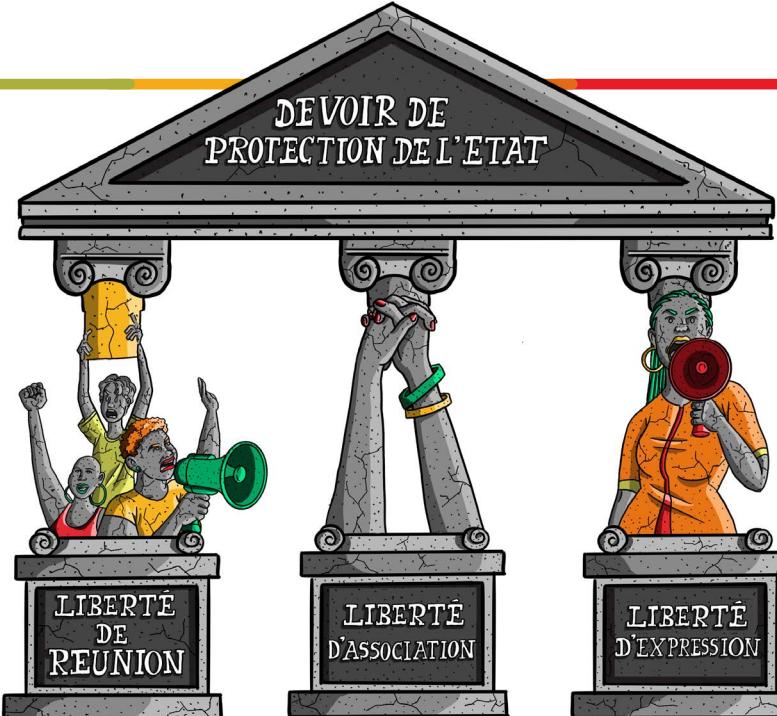
REMERCIEMENTS	2
MÉTHODOLOGIE	5
ÉVOLUTION DES CLASSIFICATIONS	7
SYNTHÈSE MONDIALE	8
AVANCÉES NOTABLES	32
AFRIQUE AU SUD DU SAHARA	39
AMÉRIQUES	52
ASIE PACIFIQUE	63
EUROPE ET ASIE CENTRALE	73
MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD	88
RECOMMANDATIONS	99
CLASSIFICATION RÉGIONALE	105

MÉTHODOLOGIE

Le CIVICUS Monitor est un partenariat de recherche participatif qui évalue l'état de l'espace civique dans le monde et offre une analyse des évolutions affectant cet espace. Nous définissons l'espace civique comme le respect, dans les politiques, les lois et les pratiques, des libertés d'association, d'expression et de réunion pacifique, ainsi que la manière dont les États protègent ces droits fondamentaux.

Le CIVICUS Monitor collabore avec plus de 20 partenaires de recherche issus de la société civile. Ces partenaires produisent régulièrement des [mises à jour](#) sur l'espace civique dans les pays, souvent fondées sur des informations directement obtenues auprès d'organisations nationales de la société civile. Ces informations sont ensuite soumises à des processus rigoureux de triangulation et de vérification avant publication.

Le CIVICUS Monitor consolide ces informations afin d'identifier les principales violations enregistrées au cours de l'année. Nos chercheur·euse·s évaluent chaque incident documenté dans les mises à jour, en les étiquetant pour préciser les types de violations de l'espace civique, les acteurs affectés et les actions ayant conduit aux violations. Ces données nous permettent d'identifier les principales tendances mondiales et régionales analysées dans ce rapport. Sur la période couverte – du 1er novembre 2024 au 31 octobre 2025 – le CIVICUS Monitor a pu identifier 3 120 violations des libertés civiques.



En étiquetant les incidents, nous cherchons à identifier les tactiques de répression les plus courantes dans le monde, ainsi qu'à mettre en lumière les violations révélatrices des défis propres à chaque région et des différentes manières dont l'espace civique est restreint. Chaque incident représente une instance distincte au cours de laquelle des libertés civiques ont été violées ou restreintes. Ces chiffres renvoient à des violations, et non au nombre de victimes. Les violations les plus fréquentes décrivent les tactiques les plus documentées, pas nécessairement celles qui affectent le plus de personnes ou de pays.



[PARCOURIR LE RAPPORT](#)

[MÉTHODOLOGIE](#)

[SYNTHÈSE MONDIALE](#)

[AVANCÉES NOTABLES](#)

[AFRIQUE AU SUD DU SAHARA](#)

[AMÉRIQUES](#)

[ASIE PACIFIQUE](#)

[EUROPE ET ASIE CENTRALE](#)

[MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD](#)

[RECOMMANDATIONS](#)

[CLASSIFICATION RÉGIONALE](#)



PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE



Pour permettre des comparaisons mondiales et suivre les tendances dans le temps, le CIVICUS Monitor met chaque année à jour les notes et [classements](#) de l'espace civique pour 198 pays et territoires. L'espace civique de chaque pays est classé dans l'une des cinq catégories – ouvert, rétréci, obstrué, réprimé et fermé – selon une [méthodologie](#) combinant plusieurs sources de données sur les libertés d'association, d'expression et de réunion pacifique, ainsi que sur le respect par l'État de son obligation de protéger ces libertés fondamentales. Dans ce rapport, nous mettons particulièrement l'accent sur les pays ayant connu des changements de classement et les raisons de ces évolutions.



ÉVOLUTION DES CLASSIFICATIONS

OUVERT RÉTRÉCI OBSTRUÉ RÉPRIMÉ FERMÉ

AMÉLIORATIONS

AFR Gabon AFR Mauritanie AFR Sénégal



RÉGRESSIONS

AFR	Burundi	→	→	→
AFR	Libéria	→	→	→
AFR	Madagascar	→	→	→
AFR	Soudan	→	→	→
AMR	Argentine	→	→	→
AMR	Salvador	→	→	→
AMR	États-Unis d'Amérique	→	→	→
E&CA	France	→	→	→
E&CA	Géorgie	→	→	→
E&CA	Allemagne	→	→	→
E&CA	Italie	→	→	→
E&CA	Serbie	→	→	→
E&CA	Suisse	→	→	→
MENA	Israël	→	→	→
MENA	Oman	→	→	→



PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE



SYNTÈSE MONDIALE

DYNAMIQUES DE L'ESPACE CIVIQUE

Depuis notre précédent rapport de décembre 2024, les classements de l'espace civique ont changé pour 18 pays. Alors que trois pays d'Afrique subsaharienne – Gabon, Mauritanie et Sénégal – montrent une amélioration, la situation s'est détériorée dans 15 pays. Le Burundi et le Soudan basculent dans la catégorie la plus restrictive, celle d'un espace civique fermé, tandis que Madagascar passe à un classement réprimé.

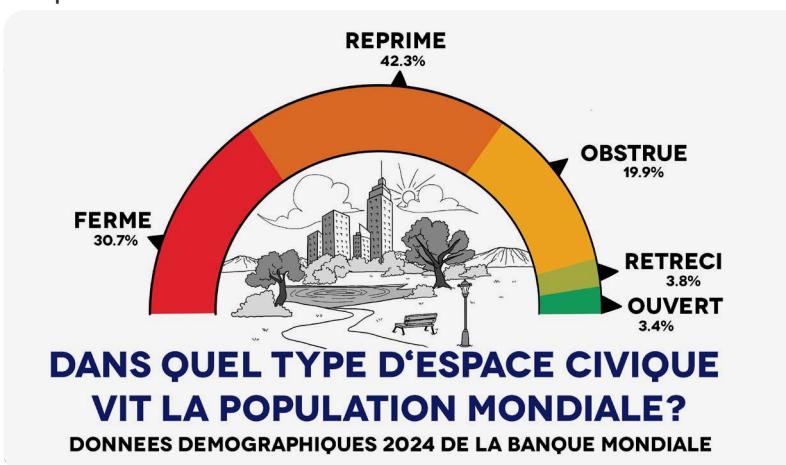
2025



En Europe, la France, l'Allemagne et l'Italie passent de la catégorie retrécie à obstrué, indiquant une détérioration de l'environnement pour la société civile au sein de l'Union européenne (UE), tandis que la Géorgie et la Serbie reculent vers la catégorie réprimé, la deuxième pire. La Suisse, quant à elle, passe à un classement retrécie. Dans les Amériques, la situation s'est aggravée en

Argentine et aux États-Unis, désormais tous deux classés comme obstrués, ainsi qu'au Salvador, qui passe à réprimé. Dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), l'espace civique d'Israël est rétrogradé à réprimé, tandis que le Sultanat d'Oman passe dans la catégorie fermée, la plus restrictive.

Seuls 39 pays et territoires sur 198 disposent aujourd'hui d'un espace civique ouvert, signifiant que les libertés fondamentales y sont largement respectées, contre 83 désormais classés comme réprimés ou fermés, indiquant une répression systémique des libertés fondamentales de la société civile. 73 % de la population mondiale vit aujourd'hui sous de telles restrictions. Près de 31 % vivent dans des pays où l'espace civique est totalement fermé.



PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

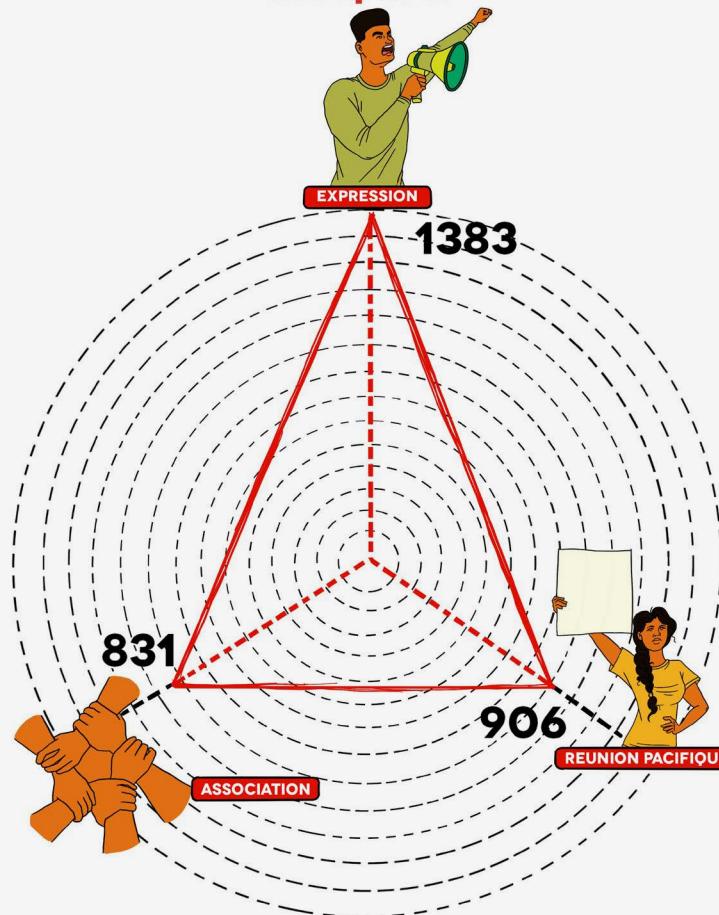
CLASSIFICATION RÉGIONALE

la liberté de réunion pacifique, tandis que les violations de la liberté d'association constituent 26,6 %, avec plus de 800 incidents enregistrés.

Les violations les plus fréquentes dans le monde sont la détention de manifestant·e·s, documentée dans au moins 82 pays, puis la détention de journalistes, signalée dans au moins 73 pays, la détention de défenseur·euse·s des droits humains (DDH), observée dans au moins 71 pays.

Cette année encore, les violations de l'espace civique liées à Israël et aux Territoires palestiniens occupés (voir section Moyen-Orient et Afrique du Nord - MENA), ainsi que les restrictions visant l'expression de solidarité avec le peuple palestinien, ont constitué une tendance préoccupante, particulièrement marquée dans les pays du Nord global.

NOMBRE TOTAL DE VIOLATIONS SELON LE TYPE DE LIBERTES CIVIQUES



[PARCOURIR LE RAPPORT](#)

[MÉTHODOLOGIE](#)

[SYNTHÈSE MONDIALE](#)

[AVANCÉES NOTABLES](#)

[AFRIQUE AU SUD DU SAHARA](#)

[AMÉRIQUES](#)

[ASIE PACIFIQUE](#)

[EUROPE ET ASIE CENTRALE](#)

[MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD](#)

[RECOMMANDATIONS](#)

[CLASSIFICATION RÉGIONALE](#)



LES DROITS DE MANIFESTER SOUS ATTAQUE

En 2025, des populations du monde entier sont descendues dans la rue pour exiger des mesures et dénoncer l'inaction des gouvernements sur des questions telles que la crise climatique, la corruption, la fraude et les irrégularités électorales, le coût de la vie et la mauvaise qualité des services de base. Et partout dans le monde, les gouvernements ont réagi en détenant des manifestant·e·s, une tactique répressive documentée lors de plus de 200 manifestations dans au moins 82 pays. D'autres tactiques comprenaient la perturbation de manifestations, documentée dans au moins 70 pays, et l'usage excessif de la force contre des manifestant·e·s, dans au moins 67 pays.

Les manifestations pour le climat et les mobilisations en solidarité avec le peuple palestinien ont continué d'être la cible de la répression, notamment par des détentions, des poursuites, des interdictions de manifester et l'adoption de lois restrictives limitant la réunion pacifique (voir *Lois restrictives*), en particulier en Europe, en Amérique du Nord et en Australie.

En Irlande, en mars 2025, la police a expulsé de force des manifestant·e·s du collectif *Mothers against Genocide* (Mères contre le génocide) qui protestaient devant le parlement, et a placé 11 personnes en détention en vertu de la loi de 1994 sur la justice pénale (ordre public). Elles ont ensuite été libérées avec des avertissements officiels. Au Royaume-Uni, la police a arrêté des centaines de personnes en juillet 2025 lors des manifestations *Defend our Juries*, organisées pour s'opposer au projet du gouvernement de classer le groupe d'action directe Palestine Action comme organisation terroriste. La police a ainsi ciblé des manifestant·e·s pacifiques uniquement parce qu'ils tenaient des pancartes indiquant « Je soutiens Palestine Action ». En mars 2025, la police de New York (États-Unis) a arrêté une centaine de manifestant·e·s lors d'un sit-in non



New York, États-Unis : des policiers arrêtent des manifestants lors d'un sit-in réclamant la libération du militant palestinien Mahmoud Khalil (photo : Lokman Vural Elibol/Anadolu)

violent à la Trump Tower pour demander la libération immédiate de l'activiste Mahmoud Khalil, résident permanent aux États-Unis arbitrairement détenu en mars 2025 par les agents de l'ICE, et pour protester contre la position de l'administration Trump concernant l'activisme lié à la Palestine.

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE

Aux Pays-Bas, la police a arrêté plus de 700 activistes d'Extinction Rebellion (XR) le 11 janvier 2025 après que le mouvement pour le climat a bloqué une autoroute près de La Haye afin de demander la fin des subventions aux combustibles fossiles. Les autorités municipales avaient interdit la manifestation et la police a utilisé des canons à eau par temps glacial. Le 28 janvier 2025, le parlement néerlandais a adopté une motion qualifiant XR d'« organisation illégale, perturbatrice pour la société et vandale » ne servant pas l'intérêt public, et a appelé le gouvernement à révoquer le statut d'utilité publique du mouvement. En Australie, en novembre 2024, la police a inculpé 170 personnes, dont 14 enfants, pour avoir participé à une manifestation climatique au port de Newcastle organisée par le collectif Rising Tide.

L'utilisation de la détention comme tactique pour faire taire les mobilisations environnementales a également été documentée dans plusieurs pays. Au Pérou, les autorités ont arbitrairement détenu cinq agriculteurs lors d'une manifestation contre le projet minier El Algarrobo à Tambogrande, district rural de la région de Piura. La manifestation, organisée par des agriculteurs locaux, des leaders communautaires et le Frente de Defensa Urbank de Tambogrande, visait à défendre les moyens de subsistance agricoles et les sources d'eau dans une région dépendante de la production fruitière et de l'agriculture à petite échelle.



Pays-Bas : la police intervient lors d'une manifestation pour le climat organisée par Extinction Rebellion à La Haye (photo : Mouneb Taim/Anadolu)

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE



Indonésie : un membre de Greenpeace brandit une banderole pour protester contre l'exploitation minière du nickel lors d'une conférence sur les minéraux à Jakarta (photo : Yasuyoshi Chiba/AFP)

Le 3 juin 2025, trois activistes de Greenpeace Indonésie et une jeune femme papoue ont été arrêtés après avoir déployé des banderoles et prononcé des discours dénonçant les dégâts environnementaux causés par l'industrie extractive lors de la Indonesia Critical Minerals Conference and Expo à Jakarta. En Ouganda, les autorités ont arrêté 11 activistes environnementaux en février 2025 lors d'une manifestation contre le pipeline pétrolier d'Afrique de l'Est (EACOP), les accusant de « nuisance publique ». La Commission africaine des droits de l'homme et des peuples a condamné la répression croissante contre les défenseur·euse·s de l'environnement en Ouganda lors de sa 81e session ordinaire (octobre-novembre 2024). En Tunisie, la police a arrêté violemment Mohamed Ali Ritmi, activiste et membre de l'Association tunisienne pour la justice et l'égalité, le 23 mai 2025, lors d'une manifestation pacifique organisée par le mouvement Stop Pollution dans la région de Gabès.

L'année 2025 a également été marquée par plusieurs mobilisations de masse, souvent menées par des jeunes, contre la corruption, le coût élevé de la vie, la dégradation des services publics et d'autres défaillances de gouvernance. Des manifestations menées par la Génération Z – des mobilisations antigouvernementales soutenues par de jeunes protestataires partageant des symboles communs – ont eu lieu dans plusieurs pays, dont Madagascar, le Maroc, le Népal et le Pérou. Les États ont répondu par des homicides, l'usage excessif de la force et des détentions. Au Maroc, au moins trois personnes ont été tuées et au moins 400 arrêtées lors des manifestations « Gen Z 212 » qui ont éclaté en septembre 2025 dans plusieurs villes. Les forces de sécurité ont été accusées d'usage excessif de la force, notamment de munitions réelles, de balles en caoutchouc et de gaz lacrymogène, contre des manifestations largement pacifiques. Des jeunes manifestant·e·s ont également été tués et détenus lors de protestations menées par la Génération Z à Madagascar et au Népal. Au Kenya, plus de 1 500 personnes ont été arrêtées et 65 personnes tuées entre le 25 juin et le 11 juillet 2025 lors des manifestations marquant l'anniversaire des mobilisations de la Génération Z de 2024 contre les hausses d'impôts, un mouvement devenu une contestation plus large de la corruption systémique, de la mauvaise gouvernance et des violences policières, réprimé violemment par une violente répression. D'autres violations graves ont été signalées, notamment des cas de viol et de viols collectifs commis par des individus soupçonnés d'être soutenus par l'État.

Les autorités ont également arrêté des personnes lors de manifestations liées aux élections, notamment au cours de mobilisations contre la fraude électorale, l'exclusion de



PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE

l'opposition politique et l'absence d'élections crédibles et transparentes. La police a arrêté plus de 4 200 personnes lors de manifestations largement pacifiques qui ont éclaté après les élections générales d'octobre 2024 au Mozambique, entachées d'irrégularités généralisées. Alors que la violence s'intensifiait, le groupe mozambicain de la société civile Plataforma Decide a signalé des centaines d'homicides entre le 21 octobre 2024 et le 16 janvier 2025.

En Côte d'Ivoire, avant l'élection présidentielle du 25 octobre 2025, la police a arrêté environ 700 personnes lors de manifestations contre la décision du Conseil constitutionnel d'exclure les principaux candidats de l'opposition. Des dizaines d'entre elles ont été condamnées à trois ans de prison pour trouble à l'ordre public, participation à une marche interdite et rassemblement illégal. Les réunions et rassemblements des candidats exclus ont été interdits.



Turquie : Des manifestants défilent et scandent des slogans lors d'un rassemblement en soutien au maire d'Istanbul emprisonné Ekrem İmamoğlu (Photo : Ed JONES / AFP).

En Turquie, la police a arrêté ou placé en détention près de 2 000 personnes lors d'une répression des manifestations en mars 2025 après l'arrestation du maire d'Istanbul, Ekrem İmamoğlu, figure majeure de l'opposition considérée comme le principal adversaire du président Recep Tayyip Erdogan pour l'élection présidentielle de 2028.

En Bolivie, quatre jours consécutifs de mobilisations ont éclaté à La Paz en mai 2025 après que l'autorité électorale a bloqué l'inscription de l'ancien président Evo Morales pour les élections générales de 2025. La police a empêché les manifestant·e·s d'atteindre le Tribunal supérieur électoral, ce qui a entraîné des affrontements violents, 20 détentions et plusieurs blessés. Les manifestations reflétaient la lutte opposant Morales et l'ancien président Luis Arce, anciens alliés désormais en compétition pour le contrôle du parti au pouvoir. Les autorités ont également détenu des personnes participant à des manifestations critiquant les actions, lois et politiques du gouvernement. En Argentine, des réformes des retraites ont déclenché des manifestations au cours desquelles plus de 100 personnes ont été arrêtées en mars 2025, parmi lesquelles des journalistes, des personnes âgées, des passant·e·s ne sachant même pas qu'une manifestation avait lieu, des étudiant·e·s, des travailleurs et deux écoliers.

En Indonésie, la police a arrêté au moins 161 personnes lors des manifestations étudiantes Indonesia Gelap – Sombre Indonésie, déclenchées en mars 2025 par l'adoption de révisions à la loi sur les Forces armées nationales (Tentara Nasional Indonesia), élargissant le rôle de l'armée dans la gouvernance civile. En Iran et en Arabie saoudite, les autorités ont utilisé de façon systématique la peine de mort pour cibler des manifestant·e·s : au moins deux personnes ont été exécutées en Arabie saoudite, tandis que des défenseuses des droits des femmes (FDDH) en Iran risquent une exécution imminente après avoir été condamnées à mort pour avoir manifesté pour les droits des femmes.

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE



10 PRINCIPALES VIOLATIONS À L'ÉCHELLE MONDIALE



[PARCOURIR LE RAPPORT](#)

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE

JOURNALISTES DÉTENU·E·S

Dans de nombreux pays, les autorités prennent pour cible la liberté d'expression et recourent à divers moyens pour réduire au silence les voix critiques et dissuader les journalistes de demander des comptes aux autorités ou de couvrir des sujets jugés sensibles. Les tactiques répressives incluent des attaques, des détentions, des intimidations et des menaces visant des journalistes. L'arrestation et la détention de journalistes, la deuxième violation de l'espace civique la plus courante documentée dans au moins 73 pays, sont utilisées pour empêcher les journalistes d'enquêter sur des sujets liés à la corruption, la démocratie et les droits humains. Les attaques contre des journalistes, quatrième violation de l'espace civique la plus fréquente en 2025, ont été documentées dans au moins 54 pays.



Plus de la moitié des détentions de journalistes documentées en 2025 ont eu lieu en Afrique subsaharienne (voir chapitre Afrique). La détention de journalistes figure également parmi



les trois principales violations de l'espace civique dans la région MENA.

En 2025, les autorités ont utilisé un éventail de lois et de dispositions restrictives pour détenir des journalistes en raison de leur travail, notamment des lois sur la cybersécurité, des lois antiterroristes et des lois relatives à la diffusion de fausses informations, entre autres normes et dispositions restrictives. Le 17 mars 2025, les autorités mongoles ont détenu huit journalistes du Noorog Creative Studio pour « atteinte à l'unité nationale » en vertu du Code pénal, une infraction passible de 12 ans de prison. Le média prévoyait de diffuser un documentaire explorant les processus démocratiques mongols du point de vue des citoyen·ne·s. Les huit journalistes ont été libérés après plusieurs heures d'interrogatoire et la confiscation d'ordinateurs et de disques durs.

Au Bénin, les autorités arrêtent régulièrement et poursuivent des journalistes pour « harcèlement par voie électronique » en vertu du Code du numérique de 2018. Le 15 juillet 2025, Cosme Hounsa, rédacteur en chef du journal La Boussole, a été arrêté après une plainte déposée par le ministre Rachidi Gbadamassi concernant un reportage sur un litige judiciaire l'opposant à un autre ministre. Hounsa a été libéré sous convocation en attendant la suite de la procédure judiciaire.

En Turquie, les autorités recourent aux lois antiterroristes pour cibler des activistes et des journalistes. En janvier 2025, il a été rapporté que trois journalistes, Doğan Akın, rédacteur en chef de T24, Seyhan Avşar, rédactrice en chef de Gerçek Gündem, et

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE

Candan Yıldız, rédactrice en chef adjointe de T24, risquent huit ans de prison pour « diffusion d'informations trompeuses » et « propagande terroriste » en lien avec leur couverture de l'assassinat de deux journalistes kurdes dans une attaque de drone turc présumée en Syrie.

La diffamation, l'insulte et la sédition restent des infractions pénales dans de nombreux pays, permettant aux autorités de soumettre des journalistes à un harcèlement judiciaire. Le 23 novembre 2024 en Papouasie-Nouvelle-Guinée, la journaliste et activiste pour les droits des femmes Hennah Joku a été détenue et inculpée en vertu de la Cybercrime Act, après des plaintes en diffamation déposées par son ancien partenaire, Robert Agen. Survivante d'une agression commise par Agen en 2018, Joku a documenté son combat de six ans au sein du système judiciaire, qui a abouti à la condamnation d'Agen. Joku a été libérée après avoir payé une caution. Le 1er juillet 2025, la journaliste et rédactrice du Zimbabwe Independent, Faith Zaba, a été arrêtée et inculpée « d'atteinte à l'autorité ou d'insulte au président » après la publication d'un article satirique décrivant le pays comme un « État mafieux » et se moquant du président Emmerson Mnangagwa, notamment dans son rôle de président de la Communauté de développement d'Afrique australe.

Les journalistes d'investigation, travaillant pour des médias indépendants ou couvrant des affaires de corruption, sont particulièrement vulnérables aux arrestations arbitraires. Au Vietnam, où les médias sont strictement contrôlés par l'État communiste à parti unique, les autorités emprisonnent fréquemment des blogueurs et des journalistes indépendants.

Le 7 octobre 2025, la police a arrêté le journaliste indépendant Huynh Ngoc Tuan, qui publie régulièrement des analyses sur les droits humains et la politique sur sa page Facebook. Il a été inculpé de « propagande contre l'État » en vertu du Code pénal, une infraction possible de 20 ans d'emprisonnement. Le 8 avril 2025 à Caracas, Venezuela, les journalistes Gianni González Nakary et Mena Ramos ont été arbitrairement détenu après un reportage sur la hausse de la criminalité pour le média indépendant Impacto Venezuela. Quelques jours plus tard, un tribunal pénal a ordonné leur détention provisoire pour « crimes de haine » et « publication de fausses informations ».

Au Nigeria, le 26 novembre 2024, des soldats ont détenu le journaliste d'investigation Fisayo Soyombo, fondateur de la Foundation for Investigative Journalism, à Port Harcourt. Cette mesure serait liée à son enquête révélant des actes de corruption et des opérations de contrebande facilitées par les services douaniers nigérians. Soyombo a été libéré après trois jours. En Égypte, le journaliste et animateur de Zat Masr, Ahmed Serag, a été détenu en janvier 2025 pour diffusion de « fausses nouvelles » et accusations de terrorisme, en lien avec une interview qu'il avait menée avec Nada Mougheth, épouse du caricaturiste détenu Ashraf Omar. En février 2025, sa détention a été prolongée de 15 jours pour enquête.

En 2025, des journalistes ont également été fréquemment détenu alors qu'ils couvraient des manifestations. En Belgique, la police a détenu le journaliste indépendant Thomas Haulotte et l'a retenu une nuit après qu'il eut suivi des activistes collant des affiches dénonçant l'extrême droite. En septembre 2025, la

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE



police à Nouakchott, en Mauritanie, a arrêté deux journalistes d'Al Akhbar.info, Mohamed Abdallah Ould al-Moustapha et Aboubakar Ould Mohamed Vall, alors qu'ils couvraient un sit-in devant l'entreprise gazière SOMAGAZ. Ils ont été libérés sans inculpation après trois heures de détention. En Inde, le journaliste Mujeeb Shaikh a été détenu le 6 mars 2025 et retenu une nuit alors qu'il couvrait une manifestation pacifique de femmes contre la guerre, à Hyderabad. En mai 2025 à Ottawa, Canada, la journaliste bénévole de North Star, Ramona Murphy, a été détenue, ainsi que 12 manifestant·e·s, alors qu'elle couvrait une manifestation lors du Salon de la défense et de la sécurité. La manifestation dénonçait la complicité de certaines entreprises de l'événement dans le génocide en cours à Gaza, en raison de leur participation présumée à la fourniture d'équipements à l'armée israélienne.

MILITANTISME PRIS POUR CIBLE

La détention des défenseur·e·s des droits humains (DDH) a constitué la troisième violation de l'espace civique la plus courante au niveau mondial, documentée dans au moins 71 pays. Les autorités utilisent la détention des DDH comme une tactique visant à décourager les activistes de poursuivre leurs activités, y compris lorsqu'il s'agit de soulever des questions d'intérêt public. La détention de DDH figure parmi les principales violations dans les régions Afrique subsaharienne, Amériques, Asie-Pacifique et MENA.



Les DDH travaillant sur les questions environnementales, les droits des Peuples autochtones et les droits fonciers, les droits du travail et les droits des femmes, ainsi que les activistes, comptent parmi les personnes ciblées. Les avocat·e·s spécialisé·e·s en droits humains ont également fait l'objet de détentions.



Philippines : des manifestants organisent un rassemblement anti-corruption à Quezon City (photo : Jam Sta Rosa/AFP)

Les DDH œuvrant sur les questions environnementales, autochtones et foncières subissent le harcèlement du gouvernement, y compris des détentions arbitraires et des poursuites abusives. Au Bangladesh, les autorités ont arbitrairement détenu, en février 2025, le leader autochtone et défenseur des droits Ringrong Mro, de la communauté Mro de Lama Upazila, Bandarban, en lien avec une plainte déposée en 2022 par Lama Rubber Industries Limited. Le DDH était à l'avant-garde d'efforts communautaires pour protéger l'environnement et les terres autochtones contre l'accaparement et les empiètements corporatifs.

En février et mars 2025, les autorités de Mendoza, en Argentine, ont détenu Mauricio Cornejo et Frederico Soria, les inculpant

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE

en vertu du Code pénal pour leur activisme environnemental, les procureurs affirmant qu'ils se servaient de leur activisme pour « instiller la peur » et entraver le projet minier San Jorge. Tous deux appartiennent à l'Assemblée des Voisin·e·s Auto-convoqué·e·s d'Uspallata, un groupe qui s'oppose pacifiquement au projet. Ils ont été libérés en avril 2025.

Au Paraguay, la police a arbitrairement détenu Vidal Brítez Alcaraz, président de l'Association des producteurs de yerba mate de Paso Yobái, en mars 2025, sous des accusations infondées de « coercition grave ». Les accusations seraient liées à un incident de janvier 2025, lorsqu'une ordonnance judiciaire avait autorisé l'entrée de camions transportant des déchets miniers sur la propriété d'un producteur de yerba mate. La police escortait les camions, ce qui a déclenché un affrontement au cours duquel des habitant·e·s auraient lancé des pierres. Malgré des preuves claires attestant que Brítez se trouvait chez lui à cinq kilomètres de là, les procureurs l'ont inculpé, ainsi que cinq autres défenseurs environnementaux.

Aux Philippines, pays le plus meurtrier d'Asie pour les activistes environnementaux, les autorités continuent de diffamer les activistes en les qualifiant de communistes et de les détenir sur la base d'accusations fallacieuses en vertu de lois draconniennes, notamment la Loi antiterroriste de 2020 et la Loi sur la prévention et la répression du financement du terrorisme. En avril 2025, six défenseur·e·s du Cagayan Valley, dont l'activiste environnemental et journaliste Deo Montesclaros, ont été inculpés dans des affaires de financement du terrorisme.

RÉVOCATION DE LA CITOYENNETÉ COMME MENACE OU PUNITION POUR L'ACTIVISME

Selon la nouvelle loi sur la nationalité d'Oman, la citoyenneté peut être révoquée pour avoir offensé verbalement ou physiquement le Sultanat ou le Sultan d'Oman, ou pour appartenir à une organisation qui adhère à des principes portant atteinte aux intérêts de l'État. Au Cambodge, le gouvernement dispose désormais du pouvoir de révoquer la citoyenneté de toute personne reconnue coupable de s'être entendue avec des pays étrangers pour nuire à l'intérêt national. En Hongrie, les personnes ayant une double nationalité peuvent désormais être déchues de leur citoyenneté pour une durée pouvant aller jusqu'à 10 ans si elles sont considérées comme constituant une menace pour l'ordre public, la sécurité ou la sûreté nationale. En janvier 2025, l'Assemblée nationale du Nicaragua a approuvé de vastes modifications constitutionnelles accordant des pouvoirs illimités au président Daniel Ortega et à la vice-présidente Rosario Murillo, dont une révision de l'article 24 permettant la déchéance arbitraire de la nationalité. En mai 2025, les législateurs ont adopté de nouveaux amendements imposant la perte automatique de la citoyenneté aux Nicaraguayens acquérant une autre nationalité.

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE



Les avocats, notamment les avocats spécialisés en droits humains, ont de plus en plus été la cible d'arrestations, souvent en réaction à leurs critiques des autorités ou à leur défense d'activistes et de journalistes. Au Burkina Faso, le 31 août 2025, des hommes armés se présentant comme des gendarmes ont arrêté la célèbre avocate Ini Benjamin Esther Doli pour des accusations de trahison et d'insulte au chef de l'État, à cause d'une publication Facebook critiquant le bilan du gouvernement militaire dirigé par le président Ibrahim Traoré en matière de droits humains. Au Soudan, la police a arrêté Abubakr Elmahi, avocat de la DDH Abubakr Mansour Abdela, le 1er octobre 2025, quelques jours avant qu'Abdela ne soit condamné à mort. Abdela a été reconnu coupable « d'infractions contre l'État » et de « mener une guerre contre l'État » en vertu du Code pénal, des charges qui seraient liées à l'aide humanitaire qu'il apportait depuis le début de la guerre civile au Soudan, notamment en distribuant des médicaments provenant de la société pharmaceutique de son frère.

En Turquie, Fırat Epözdemir, membre du conseil de l'Ordre des avocats, a été placé en détention le 23 janvier 2025 à son retour d'une visite de plaidoyer auprès du Conseil de l'Europe. Il a été inculpé pour « appartenance à une organisation terroriste » et « propagande en faveur d'une organisation terroriste ». En février 2025, le président de l'Ordre des avocats et dix autres membres du conseil ont également été inculpés pour « diffusion d'informations trompeuses » et pour terrorisme, des charges passibles de jusqu'à 12 ans de prison dans le cadre d'une affaire distincte.

Le maire d'Istanbul, Ekrem İmamoğlu, arrêté après avoir annoncé sa candidature à la présidentielle (Photo : Mehmet Kacmaz/Getty Images).



Des activistes du monde entier ont été confrontés à des détentions et des poursuites en représailles à leur travail. En Chine, les autorités ont intensifié la répression contre les artistes et autres travailleurs culturels dont les œuvres ou les opinions sont considérées comme potentiellement subversives par le Parti communiste. Parmi les personnes détenues figurent le musicien de renom Fei Xiaosheng, qui a publiquement soutenu le mouvement prodémocratie à Hong Kong, ainsi que le chanteur tibétain Tzukte, connu sous le nom d'Asang, pour avoir interprété une chanson faisant l'éloge du chef spirituel tibétain en exil, le Dalaï-Lama. En Afghanistan, les talibans ont arrêté l'activiste culturel et poète Sayed Alam Hashemi le 16 février 2025. Si les raisons officielles de son arrestation ne sont pas connues, des sources estiment qu'elle est liée à sa poésie. Le 30 décembre 2024, la police de Malaisie a arrêté l'artiste et activiste Fahmi Reza en vertu de la loi sur la sédition, utilisée pour criminaliser l'expression et la dissidence, après qu'il eut réalisé une fresque contenant une caricature satirique du chef du Sabah, Musa Aman, dans la ville de Kota Kinabalu. Il a été placé en détention provisoire pendant une journée avant d'être libéré.

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE



D'autres ont été détenus pour avoir exprimé des opinions critiques sur les réseaux sociaux. Au Yémen, Fawzi Ahmed Obaid, un activiste en ligne arrêté en septembre 2015 par un groupe affilié aux Houthis pour ses publications sur Facebook, reste détenu au secret dans une cellule souterraine dirigée par le Service de la sécurité et du renseignement à Sanaa. Sa famille n'a jamais été autorisée à lui rendre visite et son dossier n'a jamais été présenté à un tribunal. En Libye, l'activiste Haitham Al-Werfali a été arbitrairement détenu en décembre 2024 après avoir publié des critiques contre les autorités de l'est libyen sur Facebook. Il a été libéré quatre jours plus tard sans procédure judiciaire.

Les autorités ont également détenu des dirigeants et membres syndicaux en représailles à leur défense des droits du travail et à l'organisation de grèves. En Côte d'Ivoire, des hommes cagoulés ont arrêté Ghislain Duggary Assy, enseignant et secrétaire à la communication du Mouvement des enseignants pour la dignité, une union syndicale dynamique, le 2 avril 2025 à Abidjan, après qu'une coalition de syndicats a appelé à une grève des enseignants. Un tribunal l'a condamné quelques jours plus tard à deux ans de prison pour avoir entravé le fonctionnement du service public, condamnation confirmée en appel en juillet 2025. En mars 2025, des agents en civil ont arrêté Ali Mammeri, activiste du mouvement de protestation Hirak et président du Syndicat national des fonctionnaires de la culture à Oul El Bouaghi, en Algérie. Mammeri avait été la cible de représailles et de menaces d'actions judiciaires après avoir organisé une campagne de syndicalisation dans le secteur culturel en 2024.

Salvador : Manifestation réclamant la libération des militants emprisonnés (Photo : Foro del Agua El Salvador).



Le monitoring des manifestations en matière de droits humains a également conduit à des arrestations arbitraires. En Équateur, des policiers ont arrêté arbitrairement Jafet Guzmán et Miguel Ángel Pérez de la Fondation régionale d'assistance juridique aux droits humains à Quito, alors qu'ils surveillaient des manifestations contre le président Daniel Noboa, malgré leur identification claire comme observateurs. En mai 2025, le DDH et poète autochtone Esteban Binns Carpintero a été arbitrairement détenu alors qu'il documentait une manifestation pacifique à Tolé, Panama. Au Salvador, le 12 mai 2025, la police a arbitrairement détenu le leader communautaire José Ángel Pérez lors d'une veillée pacifique organisée devant la résidence présidentielle par plus de 300 familles de la communauté d'El Bosque pour s'opposer à leur expulsion imminente. Le lendemain, les autorités ont arrêté le défenseur de l'environnement Alejandro Henríquez, représentant juridique de la coopérative, en lien avec la manifestation. Tous deux ont été inculpés de troubles à l'ordre public et d'entrave à la justice et restent en détention.

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE

Les défenseuses des droits humains et les activistes LGBTQI+ restent vulnérables aux attaques et détentions. Au Kazakhstan, la police a détenu Zhanar Sekerbayeva et Gulzada Serzhan, cofondatrices de l'organisation de la société civile féministe et LGBTQI+ Feminita, après que leur événement a été pris d'assaut par des agitateurs antiféministes. Toutes deux ont été condamnées à une amende pour direction d'une organisation non enregistrée. Les autorités ont également refusé à plusieurs reprises l'enregistrement officiel de Feminita. Au Maroc, les autorités ont arrêté la DDH et blogueuse Saida El Alami le 1er juillet 2025 et l'ont condamnée en septembre à trois ans de prison et à une lourde amende pour « insulte à un organisme légalement constitué, diffusion d'allégations mensongères et outrage à la justice ». Au Venezuela, début août 2025, la police a détenu l'avocate et DDH Martha Lía Grajales après sa participation à une activité de solidarité devant le bureau des droits humains des Nations unies (ONU) à Caracas.

La répression transnationale, englobant un ensemble de tactiques telles que l'enlèvement illégal, l'intimidation et la surveillance, utilisée par des gouvernements pour étouffer la dissidence de leurs ressortissants et de la diaspora au-delà de leurs frontières, a connu une escalade cette année, avec des cas documentés dans plusieurs régions. La tendance à la répression transnationale dans la région Asie-Pacifique s'est poursuivie en 2025, et le CIVICUS Monitor a documenté des cas de coopération gouvernementale pour arrêter illégalement, enlever illégalement, expulser et, dans certains cas, tuer des dissidents à l'étranger en Afrique de l'Est et dans la Corne de l'Afrique, en Afrique de l'Ouest, dans la région MENA, ainsi qu'au Nicaragua et au Venezuela (voir chapitres régionaux).

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

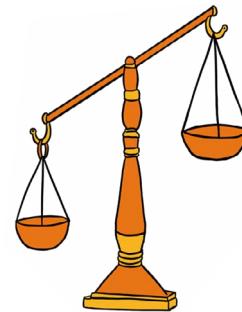
RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE



LÉGISLATION ET RÉGLEMENTATION RESTRICTIVES : UNE TENDANCE PERSISTANTE ET GÉNÉRALISÉE

En 2025, le CIVICUS Monitor a documenté l'adoption ou la proposition de lois et réglementations restrictives affectant les libertés civiques dans au moins 66 pays, faisant des lois restrictives la neuvième violation de l'espace civique la plus répandue au niveau mondial.



L'adoption et la proposition de lois restrictives constituent une tendance continue depuis plusieurs années. L'ONU, les mécanismes régionaux des droits humains et de nombreuses OSC ont exhorté les États à mettre fin à la prolifération de lois restreignant indûment les libertés civiques, des appels largement ignorés. Les gouvernements continuent d'introduire de nouvelles lois restrictives dans toutes les régions et dans toutes les catégories de notation de l'espace civique, portant atteinte aux libertés d'association, d'expression et de réunion pacifique. Le CIVICUS Monitor suit à la fois les lois adoptées et les projets de lois restrictives, car ces derniers peuvent déjà influencer l'espace civique et nécessitent des efforts considérables de plaidoyer de la part de la société civile.

Cette analyse couvre les mesures adoptées ou introduites en 2025, bien que nombre de lois restrictives adoptées les années précédentes demeurent en vigueur et continuent de façonner l'espace civique.

LOIS RESTREIGNANT LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION

Les lois sur les agents étrangers se sont multipliées. Ces lois obligent les organisations recevant des financements étrangers à s'enregistrer et à se présenter comme agents étrangers. Outre les charges administratives, elles entravent la collecte de fonds, imposent souvent des taxes punitives sur les financements extérieurs et stigmatisent les organisations. La Russie, pionnière du modèle contemporain de législation sur les agents étrangers, a encore élargi son dispositif cette année, tout comme l'Inde.

MÉPRIS POUR LES CONTRIBUTIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE LORS DE L'ÉLABORATION ET DE L'ADOPTION DES LOIS

Le CIVICUS Monitor a relevé de multiples cas où des lois affectant la société civile ont été rédigées dans des processus excluant les OSC ou ignorant leurs contributions. Ainsi, en 2025, le Bénin a adopté une révision de sa loi sur les ONG sans inviter les OSC à examiner ou commenter le projet. Au Kirghizstan, malgré de vastes consultations avec des représentants des médias concernant une nouvelle loi sur les médias, la version finalement adoptée a écarté des modifications essentielles préalablement convenues. Le parlement a adopté la loi de manière précipitée, combinant la deuxième et la troisième lecture en une seule journée, à la fin de sa session. Au Canada, des lois provinciales et fédérales omnibus concernant les projets d'infrastructure ont été adoptées sans le consentement libre, préalable et éclairé des peuples autochtones affectés, alors même que leur consultation est légalement requise.

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE



Plusieurs États ont introduit ou menacé d'introduire des mesures comparables en 2025, notamment la [Bosnie-Herzégovine](#), la [République centrafricaine](#), l'[Équateur](#), le [Salvador](#), la [Géorgie](#), la [Hongrie](#), [Israël](#), le [Kazakhstan](#), le [Paraguay](#) et la [Slovaquie](#).

Au Salvador, les impacts de l'adoption de telles lois ont été immédiats, car des organisations de défense des droits humains établies de longue date et des associations de journalistes ont fermé ou ont été contraintes de délocaliser leurs activités.



Géorgie : Des représentant·e·s d'ONG et des journalistes ont organisé une protestation dans les couloirs du Parlement géorgien contre un projet de loi alors qu'un groupe de parlementaires enregistrait le texte intitulé « Sur la transparence de l'influence étrangère ».

De nombreux gouvernements ont également adopté ou proposé des lois renforçant les exigences de conformité et imposant de nouvelles restrictions aux OSC sous couvert d'amélioration de la transparence, créant des obstacles à leur création, leur fonctionnement, leur financement et à la portée de leurs activités. En 2025, cela s'est produit notamment en [Azerbaïdjan](#), au [Burkina Faso](#), en [Éthiopie](#), au [Népal](#), aux [Pays-Bas](#), en [Thaïlande](#), au [Vietnam](#), en [Zambie](#), au [Zimbabwe](#) et, au moyen de plusieurs projets de loi, en [Équateur](#). Ces mesures élargissent généralement les pouvoirs de supervision des autorités publiques, y compris la capacité de restreindre

les opérations des organisations, comme en [Grèce](#), de limiter leur accès au financement, comme en [Hongrie](#), ou de les dissoudre, comme au [Venezuela](#).

D'autres gouvernements ont modifié des lois existantes en y intégrant des dispositions vagues ou excessivement larges pouvant être utilisées pour cibler les activistes et les organisations. Cela comprend, par exemple, des révisions de la législation antiterroriste au [Bélarus](#), au [Pakistan](#) et en [Sierra Leone](#), ainsi que des modifications des lois contre l'extrémisme en [Russie](#).

LOIS RESTREIGNANT LA LIBERTÉ DE RÉUNION PACIFIQUE

En 2025, plusieurs pays ont adopté des lois restreignant davantage le droit de réunion pacifique. Entre janvier et avril 2025, au moins 41 États américains ont introduit des projets de loi visant à [imposer](#) de nouvelles restrictions aux manifestations. En Slovénie, des amendements à la loi sur les rassemblements publics ont été proposés, prévoyant [d'augmenter](#) les données personnelles exigées des organisateurs et d'élargir leurs obligations administratives. À Chypre, les manifestations font désormais [l'objet](#) d'un préavis obligatoire de sept jours, et les organisateurs doivent fournir à l'avance des informations détaillées.

Certaines lois restreignent les sujets des manifestations. La Hongrie a [introduit](#) des interdictions visant les événements considérés comme contraires à la législation nationale sur la protection de l'enfance, et un amendement constitutionnel récent autorise le gouvernement à interdire les manifestations organisées par des groupes LGBTQI+. Au Myanmar, avant des élections non démocratiques prévues en décembre 2025, les

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE



manifestants doivent désormais composer avec une nouvelle interdiction de tout discours ou activité organisationnelle jugée destinée à « détruire une partie du processus électoral ».



Hongrie : manifestation à Budapest après l'adoption par le Parlement hongrois d'une interdiction de la marche annuelle de la fierté (photo : Bernadett Szabo/REUTERS)

Les gouvernements cherchent de plus en plus à restreindre les lieux où les manifestations peuvent avoir lieu. Au Kenya, le parlement a tenté de proposer une loi interdisant les manifestations dans un périmètre de 100 mètres autour des principales institutions de l'État, notamment le parlement, la présidence (State House) et les tribunaux. Au Canada, plusieurs provinces et municipalités adoptent des « lois bulles » interdisant les rassemblements pacifiques à proximité d'infrastructures sociales telles que les lieux de culte ou les écoles.

Plus préoccupante encore est l'introduction de nouvelles infractions ou l'alourdissement des sanctions prévues par la loi. La Géorgie et l'Italie ont adopté des ensembles législatifs de grande ampleur restreignant davantage les droits et libertés fondamentaux, telles que des pénalités pour participation à des manifestations non autorisées. En Ouzbékistan, l'organisation et la participation à des « troubles de masse » étaient déjà

criminalisées, mais la nouvelle version du code pénal ajoute des sanctions pour l'organisation de formations destinées aux manifestations de masse. Le Royaume-Uni a criminalisé l'utilisation de couvre-visages lors de certains rassemblements et créé de nouvelles infractions liées à la protestation.

LOIS RESTREIGNANT LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

Le CIVICUS Monitor a enregistré plusieurs mesures qui compromettent l'indépendance des médias, élargissent les bases de poursuites contre les journalistes ou visent à les empêcher d'exercer leur métier conformément aux règles de leur profession. À Chypre, un projet de loi pourrait potentiellement supprimer le droit des journalistes de protéger leurs sources ou autoriser la fouille de leurs appareils électroniques, de leurs domiciles et de leurs bureaux. En République centrafricaine, des sanctions pénales pour faute professionnelle ont été réintroduites, étendant les poursuites au-delà des auteur·e·s de contenus aux rédacteur·rice·s en chef, directeurs et directrices de publication et présentateur·rice·s.

États-Unis : des personnes participent à un rassemblement pour la liberté de presse à New York après l'arrestation d'un reporter photo (photo : Mostafa Bassim/Anadolu)



PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE



Plusieurs gouvernements ont introduit des mesures visant à affaiblir l'indépendance des médias ou des régulateurs des médias, notamment en Éthiopie, où des amendements signifient que l'Autorité des médias n'a plus l'obligation d'inclure des représentant·e·s de la société civile et que son directeur général est désormais nommé par le Premier ministre plutôt que par le parlement. Au Nicaragua, la suppression de l'interdiction constitutionnelle de la censure de la presse a conféré au gouvernement un pouvoir accru pour restreindre les médias indépendants. Dans d'autres pays, les autorités ont cherché à renforcer leur contrôle sur les médias en exigeant des informations financières détaillées, comme au Pérou, ou des informations sur la programmation éditoriale, comme le prévoient des amendements proposés au Liban, ou encore en tentant de dicter directement le contenu, comme au Zimbabwe.

L'année 2025 a vu l'adoption ou l'examen de plusieurs projets de loi sur la cybersécurité et de lois régulant les réseaux sociaux. Bien que ces lois puissent avoir des objectifs légitimes, tels que la protection des infrastructures critiques et des données personnelles ou la lutte contre la désinformation, plusieurs gouvernements ont introduit des textes conférant aux autorités des pouvoirs excessifs sans contrôles adéquats. Ces lois contiennent des définitions vagues et permettent de supprimer des informations d'intérêt public ou de criminaliser l'expression en ligne et de réduire au silence les voix dissidentes, en particulier lorsque ces lois sont introduites dans des pays où les restrictions de l'espace civique sont déjà graves. Certaines lois semblent clairement avoir des intentions draconiennes, notamment en Zambie, où les nouvelles lois sur la cybersécurité



El Salvador : un homme brandit un journal proclamant Nayib Bukele président à San Salvador après sa réélection (photo : Marvin Recinos/AFP)

conservent des définitions vagues permettant aux agences de l'État de mener une surveillance sans contrôle. Dans certains cas, des lois restrictives sur la cybersécurité ont été amendées pour accroître encore le contrôle et la criminalisation de l'expression en ligne, comme au Pakistan, où des modifications à la loi sur la prévention des crimes électroniques ont été adoptées en janvier 2025.

À la suite de modifications législatives, les médias pourraient désormais être contraints de supprimer du contenu jugé « incomplet », comme au Salvador, ou « contraire à l'idéologie du pays », comme au Pakistan, sous la menace d'être placés sur liste noire ou de se voir infliger des amendes, comme en Gambie. La Chine a augmenté les sanctions en cas de non-respect de ses impératifs déjà stricts en matière de surveillance et de censure, tandis qu'au Myanmar, le projet de loi sur les réseaux sociaux prévoit des sanctions pour l'utilisation non autorisée de VPN, que les citoyen·ne·s utilisent pour contourner les restrictions internet, accéder à l'information et en partager à l'international.

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE

En Israël, la police a obtenu le pouvoir d'utiliser les caméras et microphones des appareils électroniques personnels. À Hong Kong, le Bureau du Commissaire a obtenu le droit de demander aux entreprises privées de fournir des « informations pertinentes » non spécifiées en cas de soupçon d'infraction, sans qu'un mandat soit requis.

Des projets de loi contenant des dispositions similaires, rédigées en termes vagues et criminalisant la diffusion de fausses nouvelles ou d'expressions jugées diffamatoires, sont actuellement en discussion en Angola, à la Barbade et au Népal.

LOIS RÉDUISSANT LE CONTRÔLE PUBLIC

Alors que les autorités s'attribuent des pouvoirs de plus en plus larges fondés sur des concepts vagues, les droits du public à participer ou à accéder à l'information sont réduits. Cela a été observé à Malte, où, malgré une large mobilisation, le Code pénal a été modifié de manière à rendre plus difficile pour les citoyen·ne·s de demander l'ouverture d'une enquête sur des cas potentiels de corruption. Au Vanuatu, la loi sur le droit à l'information a été modifiée afin de restreindre l'accès du public aux décisions du Conseil des ministres. Au Kirghizstan, l'organe indépendant mandaté pour surveiller les centres de détention et prévenir la torture, qui travaillait en étroite collaboration avec la société civile, a été dissous.

RÉPRESSION NUMÉRIQUE

Les technologies numériques ont transformé la manière dont les personnes et les OSC s'engagent dans la vie publique, offrant des possibilités inédites de plaidoyer, de participation civique et de mobilisation. Les réseaux sociaux, par exemple, ont joué un rôle clé dans la mobilisation des manifestations menées par les jeunes en 2025. Mais parallèlement, une hausse préoccupante des violations des libertés en ligne visant les OSC, les DDH, les journalistes et les médias a été observée.



En 2025, au moins 11 % des violations de l'espace civique documentées par le CIVICUS Monitor comportaient un élément numérique.



France : un policier monte la garde près d'un site de réservoir d'eau en amont d'une manifestation contre les « mégabassines » à Sainte-Soline (photo : Philippe Lopez/AFP)

Cela inclut les restrictions internet, telles que les coupures complètes ou partielles, la censure en ligne, comme le blocage de sites et de liens par les autorités, l'arrestation et la poursuite de DDH et de journalistes pour leurs propos en ligne, l'intimidation et le harcèlement en ligne, l'adoption de lois criminalisant l'expression en ligne et les restrictions imposées par les plateformes, telles que la suppression algorithmique de contenu sous pression étatique. Cependant, les chiffres de CIVICUS Monitor sous-estiment probablement



PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE

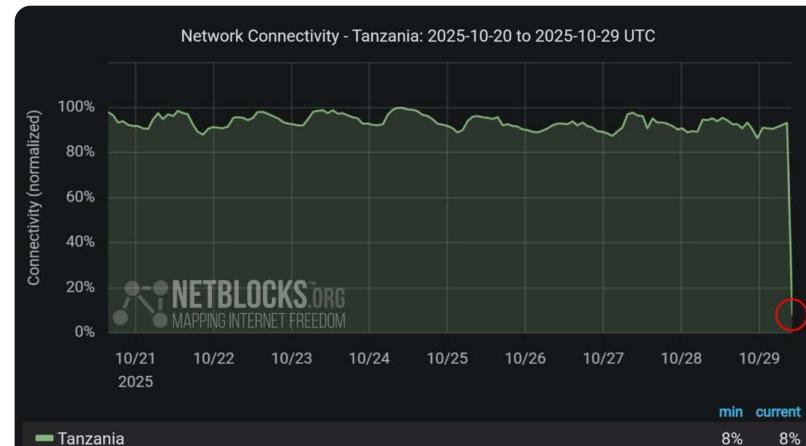


les restrictions de l'espace civique numérique, car certaines violations, telles que la manipulation coordonnée de contenus durant les élections et manifestations, campagnes coordonnées de désinformation et mésinformation, menaces en ligne, surveillance et trolling, ne sont pas systématiquement documentées ou sont difficiles à suivre.

RESTRICTIONS D'ACCÈS À INTERNET

Les gouvernements continuent d'imposer des restrictions à internet, particulièrement autour des élections et lors des manifestations, comme tactique pour dissuader la mobilisation et étouffer la dissidence. Les coupures internet, qu'il s'agisse de blackouts complets ou du blocage sélectif de données mobiles ou de plateformes sociales, sont devenues un outil puissant pour perturber l'organisation des manifestations, limiter le partage d'informations et empêcher la documentation des violations. Au Cameroun, des pannes internet touchant plusieurs régions ont été signalées à partir du 22 octobre 2025, dans un contexte tendu où des manifestations ont suivi l'élection non démocratique qui a accordé au président Paul Biya un huitième mandat.

Entre le 29 octobre et le 3 novembre 2025, NetBlocks a confirmé une coupure internet nationale en Tanzanie, durant des élections générales non compétitives et des manifestations massives post-électorales. Le CIVICUS Monitor a également documenté des restrictions visant les plateformes de réseaux sociaux, y compris les applications de messagerie. En janvier 2025, l'Autorité nationale des communications du Soudan du Sud a ordonné à tous les fournisseurs d'accès internet de bloquer l'accès aux réseaux sociaux pendant 30 à 90 jours.



Le régulateur des médias a affirmé que cette interdiction temporaire visait à limiter la diffusion de vidéos montrant des homicides présumés de ressortissant·e·s sud-soudanais·es au Soudan, vidéos qui avaient déclenché des manifestations violentes et des attaques de représailles contre des personnes soudanaises. En mai 2025, le Vietnam a ordonné aux fournisseurs de services téléphoniques de bloquer l'application de messagerie Telegram, accusée de ne pas coopérer dans la lutte contre des crimes présumément commis par ses utilisateurs. En septembre 2025, le gouvernement du Népal a ordonné à l'Autorité des télécommunications de bloquer 26 plateformes de réseaux sociaux non enregistrées, dont Facebook, X (anciennement Twitter), YouTube et Instagram. Cette décision faisait suite à des échéances répétées prévues par la Directive sur l'exploitation des réseaux sociaux de 2023,

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE



qui exige que les plateformes s'enregistrent localement, nomment des agents de liaison et désignent des gestionnaires de plaintes. Si TikTok et Viber se sont conformés, la plupart des plateformes mondiales ont refusé, entraînant l'ordre de suspension. Cette interdiction des réseaux sociaux a déclenché les événements du 8 septembre 2025, lorsque principalement de jeunes manifestant·e·s sont descendu·e·s dans les rues à travers le Népal — notamment à Katmandou, Pokhara, Butwal et d'autres centres urbains majeurs — pour demander la fin de la corruption et la levée de cette interdiction.

Les autorités recourent de plus en plus au ralentissement ciblé du débit (bandwidth throttling), lorsque les fournisseurs réduisent intentionnellement la vitesse internet, et aux coupures sélectives, ciblant des applications, des fonctionnalités ou des régions spécifiques, pour décourager les manifestant·e·s de se mobiliser ou de partager des informations. En Turquie, lors des manifestations massives de mars 2025, les autorités ont imposé une forte réduction de bande passante sur toutes les principales plateformes sociales. Des services tels qu'Instagram, Signal, Telegram, TikTok, WhatsApp, X/Twitter et YouTube ont été considérablement ralentis, certains utilisateurs signalant des restrictions durant jusqu'à 42 heures. Au Soudan, en juillet 2025, l'Autorité de régulation des télécommunications et de la poste a annoncé le blocage de la fonction d'appel vocal et vidéo de WhatsApp, invoquant des préoccupations de sécurité et la nécessité de protéger les « intérêts supérieurs de l'État ».

SURVEILLANCE ET LOGICIELS ESPIONS

Les autorités ont également recouru à la surveillance, y compris via des logiciels espions, contre des DDH, des journalistes et des manifestant·e·s. En février 2025, des révélations en Italie ont indiqué que le journaliste d'investigation Francesco Cancellato, qui avait exposé la présence d'éléments néofascistes au sein de la branche jeunesse du parti de la Première ministre d'extrême droite Giorgia Meloni, ainsi que deux activistes de défense des droits des personnes réfugiées, connus pour dénoncer la complicité de l'Italie dans les violations des droits humains en Libye, avaient été ciblés par Graphite, un logiciel espion de niveau militaire vendu exclusivement aux gouvernements. En Serbie, en décembre 2024, des enquêtes ont révélé que les Services de sécurité et de renseignement avaient utilisé des logiciels espions pour surveiller les téléphones d'activistes et de journalistes, dont un étudiant impliqué dans les manifestations antigouvernementales de longue durée entamées en novembre 2024.

En Chine, qui dispose d'un système de censure en ligne vaste et sophistiqué, la mise en œuvre d'une nouvelle exigence d'identification sur internet, obligeant les utilisateurs à s'enregistrer via l'application nationale d'authentification d'identité en ligne, restreindra davantage l'anonymat et augmentera les



Un aperçu de la surveillance nationale en Chine. (Photo : Safeguard Defenders).

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE



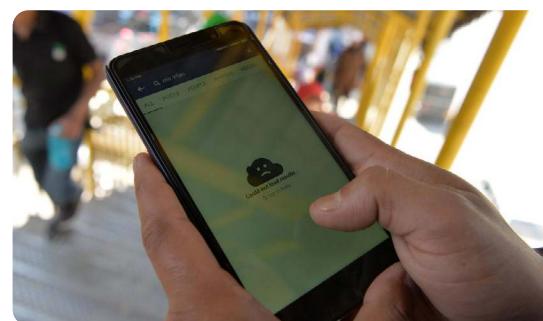
possibilités de surveillance étatique des discours en ligne. Aux États-Unis, le programme Catch and Revoke, initiative conjointe du Département de la sécurité intérieure, du Département de la Justice et du Département d'État, utilise l'IA pour surveiller les comptes de réseaux sociaux de milliers de détenteurs de visas étudiants, à la recherche de contenus interprétés comme sympathisant avec le Hamas ou d'autres groupes désignés. Des acteurs non étatiques sont également impliqués dans ces pratiques de surveillance. En août 2025, l'Université de Melbourne, en Australie, a été reconnue en violation des lois sur la protection de la vie privée pour avoir utilisé des informations afin de tracer des étudiant·e·s impliqués dans une manifestation de solidarité avec la Palestine en 2024.

CENSURE EN LIGNE

Parmi les cas de censure en ligne figurent le retrait arbitraire ou le blocage de contenus. En Roumanie, avant le nouveau scrutin présidentiel de mai 2025, l'élection de 2024 ayant été annulée au motif d'ingérence étrangère de la Russie, les autorités ont introduit des lois draconiennes sur les contenus en ligne pour freiner la désinformation prétendument soutenue par Moscou en faveur de candidat·e·s d'extrême droite. En vertu de réglementations d'urgence adoptées en janvier 2025, les utilisateurs de réseaux sociaux, y compris les électeurs, les candidat·e·s et les influenceur·se·s politiques, étaient étiquetés comme « acteurs politiques » s'ils publiaient majoritairement du contenu politique, les soumettant à des règles strictes en matière de publicité politique et facilitant le retrait de contenu. Au 4 avril 2025, plus de 4 000 ordres de retrait avaient été émis, visant principalement TikTok. En Algérie, le site de l'OSC

Riposte Internationale, qui diffuse des informations sur les droits humains et publie enquêtes et rapports sur la répression journalistique et les restrictions à la liberté d'expression, est devenu inaccessible en avril 2025.

Outre le blocage ou la suppression de contenu, les autorités ont émis des injonctions de rectification. À Singapour, le gouvernement a largement utilisé la Loi sur la protection contre les fausses informations et la manipulation en ligne pour restreindre la liberté d'expression des journalistes et des médias. Par exemple, en décembre 2024, des ordres de correction ont été émis à l'encontre de Bloomberg et de plusieurs médias locaux après des articles sur des achats de biens immobiliers de luxe impliquant des trusts et des structures opaques. Les autorités ont affirmé que les articles comportaient des inexactitudes, obligeant quatre médias à afficher des avis correctifs imposés par le gouvernement et à renvoyer vers des clarifications officielles.



Plus de 8 000 comptes X/Twitter, dont les médias Free Press Kashmir, The Kashmireyat et Maktoob Media, ont été mis hors ligne. Photo AFP.

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE

La censure facilitée par les plateformes s'est également traduite par le retrait de contenus et de comptes, souvent sous pression étatique. En juillet 2025, il a été révélé que les autorités indiennes avaient ordonné à X/Twitter de bloquer plus de 2 000 comptes, dont deux appartenant à Reuters News. Les comptes suspendus affichaient le message : « compte restreint en IN en réponse à une demande légale ». En mai 2025, les autorités indiennes ont ordonné le blocage de plus de 8 000 autres comptes, dont plusieurs médias du Cachemire : Free Press Kashmir, The Kashmiriyat et Maktoob Media, spécialisé dans les droits humains. En Équateur, Facebook a supprimé plusieurs publications de trois médias – Mumarta, Radio Reloj et Radio Voz de Upano – limitant la diffusion de leurs enquêtes sur des irrégularités présumées dans des marchés publics du canton de Morona. En janvier 2025, Meta a retiré du contenu du compte Instagram du journaliste chilien Daniel Matamala après la publication d'une tribune dans La Tercera, où il examinait de manière critique le rôle des plateformes numériques dans la diffusion de désinformation, la facilitation des discours haineux et la manipulation de l'opinion publique.

CRIMINALISATION DES DISCOURS EN LIGNE

Le CIVICUS Monitor a documenté de nombreux cas de criminalisation des discours en ligne, comprenant des poursuites contre des personnes pour leurs expressions en ligne, souvent sur la base de dispositions vagues et larges relatives à la désinformation, aux fausses informations ou aux cybercrimes. Le 20 mars 2025, la Cour pénale du Qatar a condamné l'activiste en ligne Umm Nasser à trois ans de prison et à une amende de 50 000 riyals qataris (environ 13 650 USD) pour avoir diffusé de

« fausses rumeurs », géré un compte destiné à propager ces rumeurs et « manqué de respect » envers la justice qatarie. Au Népal, en août 2025, le journaliste Dil Bhusan Pathak a été inculpé de publication de matériel illégal au titre de la Loi sur les transactions électroniques de 2008, fréquemment utilisée pour réprimer les commentaires en ligne et poursuivre des journalistes. Les charges faisaient suite à une allégation diffusée sur sa chaîne YouTube liant Jaiveer Singh Deuba, fils de deux figures politiques influentes, à des accords douteux.

INTIMIDATION ET MENACES EN LIGNE CONTRE LES DÉFENSEUR·E·S DES DROITS HUMAINS ET LES JOURNALISTES

Plus de 30 % des actes d'intimidation et de menaces visant des journalistes documentés par le CIVICUS Monitor ont été perpétrés en ligne. Les menaces et violences numériques, probablement sous-déclarées, se sont multipliées avec la croissance des réseaux sociaux, et présentent des dimensions genrées, les femmes étant particulièrement ciblées. En janvier 2025, la Rapporteurne spéciale des Nations Unies sur les

défenseur·e·s des droits humains, Mary Lawlor, a signalé une campagne de dénigrement en ligne visant la professeure pakistanaise Amar Sindhu, militante des droits des femmes, poétesse et fondatrice du café Khanabadosh,



Professeure Amar Sindhu (Photo : Karachi Literature Festival).

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE

lieu de rencontre d'activistes et d'artistes. Sindhu fait l'objet de cyberharcèlement et d'intimidations en ligne. Le 5 mai 2025, en Ukraine, le journaliste de Vilne Radio, Yevhen Vakulenko, a signalé avoir reçu des messages Facebook insultants et menaçants de la part du porte-parole de l'administration militaire de la ville de Kyiv, Yevhen Yevlev, qui aurait menacé de « lui casser la figure » et l'aurait qualifié « d'ennemi du peuple ukrainien ». Les messages faisaient suite à une enquête de Vilne Radio alléguant une potentielle corruption impliquant le père d'Yevlev. En République démocratique du Congo (RDC), le journaliste freelance Daniel Michombero, basé à Goma, a reçu en janvier 2025 des réponses menaçantes après avoir publié une photo de sa famille sur X/Twitter, l'accusant de propager de « fausses informations » et suggérant qu'il « fuie au Rwanda » ou demande la protection des forces rebelles du M23 pour échapper à des représailles.

Le doxxing, divulgation non consentie d'informations personnelles, constitue une autre forme d'intimidation en ligne visant activistes et journalistes. Le 28 mars 2025, au moins 18 journalistes ont été victimes d'une attaque de doxxing au

Chiapas, au Mexique, lorsqu'une page Facebook et un site web ont publié leurs noms, photos, informations professionnelles et, dans certains cas, des allégations infondées de liens avec le crime organisé. Aux États-Unis, en février 2025, Khan Sur, Américain palestinien, arbitrairement détenu le mois suivant, et sa femme Mapheze Saleh, ont été ciblés par une campagne coordonnée de dénigrement et de doxxing après avoir publiquement critiqué le génocide commis par Israël à Gaza.

D'autres tactiques documentées incluent la suppression de comptes ou de sites web, la surveillance algorithmique, le harcèlement coordonné en ligne, souvent avec des répercussions générées, des campagnes de désinformation et l'usage de logiciels espions, constituant une menace croissante et en constante évolution pour l'espace civique.

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE

AVANCÉES NOTABLES

La société civile continue de faire preuve d'une résilience remarquable, obtenant des victoires importantes dans la défense des libertés civiques. Des actions de plaidoyer soutenues et la pression publique ont conduit au retrait de mesures répressives, à la reddition de comptes pour des abus passés et à des réformes significatives. Voici quelques exemples notables de l'année écoulée.



Pologne : un manifestant utilise un mégaphone au milieu de fumigènes lors d'une manifestation pro-palestinienne à Varsovie (photo : Wojtek Radwanski/AFP)

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET
AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE

1

UN PROJET DE LOI HISTORIQUE POUR PROTÉGER LES DÉFENSEUR·E·S DES DROITS HUMAINS ENVIRONNEMENTAUX AU CHILI

En octobre 2025, la Chambre des députés du Chili a approuvé le projet de loi sur la protection des défenseur·e·s des droits humains environnementaux, marquant le premier cadre juridique global du pays reconnaissant et protégeant les droits de celles et ceux qui défendent l'environnement et la nature. Le texte passe désormais au Sénat pour examen.



Chili : Des défenseurs de l'environnement manifestent à Santiago en soutien au projet de loi sur la protection des défenseur·e·s des droits humains (Photo : Escazú Ahora).

Cette avancée fait suite à l'approbation initiale du projet par la Commission de l'environnement et des ressources naturelles en avril 2025, après un plaidoyer soutenu de la société civile et conformément aux engagements du Chili au titre de l'Accord d'Escazú, traité régional de 2022 offrant des garanties aux défenseur·e·s de l'environnement. S'il est adopté, le projet imposera des obligations contraignantes afin que les défenseur·e·s environnementaux puissent travailler sans violence. Il énonce également des principes directeurs tels que la responsabilité, l'égalité, la non-discrimination, la progressivité et la transparence. Les organisations de la société civile ont salué cette étape comme une réponse longtemps attendue face à l'escalade des attaques visant les défenseur·e·s de l'environnement, notamment dans les régions touchées par la dégradation environnementale, les industries extractives et les conflits liés à la foresterie.

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET
AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE

2

BANGLADESH : LE GOUVERNEMENT INTÉRIMAIRE S'ENGAGE DANS DES RÉFORMES DES DROITS HUMAINS ET LIBÈRE ACTIVISTES ET MANIFESTANT·E·S TOUT EN ENQUÊTANT SUR LES CRIMES PASSÉS



Des manifestants se rassemblent à Dhaka pour célébrer l'éviction de l'ancienne Première ministre du pays (photo : Munir Uz Zaman/AFP)

Depuis la transition politique de 2024, lorsque des manifestations de masse ont conduit à un changement de gouvernement, le Bangladesh a pris des mesures importantes en matière de responsabilité et de réforme des droits humains. Les autorités intérimaires ont invité le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme à mener une mission indépendante d'établissement des faits sur les violations commises lors de la répression des manifestations de 2024 par l'ancien gouvernement. Un rapport détaillé a été publié en février 2025. Le gouvernement a également mis en place six commissions de réforme, dont une Commission d'enquête sur les disparitions forcées, et a approuvé une ordonnance visant à traiter ces disparitions. Les tribunaux ont commencé à abandonner des affaires visant des défenseur·e·s des droits humains, notamment celles fondées sur la loi draconienne sur les technologies de l'information et de la communication, signe précoce d'avancées malgré des tensions persistantes et des signalements de violences.

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE

3

LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE ADOpte UNE LOI SUR LA PROTECTION DES DDH

Le 27 décembre 2024, l'Assemblée nationale de la République centrafricaine a adopté une loi consacrée à la protection des DDH. Le texte instaure des garanties renforcées, incluant l'accès à une assistance juridique, des protections contre l'intimidation et les représailles, ainsi que des mesures de sécurité. En promouvant les libertés d'association, d'expression et de réunion pacifique, la loi représente une avancée majeure pour la société civile opérant dans un environnement souvent hostile.

UNE COMMISSION ENQUÊTERA SUR LES ATTAQUES CONTRE LA SOCIÉTÉ CIVILE SOUS L'ANCIEN PARTI AU POUVOIR EN POLOGNE

En avril 2025, le ministre polonais de l'Intérieur, Tomasz Siemoniak, et le ministre de la Justice, Adam Bodnar, ont annoncé la création d'une commission chargée d'enquêter sur les abus de pouvoir commis contre la société civile sous l'ancien gouvernement du parti Droit et Justice (PiS). La commission documentera les attaques contre les libertés d'association, d'expression et de réunion pacifique, et formulera des propositions pour renforcer les protections de la société civile. Les ministres ont ajouté que la commission étudiera des mécanismes d'indemnisation pour les victimes. La présidente de la commission, Sylwia Grigorczyk-Abram, a qualifié la répression de l'ère PiS « d'attaque systémique » visant à faire taire la dissidence.

4

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET
AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE

5

LA HAUTE COUR ANNULE UNE DISPOSITION RÉPRESSIVE DE LA LOI PATRIOTIQUE AU ZIMBABWE

En juin 2025, la Haute Cour du Zimbabwe a rendu une décision majeure en matière de liberté de réunion pacifique en annulant l'article 22A(3) de la loi patriotique répressive. Cette disposition criminalisait la participation à des réunions discutant ou plaidant en faveur de sanctions contre le Zimbabwe, et prévoyait des peines sévères, notamment la disqualification des fonctions publiques, la perte du droit de vote et la révocation de la citoyenneté. Le tribunal a jugé la disposition vague, trop large et contraire aux droits constitutionnels à la liberté d'association et d'expression. La société civile a salué cette décision, issue d'un recours déposé par la Media Alliance of Zimbabwe et l'activiste Zenzele Ndebele. Cependant, les organisations de défense des droits continuent d'exiger l'abrogation complète de la loi, d'autres dispositions répressives demeurant en vigueur.

6

SUÈDE : SWEDBANK SUSPEND SES PRÊTS AUX ENTREPRISES FOSSILES APRÈS UNE FORTE PRESSION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Après des mois de pression de groupes de campagne et de clients, Swedbank a en grande partie cessé d'accorder de nouveaux prêts aux entreprises de combustibles fossiles. Cette évolution est intervenue après des résolutions d'actionnaires et une mobilisation massive menée par Fair Finance Guide Sweden et la Société suédoise pour la conservation de la nature, qui critiquaient les banques qui financent l'expansion pétrolière et gazière incompatible avec les objectifs climatiques. Fair Finance International a salué la décision comme une victoire du militantisme coordonné, notant que Handelsbanken et Swedbank ont désormais interrompu les prêts pour l'expansion fossile. Toutefois, les activistes soulignent que d'autres grandes banques nordiques continuent de financer de tels projets, ce qui nécessitera une action soutenue.

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET
AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE

7

PHILIPPINES : UNE NOUVELLE ORDONNANCE DE LA VILLE DE BAGUIO RENFORCE LA PROTECTION DES DÉFENSEUR·E·S DES DROITS HUMAINS



Philippines : Des manifestants participent à un rassemblement contre de prétendus projets de contrôle des inondations à Manille, le 21 septembre 2025
(Photo : TED ALJIBE/AFP).

En septembre 2025, les organisations de défense des droits humains ont salué [l'adoption](#) par la ville de Baguio de l'Ordonnance sur la protection des défenseur·e·s des droits humains, considérée comme une avancée majeure dans la reconnaissance de la légitimité et de l'importance du travail de défense des droits dans le pays. L'ordonnance affirme que la défense des droits humains constitue un droit fondamental et garantit des libertés essentielles, notamment le droit de former des organisations, d'accéder aux ressources, d'interagir avec les organes de l'État et de partager des informations. Elle accorde aux DDH un accès aux lieux de détention, renforçant les garanties contre la torture. Elle établit également des obligations positives pour les autorités locales et prévoit des recours tels que l'assistance juridique et psychosociale pour les DDH et autres personnes en situation de risque.

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET
AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE

8

BOSNIE-HERZÉGOVINE : LA FÉDÉRATION ADOPO DES RÉFORMES CRIMINALISANT LE FÉMINICIDE

En juin 2025, la Fédération de Bosnie-Herzégovine a adopté des amendements majeurs au Code pénal criminalisant le féminicide. Les amendements définissent la violence basée sur le genre contre les femmes comme une violence dirigée contre une femme parce qu'elle est une femme, ou qui affecte de manière disproportionnée les femmes. Ils qualifient le « meurtre fondé sur le genre d'une personne de sexe féminin » de crime passible de 10 ans d'emprisonnement, ou jusqu'à 45 ans dans les cas les plus graves. Les amendements criminalisent également la diffusion de contenus d'abus sexuels impliquant des enfants, générés par IA. Ces réformes interviennent après des années de plaidoyer mené par des activistes, des OSC et des commissions parlementaires, parallèlement à une mobilisation publique contre le féminicide et les violences basées sur le genre.



Bosnie: Des citoyen·ne·s se rassemblent sous le slogan « Je veux vivre de mon travail » pour marquer la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars 2025, à Sarajevo (Photo : Samir Jordamović/Anadolu via Getty Images).

[PARCOURIR LE RAPPORT](#)

[MÉTHODOLOGIE](#)

[SYNTHÈSE MONDIALE](#)

[AVANCÉES NOTABLES](#)

[AFRIQUE AU SUD DU SAHARA](#)

[AMÉRIQUES](#)

[ASIE PACIFIQUE](#)

[EUROPE ET ASIE CENTRALE](#)

[MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD](#)

[RECOMMANDATIONS](#)

[CLASSIFICATION RÉGIONALE](#)



AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉLIORATIONS ←←←←←

Gabon



Mauritanie



Sénégal



RÉGRESSIONS →→→→→

Burundi



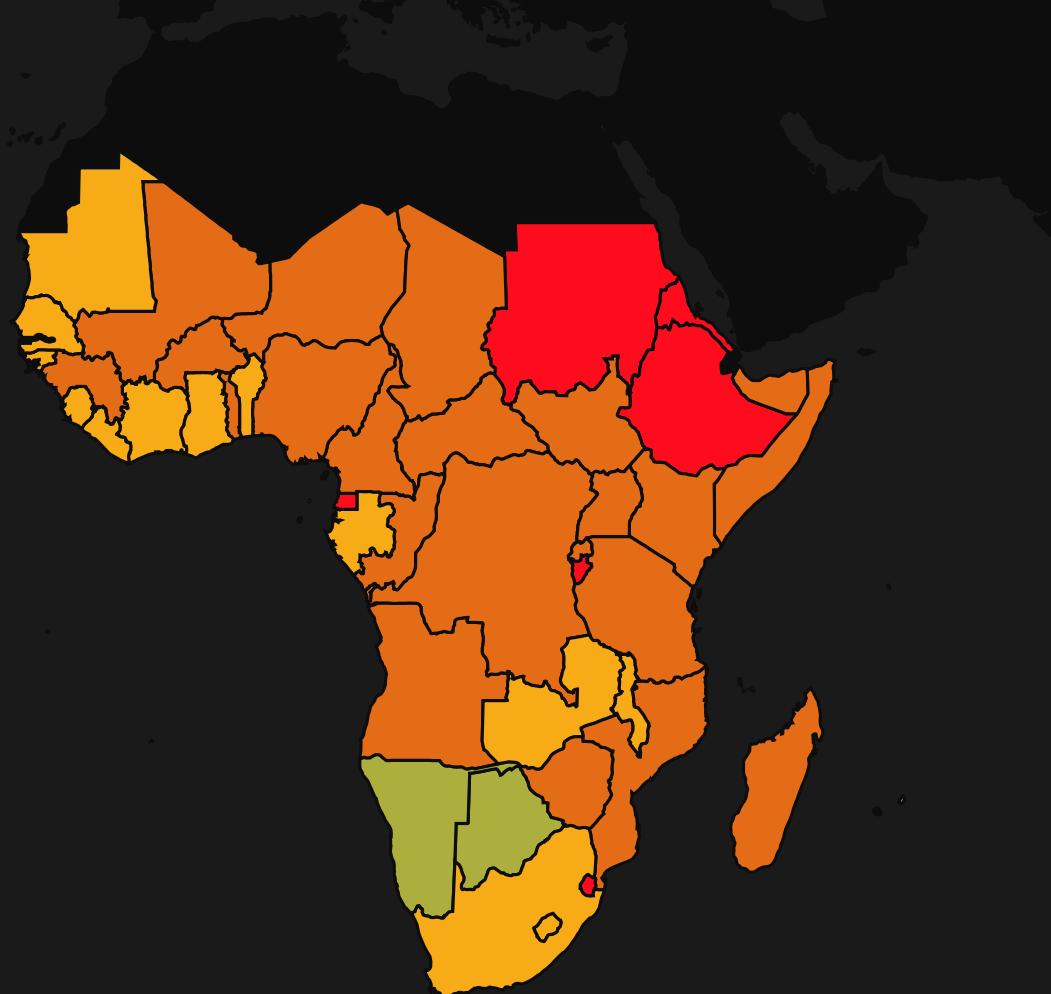
Libéria



Madagascar



Soudan



● OUVERT ● RÉTRÉCI ● OBSTRUÉ ● RÉPRIMÉ ● FERMÉ

[PARCOURIR LE RAPPORT](#)

[MÉTHODOLOGIE](#)

[SYNTHÈSE MONDIALE](#)

[AVANCÉES NOTABLES](#)

[AFRIQUE AU SUD DU SAHARA](#)

[AMÉRIQUES](#)

[ASIE PACIFIQUE](#)

[EUROPE ET ASIE CENTRALE](#)

[MOYEN-ORIENT ET
AFRIQUE DU NORD](#)

[RECOMMANDATIONS](#)

[CLASSIFICATION RÉGIONALE](#)

APERÇU DES CLASSEMENTS

Les conditions de l'espace civique en Afrique subsaharienne restent extrêmement restrictives : 44 pays et territoires sur 50 sont considérés comme obstrués, réprimés ou fermés, et plus de 80 % de la population vit dans des pays où l'espace civique est réprimé ou fermé. L'espace civique n'est ouvert que dans les États insulaires du Cap-Vert et de São Tomé-et-Príncipe, tandis que le Botswana, l'Île Maurice, la Namibie et les Seychelles connaissent un rétrécissement de leur espace civique.

Le classement de l'espace civique du [Soudan](#) a été rétrogradé de réprimé à fermé. Des milliers de civil·e·s ont été tué·e·s depuis le déclenchement des combats intenses entre la milice des Forces de soutien rapide (RSF) et les forces armées soudanaises en avril 2023. Les travailleurs humanitaires, les DDH et les journalistes sont tués, attaqués, détenus et menacés. La guerre a affaibli l'activité civique dans toutes les régions, qu'elles soient contrôlées par l'armée ou par les RSF, tandis que plusieurs décrets d'urgence ont imposé des couvre-feux et restreint les libertés d'expression, de mouvement, d'opinion et de réunion pacifique.

Le classement du [Burundi](#) a également été rétrogradé de réprimé à fermé. Les élections législatives et locales de juin 2025 [se sont déroulées](#) dans un environnement politique profondément répressif, marqué par des restrictions généralisées de l'expression, de l'indépendance des médias et de la participation politique. Les cas d'exécutions extrajudiciaires, de disparitions forcées, d'attaques et de torture de personnalités politiques de l'opposition, ainsi que l'intolérance envers toute critique ou dissidence de la part des DDH, des journalistes ou du public, [persistent](#). Les auteurs, notamment la milice Imbonerakure, la ligue des jeunes du parti au pouvoir, et le Service national de renseignement, bénéficient de l'immunité de l'État.



Soudan : des personnes se rassemblent pour dénoncer le siège imposé par les forces paramilitaires à Port-Soudan (photo AFP)

Le classement de l'espace civique de [Madagascar](#) a été rétrogradé de obstrué à réprimé. Les forces de sécurité recourent régulièrement à une force excessive et arrêtent arbitrairement des manifestant·e·s, tandis que les protestations sont fréquemment interdites. Des manifestations antigouvernementales soutenues, menées par des jeunes, ont éclaté le 25 septembre 2025, d'abord en réaction aux pénuries chroniques d'électricité et d'eau, et ont conduit à une prise de pouvoir militaire en octobre 2025. En réponse, les forces de sécurité [ont utilisé](#) des balles en caoutchouc, des grenades assourdissantes et des gaz lacrymogènes, et ont arrêté, battu et menacé des manifestant·e·s. Le Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a estimé qu'au moins

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE



22 personnes ont été tuées et plus de 100 blessées au cours des premiers jours de manifestations et de violence qui s'en sont suivies, certains ayant perdu la vie aux mains des forces de sécurité. Les manifestations contre le projet minier de Toliara ont également entraîné l'arrestation et les poursuites de activistes et de manifestant·e·s. Ces dernières années, des lois restrictives ont été utilisées contre les DDH environnementaux, les utilisateurs des réseaux sociaux et les lanceurs d'alerte.

Le classement de l'espace civique du Liberia est passé de rétréci à obstrué. Ce changement reflète des attaques contre les libertés d'expression et de réunion pacifique. Des partisans de partis politiques et des forces de sécurité ont enlevé, menacé et agressé physiquement des journalistes. Par exemple, des membres de la jeunesse du parti au pouvoir ont agressé le journaliste Nyantee Togba, tandis qu'Alex Seryea Yormie a été enlevé et torturé pour avoir diffusé une directive gouvernementale. Des manifestations pacifiques ont été violemment réprimées. Une manifestation publique en décembre 2024 a dégénéré lorsque les forces de l'ordre ont utilisé des gaz lacrymogènes et auraient tiré à balles réelles, causant blessures et arrestations. Ces incidents, y compris la fermeture temporaire d'une station de radio communautaire sur ordre d'un responsable local, témoignent d'un environnement qui se détériore alors que des acteurs étatiques et non étatiques restreignent de plus en plus les libertés fondamentales.

Plus positivement, le classement de l'espace civique du Gabon a été amélioré de réprimé à obstrué, reflétant des progrès après le coup d'État militaire de 2023 qui a mis fin à des décennies de répression sous la famille Bongo. Les conditions pour

les journalistes se sont améliorées, permettant le retour de reporters exilés, et le gouvernement de transition a maintenu le calendrier des élections présidentielle et législatives de 2025, que les OSC ont pu observer. Un nouveau projet de loi vise à moderniser le cadre juridique des OSC. Toutefois, des restrictions importantes persistent. Le nouveau code électoral a interdit à des figures de l'opposition de se présenter à la présidence, et la loi sur les partis politiques impose des seuils élevés d'adhésion, excluant les mouvements plus petits. L'élection a permis au leader du coup d'État de conserver le pouvoir. Les journalistes continuent de recevoir des convocations des forces de sécurité, et les manifestations sont fréquemment interdites ou dispersées.



Gabon : des citoyen·ne·s se rassemblent pour célébrer les résultats de l'élection présidentielle à Libreville (photo : Nao Mukadi/AFP)

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE



Le classement de l'espace civique de la [Mauritanie](#) a également été amélioré de réprimé à obstrué. Cela [reflète](#) plusieurs évolutions positives, notamment la décision du gouvernement de rejoindre le Partenariat pour l'information et la démocratie, une initiative intergouvernementale visant à répondre aux défis posés par la désinformation et au déclin du journalisme indépendant, ainsi que la régularisation des contrats des journalistes du service public, renforçant leur stabilité professionnelle. Cependant, l'espace civique [reste](#) restreint en raison de la persistance du harcèlement judiciaire à l'encontre d'activistes et de journalistes. Par exemple, les autorités ont arrêté et condamné l'activiste antiesclavagiste Ablaye Bâ pour une vidéo critiquant la politique migratoire du gouvernement et ont détenu plusieurs journalistes pour leurs reportages. Les forces de l'ordre recourent également fréquemment à une force excessive contre les manifestations, indiquant que des défis importants aux libertés fondamentales subsistent.



Le classement de l'espace civique du [Sénégal](#) a également été amélioré de réprimé à obstrué. Cette amélioration [intervient](#)

après une période de transition politique, marquée notamment par des élections législatives anticipées pacifiques en novembre 2024 et [l'adoption](#) d'une loi sur la protection des lanceurs d'alerte en août 2025. Le nouveau gouvernement a entrepris des démarches en faveur de la reddition de comptes pour les abus passés, notamment en offrant une aide financière aux familles des personnes tuées lors des manifestations de 2021 à 2024 et en révisant une loi d'amnistie controversée. Malgré ces avancées, l'espace civique demeure restreint. Les journalistes [continuent](#) de faire face à des arrestations et à un harcèlement judiciaire pour leurs reportages, notamment Simon Pierre Faye et Bachir Fofana, détenus pour avoir prétendument diffusé de « fausses nouvelles ». De plus, le gouvernement a suspendu 381 médias pour non-respect des réglementations.

TENDANCES RÉGIONALES EN MATIÈRE D'ESPACE CIVIQUE



Cameroun : un manifestant brandit le drapeau national près des forces de police lors d'un rassemblement post-électoral à Garoua (photo : AFP)

En Afrique centrale, de graves restrictions de l'espace civique ont été observées, notamment la répression de la dissidence

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE



par la censure et le harcèlement judiciaire, en 2025 dans un contexte de tensions politiques et de conflits. Dans l'est de la RDC, l'offensive du [M23](#) a entraîné de la censure, des coupures d'internet et un ciblage de journalistes. L'élection présidentielle d'octobre 2025 au Cameroun a donné lieu à des restrictions, notamment l'exclusion de l'opposition, des interdictions et des répressions de manifestations, entraînant des arrestations et des morts. Au Gabon, malgré l'amélioration du classement de l'espace civique, les journalistes continuent d'être [convoqués](#) par les forces de sécurité et les manifestations restent fréquemment interdites ou dispersées. En République du Congo, la [répression](#) s'est intensifiée, notamment avec l'enlèvement d'un leader de l'opposition, l'arrestation d'un avocat soutenant des activistes et [l'exclusion](#) de personnalités importantes de la société civile et d'OSC de processus politiques clés, signalant un nouveau recul des libertés à l'approche des élections de 2026.

En Afrique de l'Ouest, l'espace civique s'est détérioré en 2025, en particulier dans les pays dirigés par des jupes militaires. Au Mali, la junte a [interdit](#) les partis politiques, réprimé les manifestations et a été accusée d'être impliquée dans des disparitions de critiques du régime. Au Niger, le gouvernement militaire a arrêté des journalistes couvrant des questions militaires, [recriminalisé](#) la diffamation en ligne et suspendu des médias internationaux. En Guinée, les forces de sécurité ont [utilisé](#) une force létale contre des manifestations exigeant un retour au pouvoir civil, tandis que des activistes ont été [enlevés](#) et torturés. Au-delà du Sahel, le Nigeria a arrêté des journalistes pour leurs articles critiques et leur couverture de manifestations. En Sierra Leone, le projet de loi sur la lutte contre le terrorisme

a suscité des inquiétudes parmi les défenseurs de la liberté de la presse, qui craignent qu'il ne criminalise le journalisme.



Kenya : manifestante devant une barricade en feu lors de protestations marquant l'anniversaire de l'assaut du Parlement à Nairobi (photo : Luis Tato/AFP)

En Afrique de l'Est et dans la Corne de l'Afrique, l'année 2025 a été marquée par une répression étatique violente, notamment par des répressions brutales de manifestations et le recours à des outils judiciaires pour étouffer la dissidence. Au Kenya, en juin et juillet 2025, les manifestations commémorant celles de 2024 contre les hausses d'impôts ont été [confrontées](#) à une force létale, causant 65 morts et plus de 600 blessés. Les autorités ont été [accusées](#) d'avoir déployé des gangs armés pour attaquer les manifestant·e·s. En Ouganda, les autorités ont [continué](#) d'arrêter arbitrairement des activistes

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE



environnementaux opposés au projet EACOP ainsi que des membres de l'opposition. La Somalie a connu une intensification de la répression médiatique, avec 46 journalistes arrêtés et plusieurs médias perquisitionnés entre janvier et avril 2025, tandis que les forces de sécurité ciblaient des journalistes couvrant des manifestations. En Éthiopie, le gouvernement a suspendu l'Association éthiopienne des professionnel·le·s de la santé pour avoir soutenu une grève et a arrêté des journalistes la couvrant.

En Tanzanie, les élections d'octobre 2025, marquées par l'exclusion des partis d'opposition et l'arrestation et la détention du leader de l'opposition Tundu Lissu, ont déclenché des manifestations meurtrières accueillies par une répression impitoyable de l'État, faisant des centaines de morts et plus de 300 personnes poursuivies en seulement quelques jours.

Une vague de répression étatique des manifestations a également été observée en Afrique australe, les autorités réprimant violemment les protestations et accentuant la pression sur les voix dissidentes. Au Mozambique, les autorités ont répondu aux manifestations post-électorales par une force létale, faisant des centaines de morts et plus de 4 200 arrestations. En Angola, les forces de sécurité ont violemment réprimé les manifestations contre la hausse des prix du carburant, utilisant une force excessive, y compris des balles réelles, des gaz lacrymogènes et des matraques, entraînant 30 morts et plus de 1 500 personnes détenues lors des protestations et de la violence qui a suivi. Le recours excessif à la force contre des manifestant·e·s a également été observé

en Afrique du Sud, où un leader communautaire, Vusi Banda, président de la Mondlo Township Civic Space Organisation, a été assassiné après avoir dirigé une manifestation sur les services publics. Le Malawi a été marqué par la complicité de l'État dans des violences avant les élections générales de 2025, lorsque des assaillants masqués ont attaqué des manifestant·e·s pacifiques demandant une réforme électorale tandis que les forces de sécurité restaient passives. La région a également connu un harcèlement judiciaire d'activistes et de journalistes en raison de reportages critiques ou de publications sur les réseaux sociaux, notamment au Lesotho et en Zambie.



Madagascar : un manifestant affronte les forces de sécurité lors d'une manifestation contre les coupures d'eau et d'électricité à Antananarivo (photo : Rijasolo/AFP)

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE

LES 5 PRINCIPALES VIOLATIONS EN AFRIQUE

-  **1 ARRESTATIONS DE JOURNALISTES**
-  **2 ARRESTATIONS DE DDH**
-  **3 AGGRESSIONS CONTRE DES JOURNALISTES**
-  **4 USAGE EXCESSIF DE LA FORCE**
-  **5 ARRESTATION DE MANIFESTANTS**

RESTRICTIONS DE L'ESPACE CIVIQUE

DÉTENTION DE JOURNALISTES ET ATTAQUES CONTRE DES JOURNALISTES

La détention de journalistes a été documentée dans au moins 33 pays et territoires d'Afrique subsaharienne, tandis que des attaques contre des journalistes ont été enregistrées dans au moins 16 pays. La détention de journalistes a été la violation la plus répandue en Afrique centrale, en Afrique de l'Est et dans la Corne de l'Afrique, ainsi qu'en Afrique de l'Ouest. Les journalistes ont été détenus dans au moins 11 pays d'Afrique de l'Ouest, neuf d'Afrique australe, sept d'Afrique de l'Est et de la Corne et six d'Afrique centrale. Dans des pays comme la RDC, la Somalie et le Somaliland, les autorités ont continué d'arrêter des journalistes pour les intimider et les réduire au silence.

La Somalie s'impose progressivement comme le pays qui détient le plus de journalistes en Afrique, enregistrant le nombre le plus élevé de détentions au cours de la période couverte par ce rapport. Sur les 180 détentions documentées dans la région, 70 ont eu lieu en Somalie, étant le chiffre le plus élevé enregistré dans un pays d'Afrique subsaharienne durant la période examinée. Entre janvier et avril 2025, les autorités y ont arrêté 46 journalistes, enlevé deux autres et perquisitionné plusieurs rédactions. Des ministères ont activement ciblé les reportages critiques, poussant de nombreux journalistes à l'autocensure ou à l'exil. Par exemple, entre le 22 et le 24 mai 2025, les forces de sécurité ont intensifié leur répression en arrêtant plusieurs reporters de Five Somali TV, Goobjoog Media, Himilo Somali TV, RNN TV, Shabelle TV, Somali Cable TV et SYL TV alors qu'ils couvraient des manifestations ou interagissaient avec le public à Mogadiscio. En mai 2025, des agents de l'Agence nationale de renseignement et de sécurité ont perquisitionné les domiciles et le studio de journalistes Mohamed Omar Baakaay et Bashir Ali Shire. Lors de la perquisition, les agents ont bandé les yeux de Bashir, arrêté le frère de Baakaay et confisqué du matériel.



PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE



En RDC, malgré les promesses gouvernementales de dé penaliser les délits de presse, les journalistes continuent d'être arrêtés en vertu de dispositions pénales. Par exemple, Glody Ndaya, de l'Association congolaise des femmes journalistes de la presse écrite (ACOFEP), a été arrêtée le 4 août 2025 pour diffamation présumée et conduite à la prison centrale de Makala sans convocation préalable. Dans les zones occupées de l'est de la RDC par le M23, les journalistes sont confrontés à des enlèvements et des intimidations. En février 2025, des forces de la coalition Congo River Alliance et du M23 ont enlevé le journaliste Tuver Wundi à Goma ; en mai, elles ont enlevé Jérémie Wakahasha Bahati, tous deux pour des reportages critiques. Le 5 août 2025, à Bukavu, dans le Sud-Kivu, des assaillants ont enlevé puis tué le journaliste Fiston Wilondja Mukamba, ancien membre du Centre de monitoring des médias, un programme d'autorégulation de l'Union nationale de la presse du Congo (UNPC).

Dans toute l'Afrique subsaharienne, les autorités ont de plus en plus recours aux lois sur la cybercriminalité et à d'autres législations restrictives pour poursuivre des journalistes et des critiques en ligne. Au Niger, le 30 octobre 2025, les autorités ont arrêté six journalistes et les ont inculpés de « complicité dans la diffusion de documents susceptibles de troubler l'ordre public », vraisemblablement en lien avec la circulation d'une invitation à une conférence de presse relayée en ligne par des critiques des nouveaux prélèvements obligatoires imposés par la junte militaire. Au Kenya, la police a arrêté le blogueur et enseignant Albert Ojwang en juin 2025 pour une publication sur les réseaux sociaux accusée de diffuser de fausses informations

sur un haut responsable de la police. Il est mort en détention le lendemain dans des circonstances suspectes, une autopsie révélant des blessures compatibles avec un traumatisme contondant, déclenchant de vastes manifestations.

En 2025, plusieurs journalistes ont été attaqués ou détenus alors qu'ils couvraient des manifestations. À Madagascar, plusieurs journalistes ont été blessés par les forces de sécurité lors de la couverture des protestations antigouvernementales menées par des jeunes. Les agents ont tiré sur le journaliste Hardi Juvaniah Reny et frappé le photojournaliste Alain Rakotondrainabe à la tête, bien que tous deux portaient des gilets de presse clairement visibles. Au Togo, les autorités ont détenu la journaliste française Flore Monteau en juin 2025 alors qu'elle filmait des actions policières lors de manifestations antigouvernementales, l'obligeant à supprimer ses images.

La sécurité des journalistes et blogueurs est menacée par des acteurs étatiques et non étatiques, y compris des milices armées et des partisans de partis politiques, particulièrement autour des élections. En décembre 2024, au Mozambique, la police a tiré et tué le blogueur et musicien Albino Sibia alors qu'il diffusait en direct une manifestation post-électorale. Au Ghana, des partisans du New Patriotic Party ont agressé le reporter de JoyNews Latif Iddrisu en mai 2025 pour avoir couvert la détention d'un responsable régional du parti. Des journalistes ont également été attaqués ou arrêtés dans des pays tels que l'Éthiopie, le Lesotho, le Liberia, le Malawi, l'Ouganda et le Zimbabwe.

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE



Gambie : une manifestante brandit une pancarte appelant à mettre fin à l'impunité pour les meurtres politiques (photo : Muhamadou Bittaye/AFP)

DÉTENTION DE DDH

Des DDH ont été détenus dans au moins 25 pays d'Afrique subsaharienne. Les autorités ont couramment recours à cette tactique pour dissuader, intimider et réduire au silence les activistes. Les DDH travaillant sur les questions de démocratie, d'environnement et de droits du travail ont été particulièrement visés.

Comme en 2024, les activistes prodémocratie ont été pris pour cibles dans des pays sous régime militaire. En février 2025, en Guinée, des hommes armés non identifiés ont enlevé et torturé le dirigeant de la société civile Abdoul Sacko, coordinateur d'un réseau appelant au retour à l'ordre constitutionnel. Il a été retrouvé dans un état critique, roué de coups et abandonné dans la brousse à 100 kilomètres de Conakry. Au Mali, des individus non identifiés ont enlevé le dirigeant de la société civile Aliou Badra Sacko en mars 2025 lors d'une réunion contre une nouvelle taxe sur l'argent mobile. Il aurait été détenu pendant deux mois dans une prison secrète des services de sécurité d'État avant d'être libéré. Au Burkina Faso, des agents armés ont enlevé en juillet 2025 l'activiste prodémocratie et

avocat Hermann Yaméogo, peu après la publication sur les réseaux sociaux d'une critique de son cru sur le régime militaire du président Traoré. Hermann a été conduit à l'Agence nationale de renseignement avant d'être relâché au bout de 24 heures.

Les autorités ont également arrêté des DDH en lien avec des manifestations et des grèves. Au Kenya, en juin 2025, à la suite de manifestations contre le meurtre d'Albert Ojwang, la police a arrêté trois DDH – Mark Amiani, Francis Mwangi et John Mulingwa Nzau – les accusant d'incitation à la violence, des allégations rejetées par les organisations de la société civile. En République centrafricaine, sept activistes de la société civile ont été arrêtés en juin 2025 lors d'une veillée commémorant des étudiants morts dans une explosion tragique et appelant à ce que les responsabilités soient établies.

Des DDH ont aussi été arrêtés pour avoir critiqué les autorités. En Mauritanie, le DDH Ahmed Ould Samba a été condamné à un an de prison en mai 2025 pour une publication Facebook dans laquelle il accusait le président de mener des politiques « racistes et corrompues ». Au Togo, l'activiste et poète Honoré Sitsopé Sokpor a été arrêté en janvier 2025 et inculpé d'« atteinte à la sécurité intérieure de l'État » après avoir publié en ligne un poème dénonçant l'oppression gouvernementale.

Les avocat·e·s ont eux aussi été visés. En République du Congo, l'avocat Bob Kaben Massouka a été arrêté en juillet 2025, soupçonné d'avoir soutenu un groupe de jeunes activistes qui prévoyaient une manifestation pacifique contre la détérioration des conditions socioéconomiques. Il a été inculpé de tentative

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE



de violation de la sécurité de l'État et de complot criminel. En Ouganda, des agents de sécurité ont agressé et arrêté l'avocat de défense des droits humains Eron Kiiza le 7 janvier 2025 alors qu'il tentait d'accéder à un tribunal militaire où il représentait le leader de l'opposition Kizza Besigye. En Algérie, l'avocat de défense des droits humains Mounir Gharbi a été condamné par contumace à trois ans de prison le 16 février 2025 pour « exposition publique de publications susceptibles de porter atteinte à l'intérêt national » après avoir publié des commentaires sur Facebook.

MANIFESTANTS DÉTENUS ET USAGE EXCESSIF DE LA FORCE

La détention de manifestants a été documentée dans au moins 19 pays d'Afrique subsaharienne, et l'usage excessif de la force lors de manifestations dans au moins 20. Comme les années précédentes, de nombreuses manifestations ont eu lieu sur divers sujets, notamment la mauvaise gouvernance, la corruption, le coût de la vie et les défaillances des services de base. Les autorités ont souvent détenu des manifestants pour tenter de disperser les mobilisations et de dissuader la population d'y participer.



Kenya : un manifestant se protège d'un canon à eau de la police lors d'une manifestation antigouvernementale à Nairobi (photo : Simon Maina/AFP)

Les mouvements de jeunesse et les manifestations contre les difficultés économiques ont souvent été confrontés à une répression étatique brutale, entraînant des détentions massives et des décès. La répression par le Kenya des manifestations menées par des jeunes en mémoire des mobilisations de 2024 contre la hausse des taxes a causé au moins 65 morts et plus de 600 blessés, et conduit à l'arrestation de plus de 1 500 personnes entre juin et juillet 2025, certaines faisant face à des accusations de terrorisme. Lors d'une manifestation le 17 juin 2025, au moins un passant a été tué et 25 autres hospitalisés après que la police a utilisé des munitions réelles. De même, à Madagascar, les forces de sécurité ont fait un usage disproportionné et létal de la force. À la suite d'affrontements le 9 octobre 2025, la police a arrêté et déféré à la justice au moins 28 manifestants. En Angola, les manifestations de juillet 2025 contre la réduction des subventions au carburant ont été accueillies par une réponse policière violente. La répression d'une grève de trois jours, qui s'était transformée en manifestations plus larges, a vu la police utiliser une force excessive, y compris des munitions réelles, des gaz lacrymogènes et des matraques. Au moins 30 personnes ont été tuées et 277 blessées lors des manifestations et violences, plus de 1 500 personnes ont été détenues et des centaines ont fait l'objet de procès expéditifs. En Gambie, lors d'une manifestation pacifique en août 2025 contre les tarifs élevés des données internet, les forces de l'ordre ont arrêté environ 23 jeunes manifestants, dont le rappeur Ali Cham, alias Killa Ace, et le journaliste Yusuf Taylor.

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE



Madagascar : la police arrête un participant à une manifestation réclamant des réformes constitutionnelles à Antananarivo, Madagascar (photo : Luis Tato/ AFP)

Les élections et les tensions politiques ont été un autre déclencheur majeur de manifestations, souvent confrontées à une violence sanctionnée par l'État. Au Togo, en pleine répression de la dissidence, le rappeur et activiste Aamron a été arrêté en mai 2025 après la publication d'une vidéo considérée par les autorités comme un appel voilé à la mobilisation. Il a été détenu dans un hôpital psychiatrique pendant près d'un mois et a signalé avoir été torturé. Par ailleurs, les autorités ont violemment réprimé les manifestations pacifiques de juin 2025 contre la vie chère et les réformes constitutionnelles permettant au président de prolonger son mandat. Les forces

de sécurité et des milices ont utilisé une force disproportionnée, notamment des matraques et des canons à eau, et la police a arrêté arbitrairement au moins 81 manifestants. Au Cameroun, la période précédent et suivant l'élection d'octobre 2025 a été marquée par la répression. Le 4 août 2025, les forces de sécurité ont arrêté au moins 53 sympathisants de l'opposition devant le Conseil constitutionnel. Le 26 octobre 2025, elles ont tiré à balles réelles et utilisé des gaz lacrymogènes pour disperser des manifestants ayant défié une interdiction de manifester, entraînant la mort de quatre personnes à Douala et l'arrestation d'au moins 105 personnes.

Les manifestations menées par des activistes environnementaux et des étudiant·e·s ont également conduit à des arrestations et détentions. En Ouganda, les autorités ont arrêté 15 activistes environnementaux en novembre 2024 pour avoir protesté contre la destruction de la zone humide de Lwera. En février 2025, 11 autres activistes environnementaux du groupe Students Against EACOP ont été arrêtés lors d'une manifestation devant la mission de l'UE et inculpés de « nuisance publique ». En Afrique du Sud, en février 2025, 15 étudiant·e·s de l'Université de l'État-Libre ont été arrêtés lors de mobilisations portant sur des problèmes d'inscription et de financement.

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE

FAIT PRÉOCCUPANT

RÉPRESSION TRANSNATIONALE ET INTENSIFICATION DE LA RÉPRESSION DE LA DISSIDENCE AU-DELÀ DES FRONTIÈRES

En 2025, une tendance profondément inquiétante de répression transnationale s'est intensifiée à travers l'Afrique, révélant un effort collaboratif entre États visant à réduire au silence la dissidence au-delà de leurs frontières nationales. Cette campagne en pleine escalade, marquée par des enlèvements, des extraditions illégales, du harcèlement judiciaire et des actes de torture, a pratiquement éliminé tout refuge sûr pour les activistes, journalistes et figures de l'opposition, instaurant un climat de peur à l'échelle du continent. Les gouvernements s'appuient de plus en plus sur leurs relations diplomatiques et accords sécuritaires pour pourchasser les dissident·e·s, en violation flagrante du droit international des droits humains, de la souveraineté des États et des principes fondamentaux de l'asile et de la non-refoulement. Cette pratique témoigne d'un mépris total pour le respect du droit à une procédure régulière et marque un tournant stratégique vers une répression coordonnée au niveau régional.

L'Afrique centrale et de l'Ouest sont des foyers importants d'attaques étatiques contre la dissidence. L'affaire de l'activiste burkinabè Alain Christophe Traoré, connu sous le nom d'Alino Faso, en est un exemple frappant. Arrêté en Côte d'Ivoire sous l'accusation « d'intelligence avec des agents d'un État étranger », il a ensuite été retrouvé mort par pendaison en détention, dans des circonstances hautement suspectes. Ces types de charges servent fréquemment à délégitimer et

persécuter les critiques exilés. La Côte d'Ivoire a également été le théâtre d'une autre opération transfrontalière lorsque la police ivoirienne a arrêté le journaliste béninois Comlan Hugues Sossoukpé, exilé dans le pays, avant de l'extrader immédiatement vers le Bénin pour y faire face à des accusations de terrorisme liées à ses reportages critiques. L'incident illustre comment certains gouvernements exploitent leurs liens diplomatiques pour cibler des activistes et journalistes en fuite. Cet événement survient après un cas similaire au Bénin, où Steve Amoussou, activiste numérique critique du gouvernement, a été enlevé en exil à Lomé (Togo) en août 2024 et condamné à deux ans de prison pour « injure à caractère politique » et « diffusion de fausses informations » liées à une page Facebook critiquant les autorités.



Kenya : des manifestants brandissent le drapeau ougandais lors d'une manifestation pour la libération du leader de l'opposition Kizza Besigye, détenu à Nairobi (photo : Simon Maina/AFP)

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE



L'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique ont été le théâtre de certains des actes de répression transnationale les plus flagrants. Une opération coordonnée entre autorités kényanes et ougandaises a conduit à l'enlèvement de l'opposant ougandais de premier plan Kizza Besigye à Nairobi. Il a été illégalement transféré en Ouganda pour y être jugé devant un tribunal militaire constituant une manœuvre contournant les garanties du système judiciaire civil et révélant l'usage abusif de l'appareil sécuritaire pour neutraliser les opposants politiques. Dans un épisode révélant une impunité régionale alarmante, des agents militaires tanzaniens présumés ont enlevé, torturé et agressé sexuellement l'activiste kényan Boniface Mwangi et la journaliste ougandaise Agather Atuhaire, alors qu'ils se trouvaient à Dar es-Salaam pour observer le procès de Tundu Lissu. Le gouvernement kényan a également été pointé du doigt après la déportation illégale vers l'Ouganda de Martin Mavenjina, conseiller juridique principal à la Commission kényane des droits humains, dans ce qui a été largement dénoncé comme une mesure politiquement motivée visant à réduire au silence une voix majeure de la société civile. L'ensemble de ces événements dresse le tableau d'une alliance autoritaire inquiétante.



Kenya : des manifestants brandissent des pancartes contre la répression lors d'un rassemblement à Nairobi (photo : Simon Maina/AFP)

Au Soudan, le gouvernement a étendu sa répression de la dissidence au-delà de ses frontières, ciblant les figures pacifistes et les opposant·e·s politiques vivant à l'étranger. Un épisode marquant s'est produit en avril 2024, lorsque le procureur général par intérim a engagé de graves poursuites pénales contre l'ancien Premier ministre civil Abdalla Hamdok et d'autres dirigeant·e·s de la coalition politique Taqaddum, dont beaucoup vivent hors du Soudan. Les charges incluaient notamment des crimes contre l'humanité, « incitation à la guerre contre l'État » et « atteinte à l'ordre constitutionnel », certaines passibles de la peine de mort. Cette persécution judiciaire de personnalités en exil constitue une stratégie claire pour faire taire l'opposition et empêcher les voix appelant à une fin du conflit depuis l'étranger. Des journalistes, avocat·e·s et DDH soudanais·es vivant hors du pays ont également signalé des menaces, indiquant une campagne plus vaste d'intimidation visant la diaspora soudanaise.

Aux Comores, le cas d'Abdoussalam Ibrahim Mpingou, ressortissant comorien résidant en Tanzanie, est particulièrement préoccupant. Connu pour ses critiques envers les autorités comoriennes sur les réseaux sociaux, Mpingou a été arrêté en Tanzanie, puis extradé vers les Comores le 10 mai 2025. Il est actuellement poursuivi pour diffamation, injure publique et calomnie.

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

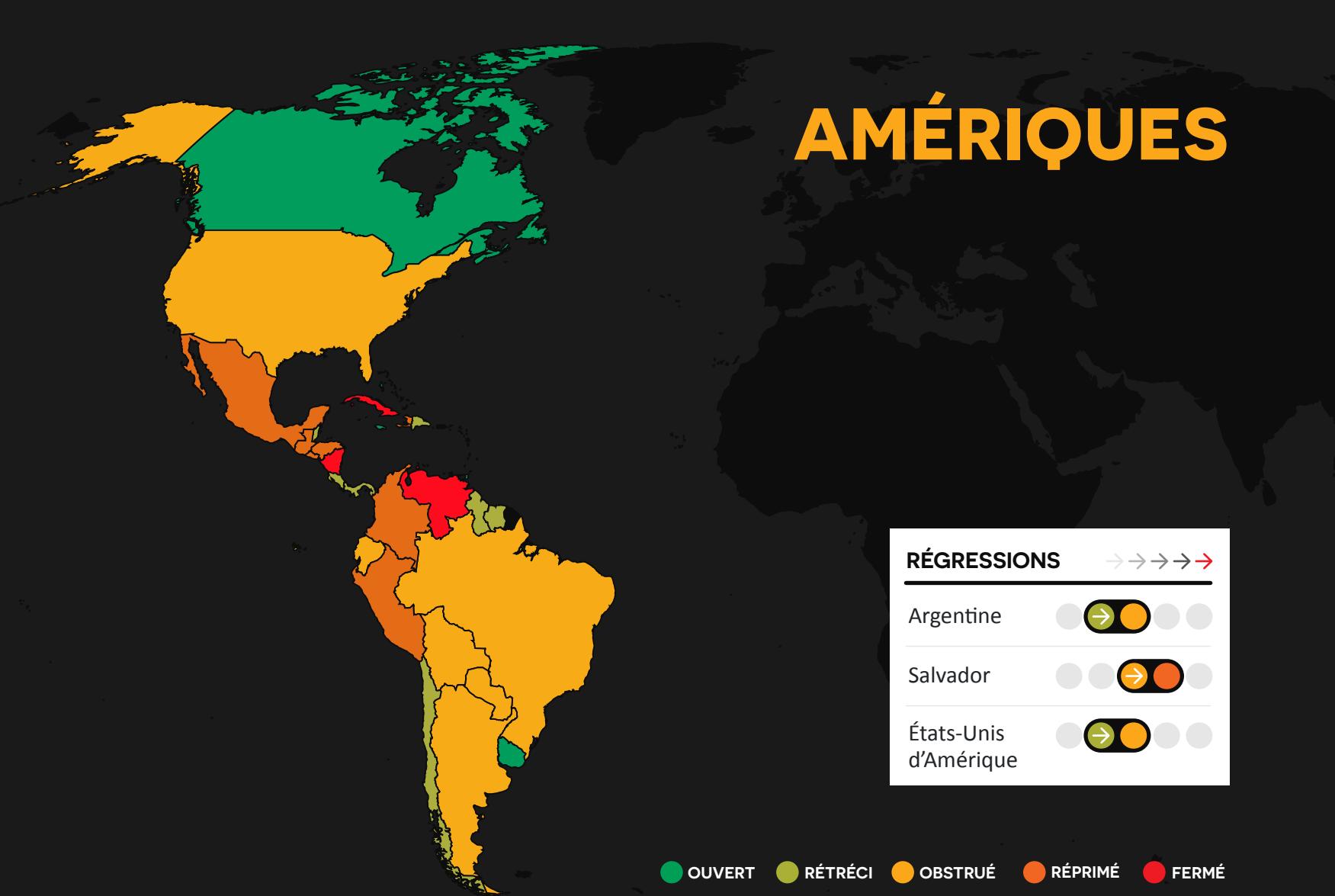
MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE



AMÉRIQUES



RÉGRESSIONS



Argentine



Salvador



États-Unis
d'Amérique



OUVERT

RÉTRÉCI

OBSTRUÉ

RÉPRIMÉ

FERMÉ

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET
AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE



APERÇU DES CLASSEMENTS

La société civile dans les Amériques a été mise à rude épreuve en 2025, alors que la région connaît un recul généralisé des libertés civiques. La majorité de la population vit désormais dans des environnements civiques obstrués (environ 60 %), tandis qu'environ 30 % supplémentaires sont exposés aux conditions les plus répressives : espaces civiques fermés ou réprimés. Sur 35 pays, l'espace civique est classé comme fermé dans trois, réprimé dans sept, obstrué dans six, retrécí dans neuf et ouvert dans 10.

Dans ce contexte de déclin, des démocraties de longue date montrent des signes de basculement autoritaire rapide, marqué par l'affaiblissement de l'État de droit et une multiplication des contraintes pesant sur la société civile indépendante. L'Argentine et les États-Unis en sont des exemples emblématiques.



États-Unis : un manifestant lève les mains alors que la police intervient lors d'une manifestation anti-Trump à Los Angeles (photo : Mario Tama/Getty Images)

Les États-Unis ont figuré deux fois en 2025 sur la liste de surveillance du CIVICUS Monitor, qui signale les pays connaissant une dégradation rapide des libertés civiques. Ils ont désormais été rétrogradés d'un espace civique retrécí à un espace obstrué, à la suite du retour de Donald Trump à la présidence en janvier 2025. Trump a émis des décrets présidentiels sans précédent visant à démanteler les institutions démocratiques, la coopération internationale et la justice internationale. Les autorités ont adopté une réponse militarisée face aux manifestations massives déclenchées par les opérations fédérales agressives et racistes visant les communautés migrantes. La liberté de la presse est sous pression, avec de la censure, du harcèlement judiciaire et de l'ingérence politique se traduisant par l'annulation ou la suspension d'émissions influentes, des coupes budgétaires affectant les médias indépendants et un accès plus restreint à la Maison-Blanche. Les mesures législatives et financières visant à brider la société civile se sont également accélérées, avec des États poussant des lois sur l'enregistrement des influences étrangères et des responsables évoquant des modifications controversées à la loi sur l'enregistrement des agents étrangers, qui faciliteraient le ciblage et la marginalisation de la société civile indépendante.

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE



La répression de l'activisme de solidarité avec la Palestine s'est également intensifiée en 2025, les autorités réprimant la dissidence sur les campus universitaires : criminalisation des étudiants étrangers, sanctions disciplinaires disproportionnées visant étudiants et professeurs, gels de financements, pression fiscale sur les établissements et suspension de groupes étudiants. Ces mesures font écho à des représailles similaires observées en 2024 sous l'administration Biden. Le gouvernement a imposé des sanctions contre le procureur et des juges de la Cour pénale internationale, des organisations palestiniennes et Francesca Albanese, Rapportrice spéciale de l'ONU sur la situation des droits humains dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967.

En Argentine, la classification est passée de rétrécie à obstruée, l'espace civique s'étant nettement dégradé depuis l'arrivée au pouvoir du président Javier Milei en décembre 2023. Son administration a entrepris une restructuration agressive de l'État et des mesures d'austérité, réduisant la capacité des institutions chargées de garantir les droits fondamentaux. Ces réformes ont déclenché des mobilisations massives et continues, auxquelles les autorités ont répondu en appliquant un protocole « anti-piquets » de 2023 et en recourant de plus en plus à des détentions arbitraires et à une force excessive. En mars 2025, la police a mené l'une des opérations les plus brutales des deux dernières années lors d'une manifestation de retraités à Buenos Aires, faisant environ 700 blessés et au moins 114 arrestations arbitraires. Les activistes ont également subi des représailles, notamment ceux défendant les territoires mapuches pendant les incendies en Patagonie en février 2025, ainsi que ceux

s'opposant aux projets miniers à Mendoza. Des journalistes signalent une hausse des agressions physiques, en particulier lors des manifestations, ainsi que de l'intimidation et des campagnes publiques de dénigrement, reflétant une hostilité croissante des autorités.



El Salvador : une femme montre des photos de prisonniers politiques lors d'une manifestation contre le gouvernement du président Nayib Bukele à San Salvador (photo : Marvin Recinos/AFP)

Au Salvador, la rétrogradation de l'espace civique, passé d'obstrué à réprimé, résulte d'années d'érosion des libertés civiques et du démantèlement des contre-pouvoirs institutionnels. Depuis son premier mandat en 2019, le président Nayib Bukele gouverne sous un état d'exception continu, suspendant les garanties constitutionnelles et

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE



concentrant un pouvoir inédit entre les mains de l'exécutif, désormais renforcé par des modifications constitutionnelles permettant la réélection présidentielle indéfinie. En 2025, la répression s'est intensifiée avec le ciblage systématique d'activistes et de journalistes, notamment à travers des cas alarmants de criminalisation, dont celui de la juriste de renom Ruth López. L'adoption d'une loi sur les agents étrangers particulièrement sévère, imposant une taxe de 30 % sur les financements internationaux et prévoyant des sanctions extrêmes, y compris des procédures administratives et pénales, l'annulation ou la suspension du statut juridique ou de l'autorisation d'opérer, et des amendes de 100 000 à 250 000 dollars américains. Le nouveau cadre juridique restrictif, combiné à un environnement contraignant pour la société civile, a gravement entravé les activités des OSC et a conduit d'importantes organisations à fermer leurs bureaux. La pression sur les médias indépendants est montée en flèche, poussant au moins 53 journalistes à l'exil d'ici octobre 2025, selon l'Association des journalistes du Salvador.

Les activistes de pays classés comme fermés sont de plus en plus pris pour cible même en exil. Le Groupe d'experts en droits humains sur le Nicaragua a documenté des cas de répression transnationale visant des exilé·e·s nicaraguayen·ne·s et leurs proches : assassinats, agressions, arrestations et expulsions illégales, menaces numériques. En juin 2025, l'assassinat du major à la retraite et critique virulente du gouvernement, Roberto Samcam Ruiz, au Costa Rica, après avoir signalé des

menaces de mort, illustre la gravité de la situation. Il avait dénoncé des abus militaires depuis 2018 et a été déchu de sa nationalité en 2023, rejoignant au moins 452 personnes apatrides depuis février 2023.

Les autorités vénézuéliennes ont eu recours à diverses tactiques, notamment l'entrave systématique aux déplacements et au travail des activistes et journalistes par l'annulation ou la rétention arbitraire de passeports. En mai 2025, au moins 40 passeports avaient été révoqués illégalement. Les organisations de défense des droits humains alertent également sur l'absence de protection pour les activistes et opposants ayant fui le pays après les élections contestées de 2024, chassés par la persécution politique. L'exil ne les protège pas. En octobre 2025, le défenseur des droits humains Yendri Velásquez et le consultant politique Luis Peche Arteaga ont été blessés par balles par des assaillants non identifiés en Colombie. Tous deux avaient fui le Venezuela après la répression post-électorale. Aucune preuve ne relie pour l'instant l'attaque aux autorités vénézuéliennes, tandis que l'enquête en Colombie reste au point mort, un manquement régulièrement dénoncé par la société civile.

L'assaut contre les libertés civiques dépasse les pays les plus restrictifs : même dans des États où les libertés sont généralement protégées, comme le Canada, le Chili, la République dominicaine et le Panama, des incidents de recours excessif à la force ont été recensés lors de manifestations.

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE



LES 5 PRINCIPALES VIOLATIONS POUR LES AMÉRIQUES

- 1 AGGRESSIONS CONTRE DES JOURNALISTES**

- 2 INTIMIDATION DE JOURNALISTES**

- 3 ARRESTATIONS DE DDH**

- 4 ASSASSINATS DE DDH**

- 5 USAGES EXCESSIFS DE LA FORCE**


RESTRICTIONS DE L'ESPACE CIVIQUE

Les violations des libertés civiques les plus fréquemment documentées dans les Amériques en 2025 ont été, dans l'ordre : les attaques contre des journalistes, l'intimidation de journalistes, la détention de DDH, les assassinats de DDH et l'usage excessif de la force lors de manifestations.

JOURNALISTES ATTAQUÉS, INTIMIDÉS ET MENACÉS

La liberté d'expression demeure la liberté civique la plus violée dans les Amériques. Les attaques, intimidations et menaces visant les journalistes figurent parmi les cinq violations les plus courantes de la région depuis 2018, révélant un climat durablement hostile à l'égard des médias et des dangers croissants pour les journalistes. Ce constat se vérifie quel que soit le classement de l'espace civique, du statut « ouvert » du Canada au statut « fermé » du Nicaragua.

Des attaques contre des journalistes ont été documentées dans au moins neuf pays, des actes d'intimidation dans 14 et des menaces dans 12. Les manifestations constituent un contexte particulièrement dangereux, représentant 40 % des

attaques recensées contre des journalistes dans la région. Les forces de sécurité sont fréquemment identifiées comme les principaux auteurs de violences, soulevant de fortes préoccupations quant à l'usage excessif de la force.



Argentine : un homme âgé aspergé de gaz lacrymogène lors d'une manifestation réclamant une augmentation des retraites à Buenos Aires (photo : Luis Robayo/AFP)

En Argentine, la Gendarmerie nationale a tiré horizontalement une grenade lacrymogène sur le photojournaliste Pablo Grillo lors des manifestations de retraités près du Congrès en mars 2025, le frappant à la tête et provoquant un grave traumatisme crânien

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE



qui l'a conduit en soins intensifs. Au Pérou, la police a agressé des journalistes couvrant les manifestations menées par des jeunes à Lima en septembre et octobre 2025, notamment en tirant des projectiles, en les bousculant, en les frappant avec des grenades lacrymogènes ou des matraques et en les expulsant des zones de protestation.

Le crime organisé a transformé le journalisme en activité à haut risque dans plusieurs parties des Amériques. La situation est devenue particulièrement dramatique en Haïti, où une crise profonde, alimentée par l'escalade de la violence des gangs, l'impasse politique et de longues injustices systémiques, expose ouvertement les journalistes. En avril 2025, des membres de gangs à Mirebalais ont enlevé le journaliste Roger Claudy Israël et son frère Marco, diffusant une vidéo les menaçant d'exécution avant de les relâcher après des négociations menées par SOS Journalistes. À Petite-Rivière de l'Artibonite, des membres de gangs ont enlevé le journaliste Valéry Pierre en décembre 2024, l'ont retenu 45 jours et soumis à des coups, brûlures et tortures avant de le libérer en janvier 2025.



Mexique : veillée le 15 mars pour les victimes retrouvées dans une fosse clandestine découverte le 5 mars à Teuchitlán, sur la place Zocalo à Mexico (photo : Selia Montes/REUTERS)

Dans les cas les plus extrêmes, couvrir des sujets sensibles peut être mortel. Le Brésil, la Colombie, l'Équateur, le Guatemala, Haïti, le Honduras, le Mexique et le Pérou restent parmi les endroits les plus dangereux pour les journalistes, le Mexique demeurant le pays le plus meurtrier hors zone de conflit armé. Les dangers ont été brutallement illustrés au début de 2025. Au moins quatre journalistes ont été tués au Mexique entre janvier et mars, dont Raúl Irán Villarreal Belmont (Guanajuato) et Calletano de Jesús Guerrero (État de Mexico), tous deux assassinés par des inconnus après avoir enquêté sur la corruption et des affaires politiques. Ces meurtres successifs montrent l'échec persistant des mécanismes étatiques de protection, laissant les journalistes exposés et l'impunité solidement enracinée.

Des autorités hostiles comme des acteurs non étatiques ont proféré des menaces, principalement contre des journalistes d'investigation, près de la moitié de ces attaques ayant lieu en ligne. En Uruguay, la journaliste Patricia Madrid a reçu une série de messages menaçants sur Instagram, prétendument envoyés par le frère d'un maire, après avoir publié un éditorial sur une affaire de corruption le concernant. Lorsque les femmes sont ciblées, l'intimidation prend souvent la forme d'un langage misogyne et raciste. Au Brésil, la présentatrice TV Luciana Barreto a été la cible de commentaires racistes sur les réseaux sociaux en mars 2025 après avoir dénoncé des propos discriminatoires dans le sport. En juin 2025, la journaliste Sílvia Tereza a rapporté des menaces incluant des suggestions de violence sexuelle. En Colombie, la journaliste Diana Saray Giraldo a subi une vague de harcèlement en ligne en janvier

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE



2025 après qu'un sénateur l'a accusée de « profilage » et qualifié ses publications de « dangereuses ». Les propos du sénateur ont déclenché des attaques misogynes sur les réseaux sociaux.

Une tendance préoccupante se dessine où des lois destinées à protéger les femmes contre la violence sont instrumentalisées pour réduire au silence les médias. Au [Guatemala](#) et au [Paraguay](#), les autorités ont utilisé ces protections pour censurer des journalistes, obtenant des ordonnances restrictives et des injonctions interdisant le contact, bloquant ainsi enquêtes et reportages. Par exemple, au Paraguay, une sénatrice du parti Colorado au pouvoir a [visé](#) la journaliste Laura Martino et deux collègues en déposant des plaintes au titre de la loi 5.777/2016 sur la protection intégrale des femmes contre toutes les formes de violence. En décembre 2024, une décision de justice leur a interdit de tenir des propos jugés insultants ou dénigrants envers la sénatrice et a banni tout acte considéré comme du harcèlement, de l'intimidation ou de la persécution fondée sur le genre, sous peine de poursuites pour outrage au tribunal.

Les journalistes ont été particulièrement exposés lors des élections. En Bolivie, pendant les élections générales d'août 2025, au moins 20 reporters ont été [agressés ou harcelés](#) par des inconnus, et au moins une journaliste a été suivie et interrogée par la police durant toute sa couverture du scrutin. Au Guyana, les tensions ont [augmenté](#) pendant les élections générales de septembre 2025 lorsque le président Irfaan Ali a attaqué verbalement l'Association de la presse guyanaise, la qualifiant de « partielle », « politiquement motivée » et « antidémocratique », après qu'elle a alerté sur l'hostilité

croissante envers la presse. Au Canada, la pression électorale a pris une forme différente : la journaliste Rachel Gilmore a [subi](#) du harcèlement en ligne en mars 2025 après qu'un porte-parole du Parti conservateur l'a publiquement dénigrée à propos d'une séquence de vérification des faits, déclenchant une vague d'attaques qui a conduit la chaîne à suspendre sa rubrique.

La pression exercée par des hauts responsables sur les journalistes s'est accentuée dans les [Caraïbes](#). Aux Bahamas, le Premier ministre Phillip Brave Davis a publiquement pris à partie une journaliste en juillet 2025 après qu'elle a révélé des inexactitudes dans les déclarations budgétaires. À Saint-Vincent-et-les-Grenadines, en février 2025, le Premier ministre Ralph Gonsalves a [réitéré](#) des accusations infondées selon lesquelles les médias et l'opposition recevraient des financements étrangers, requalifiant les reportages critiques en menace pour la souveraineté nationale.

DÉFENSEUR·E·S DES DROITS HUMAINS DÉTENUS

La détention de DDH figure pour la première fois parmi les cinq principales violations de la région, avec des cas enregistrés dans au moins 12 pays, dont l'[Argentine](#), la [Dominique](#), l'[Équateur](#), le [Salvador](#), le [Mexique](#) et le [Paraguay](#). Les autorités abusent de plus en plus du droit pénal pour qualifier les activistes de criminels, d'ennemis ou de terroristes, s'appuyant sur des campagnes de diffamation, des accusations vagues et des détentions préventives prolongées pour les réduire au silence.

Dans les pays où les gouvernements autoritaires sont en place depuis longtemps, les tensions politiques ont été

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE



suivies d'une forte escalade de la répression. Les détentions arbitraires et les disparitions forcées sont utilisées comme outils systémiques pour écraser la dissidence : les activistes sont arrêtés sans mandat, maintenus au secret et condamnés sans véritable défense juridique. Au Nicaragua, une opération policière en juillet 2025 a conduit à l'arrestation d'une famille entière, accusée de conspiration et de trahison, en représailles apparentes à son opposition au gouvernement. Peu après, l'opposant Mauricio Alonso Petri a été enlevé, disparu, puis retrouvé mort après 38 jours de détention par l'État. La répression s'est intensifiée après l'anniversaire de la Révolution sandiniste où au moins 33 personnes ont été détenues, dont des familles entières et des enfants, tandis que les autorités refusaient de révéler leur localisation ou leur état.

Au Venezuela, les autorités ont recours à la détention au secret et à des accusations floues liées à la sécurité nationale pour cibler des DDH de premier plan, dont des activistes bien connus d'OSC vénézuéliennes. Le 7 janvier 2025, elles ont arbitrairement arrêté Carlos Correa, directeur de l'organisation de liberté d'expression Espacio Público. Sa localisation est restée inconnue pendant huit jours malgré les demandes répétées de sa famille et de ses avocats. Deux jours plus tard, il a été conduit devant un tribunal antiterroriste, sans accès à un conseil juridique de confiance ni possibilité de communiquer à l'extérieur. Les autorités ont pourtant continué de nier connaître son lieu de détention, allant jusqu'à rejeter une requête en habeas corpus déposée en son nom. Correa a été libéré le 16 janvier 2025.



Venezuela : des manifestant.e.s brandissent une banderole réclamant la libération des prisonniers politiques lors d'une manifestation à Caracas avant l'investiture présidentielle (photo : Juan Barreto/AFP)

En mai 2025, Eduardo Torres, avocat du programme PROVEA (Programme vénézuélien d'éducation-action en droits humains), a été victime d'une disparition forcée durant 96 heures. Sa détention n'a été reconnue qu'après la pression publique exercée par la société civile et une déclaration du Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Volker Türk. Le procureur général l'a lié, sans inculpation formelle, à des accusations de conspiration, association criminelle, terrorisme et trahison dans le cadre des élections parlementaires et régionales. Entre janvier et août 2025, au moins 44 détentions arbitraires ont été documentées par la Mission internationale indépendante d'établissement des faits sur la République bolivarienne du Venezuela, preuve d'un schéma plus large de répression et de la criminalisation systématique de la société civile indépendante dans le sillage de la crise électorale de 2024.

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE



Les autorités continuent de cibler les activistes prodémocratie à Cuba. L'écrivain et journaliste indépendant José Gabriel Barrenechea a été arbitrairement détenu en novembre 2024 pour des accusations de trouble à l'ordre public liées à des manifestations. Sa détention s'est accompagnée de graves violations du droit à un procès équitable, du refus de contact familial et d'une détérioration dramatique de sa santé en prison. Les assignations à résidence de facto demeurent également un moyen courant de réprimer la dissidence.

Aux États-Unis, les activistes solidaires de la Palestine ont fait l'objet d'une pression intense. Après les manifestations étudiantes de 2024, les autorités ont durci leur réponse et, dès début 2025, ont commencé à utiliser les lois migratoires pour réduire la contestation au silence. Des étudiants nés à l'étranger ont été arbitrairement détenus par les autorités fédérales malgré l'absence de preuve d'activité criminelle, leurs visas ont été révoqués et leurs droits procéduraux supprimés en s'appuyant sur des clauses archaïques et obscures de la Loi sur l'immigration et la nationalité de 1952, permettant l'expulsion pour « conséquences potentiellement graves sur la politique étrangère ».

Un cas emblématique est la détention arbitraire de Mahmoud Khalil. Des agents de l'ICE, sans documentation, l'ont informé que son visa et son statut de résident étaient révoqués. Il a été transféré à 1 600 kilomètres de son domicile au centre de détention ICE de Louisiane centrale, un établissement longtemps critiqué pour ses conditions abusives et son manque de soins médicaux, sans notification à sa famille ni à ses avocats. Des actions similaires ont visé la doctorante Rümeysa Öztürk et

le chercheur Badar Khan Suri en mars 2025, ainsi que l'étudiant Mohsen Mahdawi en avril 2025. Elles s'inscrivent dans une répression plus large où des activistes étudiants sont « doxxés », interrogés, suspendus et surveillés simplement pour avoir exprimé leur opinion.



Marche pour la libération de Mahmoud Khalil et contre les expulsions à Washington D.C.
(photo : Diane Krauthamer)

Au Guatemala, les DDH font face à une persécution incessante, le Bureau du procureur et des juges alliés renforçant des pratiques criminalisant la société civile, en particulier les mouvements autochtones, colonne vertébrale de la résistance à la corruption et à l'impunité. En avril 2025, les autorités ont arbitrairement détenu Héctor Chaclán et Luis Pacheco, anciennes autorités autochtones des 48 Cantons de Totonicapán, pour obstruction à la justice et terrorisme en lien avec leur rôle dans les mobilisations pacifiques d'octobre 2023 visant à défendre la victoire électorale du président Bernardo Arévalo. Malgré des efforts initiaux du gouvernement Arévalo pour ouvrir le dialogue avec la société civile, les avancées restent limitées. Parallèlement, des affaires emblématiques, comme la poursuite continue de l'ancienne procureure anticorruption Virginia Laparra et la détention arbitraire depuis trois ans du journaliste José Rubén Zamora, montrent que les poursuites politiquement motivées persistent.

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE



DÉFENSEUR·E·S DES DROITS HUMAINS TUÉS

En 2025, les Amériques sont restées la région la plus meurtrière au monde pour les DDH, avec des homicides documentés dans au moins neuf pays, dont le [Brésil](#), la [Colombie](#), le [Guatemala](#), le [Honduras](#), le [Mexique](#) et le [Pérou](#), parmi les plus dangereux. Beaucoup des personnes assassinées étaient des défenseur·e·s de l'environnement et des terres s'opposant à des projets extractifs. D'autres ont été tuées pour avoir défendu les libertés démocratiques, les droits LGBTQI+ ou la justice sociale.

La Colombie est l'épicentre de cette crise, comme l'a régulièrement [signalé](#) Global Witness. L'Institut d'études pour le développement et la paix a enregistré près de 200 assassinats entre janvier et octobre 2025, la plupart commis dans une impunité totale. Les homicides se concentrent dans des régions déjà frappées par une violence aiguë, notamment Antioquia, Cauca, Nariño, Norte de Santander et Valle del Cauca, où les communautés afro-colombiennes, paysannes et autochtones subissent de plein fouet le conflit armé.

Par exemple, en juin 2025, le défenseur autochtone Awá Aurelio Araujo Hernández, coordinateur de l'autorité traditionnelle du peuple Awá à Ricaurte Camawari, a été assassiné avec ses deux agents de protection. L'attaque a suivi des mois de menaces, l'incendie de sa maison et une



Colombie : Le défenseur Awá Aurelio Araujo Hernández (Photo : réseaux sociaux).

pression croissante de groupes armés tentant d'infiltrer les structures de gouvernance Awá. Quatre dirigeants Awá avaient été tués à la mi-2025, malgré des mesures de précaution en place depuis longtemps.

Au Honduras, le défenseur environnemental Juan Bautista Silva et son fils Juan Antonio ont été [assassinés](#) après avoir recueilli des preuves d'exploitation forestière illégale afin de soutenir une plainte auprès du parquet. Leurs corps ont été retrouvés au pied d'une falaise, portant des signes de violence extrême. Peu avant leur disparition, Silva avait reçu un appel provenant d'un numéro inconnu, prétendument d'un fonctionnaire. Silva défendait les forêts communautaires depuis des décennies et avait survécu à une attaque en 2020, mais ses plaintes répétées étaient restées sans réponse.

Année après année, la récurrence de cette tendance honteuse révèle l'urgence pour la région de renforcer bien davantage les mécanismes de protection des DDH. L'Accord d'Escazú reste insuffisamment appliqué, et des efforts supplémentaires sont nécessaires pour traduire ses engagements en plans d'action nationaux concrets.

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE

FAIT PRÉOCCUPANT ÉQUATEUR ET PÉROU

Les conditions de l'espace civique se détériorent rapidement en Équateur. Le président Noboa est en train de faire avancer une série de lois d'ampleur qui menacent les OSC. Les forces de sécurité ont eu recours à une force excessive et létale contre les manifestations pacifiques menées par des peuples autochtones en septembre et octobre 2025. La répression a entraîné la mort de deux dirigeant·e·s autochtones, des centaines de blessés et plus de 200 arrestations, avec des signalements de disparitions forcées. Le recours récurrent du gouvernement aux états d'urgence a encore restreint les libertés d'association, de circulation et de réunion pacifique, touchant de manière disproportionnée les communautés afro-équatoriennes et autochtones. Les attaques contre les journalistes se sont intensifiées, incluant des assassinats, des menaces, et des exils forcés, prolongeant la tendance qui avait conduit à inscrire l'Équateur sur la Watchlist du CIVICUS Monitor en 2023.

Le Pérou est un autre pays préoccupant, l'espace civique s'y dégradant dans un contexte de nouvelles turbulences politiques après la destitution de la présidente Dina Boluarte et la nomination du président par intérim José Jeri en octobre 2025. Les forces de sécurité ont répondu aux mobilisations de la jeunesse par une force létale et, fin octobre, un état d'urgence a été décrété à Callao et Lima, suspendant des garanties constitutionnelles essentielles et augmentant le risque de détentions arbitraires et d'abus. Le Congrès a fait avancer

des textes législatifs très éloignés des normes internationales en matière de droits humains, notamment des amendements à la loi sur l'Agence péruvienne de coopération internationale qui élargissent les pouvoirs de supervision de l'agence et classent comme infraction grave toute activité ou utilisation de fonds non approuvée, et une nouvelle loi adoptée en août 2025 accordant une large amnistie aux membres des forces de sécurité impliqués dans de graves violations des droits humains. Combinés à la persistance des violences visant les DDH et les journalistes, ces développements contribuent à un espace civique extrêmement restreint. En 2024, la note du Pérou concernant l'espace civique a été rétrogradée de « obstrué » à « réprimé », reflétant des années d'érosion cumulative et systématique des libertés civiques.



Équateur : un manifestant face à des policiers antiémeutes lors d'une grève nationale organisée par la plus grande organisation autochtone du pays (photo : Rodrigo Buendia/AFP)

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

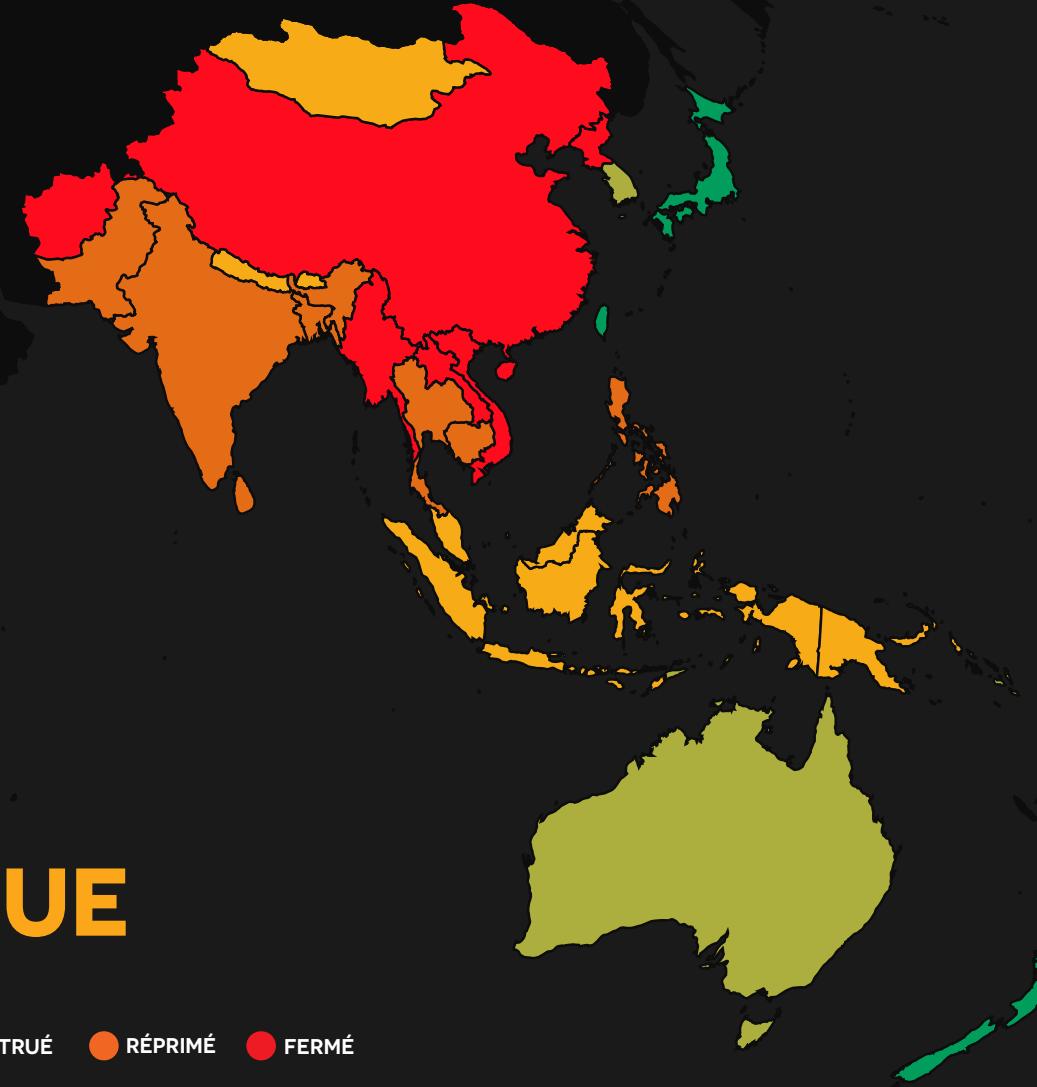
RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE



ASIE PACIFIQUE

OUVERT RÉTRÉCI OBSTRUÉ RÉPRIMÉ FERMÉ



PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET
AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE

APERÇU DES CLASSEMENTS

La principale violation de l'espace civique dans la région Asie-Pacifique est la détention de DDH, les autorités ayant recours à un éventail de lois restrictives et d'accusations forgées de toutes pièces pour les arrêter et les poursuivre. Une autre tendance largement répandue est la détention de manifestant·e·s pour avoir organisé ou participé à des mobilisations contre la corruption ou les violations des droits humains. Les gouvernements recourent aussi à la censure pour bloquer les critiques du pouvoir et priver les citoyen·ne·s d'accès à l'information.

En Asie, sept pays et territoires restent classés comme fermés : l'Afghanistan, la Chine, Hong Kong, le Laos, le Myanmar, la Corée du Nord et le Vietnam. Neuf pays sont classés comme réprimés : le Bangladesh, le Brunei, le Cambodge, l'Inde, le Pakistan, les Philippines, Singapour, le Sri Lanka et la Thaïlande.

Six pays figurent dans la catégorie obstrué : le Bhoutan, l'Indonésie, la Malaisie, les Maldives, la Mongolie et le Népal. La Corée du Sud et le Timor-Oriental conservent leur niveau « rétréci », tandis que le Japon et Taïwan sont les seuls pays classés « ouverts » en Asie.

La situation est plus positive dans les pays du Pacifique, dont sept sont classés « ouverts ». Cinq sont classés « rétrécis » : l'Australie, Fidji, les îles Salomon, Tonga et Vanuatu. Nauru et la Papouasie-Nouvelle-Guinée restent catégorisés comme « obstrués ».

Aucun changement de notation de l'espace civique n'a été enregistré dans la région au cours de l'année écoulée.



Bangladesh : la police utilise un canon à eau pour disperser des manifestants à Dhaka qui réclament une révision des résultats des examens de recrutement des enseignants (photo : Munir Uz Zaman/AFP)

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE



LES 5 PRINCIPALES VIOLATIONS EN ASIE PACIFIQUE



RESTRICTIONS DE L'ESPACE CIVIQUE

ARRESTATIONS DE DÉFENSEUR·E·S DES DROITS HUMAINS

Les autorités ont arrêté des DDH dans au moins 15 pays d'Asie et du Pacifique. Beaucoup ont été criminalisés en vertu de lois antiterroristes, de dispositions de diffamation pénale, de lois de sécurité nationale ou d'ordre public. Dans certains cas, des décès, mauvais traitements et actes de torture en détention ont été rapportés. Les inquiétudes augmentent aussi quant à la répression transnationale entraînant l'arrestation de DDH hors de leurs pays d'origine.

En Chine, les détentions restent extrêmement répandues, des dizaines de personnes étant arrêtées et jugées en secret sur la base de dispositions vagues telles que « provocation de troubles » ou « subversion du pouvoir de l'État ». Parmi elles figurent la journaliste citoyenne Zhang Zhan, le cinéaste Chen Pinlin et l'avocat des droits humains Xie Yang. Certain·e·s ont subi des actes de torture ou d'autres mauvais traitements. À Hong Kong, des dizaines d'activistes pro-démocratie ont été criminalisé·e·s en vertu de la draconienne Loi sur la sécurité nationale de 2020 et de l'Ordonnance de 2024 sur la préservation de la sécurité nationale, notamment l'avocate des droits humains Chow Hang-Tung et le propriétaire de presse Jimmy Lai. Les autorités ont aussi poursuivi leur répression transnationale en émettant des mandats, offrant des primes, annulant des passeports et poursuivant les familles de militant·e·s hongkongais·es en exil. Au Laos, l'avocat Lu Siwei a été condamné pour « franchissement illégal de la frontière » en mai 2025 après sa détention.

Dans de nombreux pays d'Asie du Sud-Est, les DDH sont criminalisé·e·s. Au Vietnam, ils et elles sont arrêté·e·s systématiquement et poursuivi·e·s pour « abus des libertés démocratiques » ou « propagande contre l'État », comme le journaliste Truong Huy San, le défenseur des droits fonciers Trinh Ba Phuong et l'avocat Tran Dinh Trien. Au Cambodge, les accusations d'incitation restent l'outil privilégié pour criminaliser les activistes, dont le DDH environnemental Ouk Mao

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE



et le syndicaliste et militant politique Rong Chhun, tandis que cinq activistes écologistes du mouvement environnemental Mother Nature restent derrière les barreaux. Le gouvernement cambodgien pratique également la répression transnationale en poursuivant des DDH au-delà de ses frontières en Malaisie et en Thaïlande. Les autorités thaïlandaises ont utilisé l'article 112 du Code pénal qui criminalise la critique de la monarchie, connu sous le nom de loi de lèse-majesté, pour détenir et condamner des dizaines de DDH pour avoir osé s'exprimer. Les tribunaux refusent systématiquement la libération sous caution aux personnes inculpées de ce délit. Parmi eux figure l'avocat Arnon Nampa, qui cumule désormais 10 condamnations totalisant 29 ans de prison pour son activisme. Il doit encore comparaître dans quatre procès.



Cambodge : Le militant écologiste Thun Ratha est escorté par des policiers à l'extérieur de la Cour suprême à Phnom Penh le 30 avril 2025 (Crédit photo : TANG CHHIN Sothy/AFP).

La junte militaire du Myanmar détient des DDH dans diverses prisons du pays, sur la base d'accusations fabriquées depuis le coup d'État de 2021. En mai 2025, le journaliste Than Htike Myint a été condamné à cinq ans de prison pour terrorisme. De nombreux DDH sont placé·e·s en isolement, soumis à la

torture et à des traitements cruels systématiques, certain·e·s mourant en détention faute de soins médicaux. En juillet 2025, l'étudiante activiste Ma Wut Yee Aung est morte à la prison d'Insein des suites de blessures infligées lors de tortures pendant son interrogatoire par la junte.

Aux Philippines, des DDH, dont des activistes autochtones, ont été arrêté·e·s sur la base d'accusations fabriquées de meurtre et de financement du terrorisme, tandis que Salome (Sally) Crisostomo Ujano, défenseure des droits des femmes accusée de rébellion, purge une peine minimale de 10 ans. En Indonésie, huit activistes, dont Delpedro Marhaen, encourent entre six et 12 ans de prison pour avoir simplement exprimé leurs opinions et publié sur les réseaux sociaux leur soutien aux manifestations menées par la Génération Z en août 2025, déclenchées par l'annonce d'une allocation logement pour les parlementaires. Ils et elles sont accusé·e·s d'incitation à la violence.

En Asie du Sud, les DDH ont également été arrêté·e·s et criminalisé·e·s. Au Pakistan, une répression systématique et implacable vise les activistes baloutches demandant justice, responsabilité et fin des disparitions forcées. Le Département de lutte antiterroriste en a arrêté des dizaines, dont Mahrang Baloch, dirigeante du Baloch Yakjehti Committee, un groupe de défense des droits humains. Les autorités ont également détenu des journalistes.

En Inde, six DDH accusés d'avoir participé aux violences communautaires de Bhima Koregaon en 2018 restent détenus

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE



sous le régime de la Loi draconienne sur la prévention des activités illégales, une loi antiterroriste. Le défenseur cachemiri Khurram Parvez, arrêté en 2021 sous la même loi, est détenu dans une prison de haute sécurité à Delhi en représailles pour son travail de défense des droits humains.

En Afghanistan, les Taliban continuent d'arrêter et de persécuter des DDH, dont des universitaires ainsi que des activistes culturels et éducatifs. En février 2025, ils ont arbitrairement arrêté l'activiste de l'éducation Wazir Khan à son domicile à Kaboul, l'ont menotté, bandé les yeux et emmené à la Direction générale du renseignement. Les Taliban mènent aussi une répression implacable contre les journalistes, en arrêtant et maltraitant des dizaines. Des agents du renseignement taliban ont arrêté Sulaiman Rahil, directeur de Radio Khushal dans la province de Ghazni, en mai 2025, après qu'il eut rendu compte de la situation de femmes vivant dans une extrême pauvreté ; il a été condamné à trois mois de prison.

MANIFESTANT·E·S DÉTENU·E·S

Dans l'ensemble de l'Asie-Pacifique, les populations se sont mobilisées pour réclamer des réformes démocratiques et le respect des droits humains, exiger de meilleurs services publics et la fin de la corruption, appeler à la justice climatique et environnementale, et exprimer leur solidarité avec la Palestine. En réponse, les États ont déployé leurs forces de sécurité pour arrêter et détenir des manifestant·e·s dans au moins 18 pays.

En Asie du Sud-Est, les autorités indonésiennes ont sévèrement réprimé les manifestations. En mars 2025, la police a procédé

à des arrestations et a utilisé une force excessive contre des dizaines de milliers d'activistes, de membres de syndicats et d'étudiant·e·s qui participaient à une mobilisation nationale contre les révisions controversées de la loi militaire. Selon l'équipe de plaidoyer pour la démocratie, les militaires et la police ont été identifiés comme les principaux auteurs de violences. Au total, 161 personnes ont été arbitrairement détenues pendant les manifestations. Une répression encore plus brutale s'est abattue lors des manifestations massives d'août 2025. Selon des organisations de défense des droits humains, plus de 3 000 manifestant·e·s ont été détenu·e·s, dont des enfants. Certain·e·s ont été privé·e·s d'un accès adéquat à une assistance juridique et ont été contraint·e·s et intimidé·e·s pour signer des déclarations officielles.



Philippines : un policier arrête une manifestante lors d'une manifestation anti-corruption à Manille (photo : Ezra Acayan/Getty Images)

Aux Philippines, des dizaines de milliers de personnes sont descendues dans la rue en septembre 2025 pour protester contre la corruption gouvernementale, après des allégations selon lesquelles des milliards de dollars de fonds publics

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE



auraient été détournés dans de faux projets de lutte contre les inondations. Les organisations de défense des droits humains ont signalé que la police avait utilisé une force excessive, arrêté et détenu arbitrairement plus de 200 personnes, dont 91 enfants, tout en refusant aux personnes interpellées l'accès à des avocat·e·s et à leurs familles. La police a engagé diverses poursuites contre les détenu·e·s en vertu de la loi de 1985 sur les rassemblements publics, héritée de l'ère dictatoriale et longtemps critiquée pour restreindre le droit de manifester.

En Malaisie, trois activistes étudiant·e·s ont été détenu·e·s en juin 2025 et interrogé·e·s en vertu de la loi sur la sédition pour une manifestation dans l'État de Sabah visant à faire pression sur le Premier ministre afin qu'il agisse contre des politiciens corrompus. En septembre 2025, la police a détenu un groupe d'environ sept manifestant·e·s solidaires de la Palestine qui s'étaient rassemblé·e·s près de l'ambassade des États-Unis à Kuala Lumpur.

Au Timor-Leste, en septembre 2025, au moins 12 étudiant·e·s ont été arrêté·e·s et détenu·e·s pendant plusieurs heures après que la police a tiré des gaz lacrymogènes sur des personnes protestant contre un projet d'achat de nouvelles voitures pour les parlementaires.

Les autorités ont également détenu des manifestant·e·s à travers l'Asie du Sud. Au Pakistan, les restrictions contre les manifestations des activistes baloutches se poursuivent. En janvier 2025, la police de Karachi a entravé et arrêté des activistes avant une manifestation pacifique dans la province du Sindh. En mars 2025, des membres éminents du Baloch

Yakjehti Committee ont été arrêtés lors d'une manifestation pacifique à Quetta. Le même mois, au moins six activistes ont été détenu·e·s à la suite d'une manifestation à Karachi pour avoir enfreint une interdiction générale de rassemblement. En février 2025, la police pakistanaise a arrêté plusieurs membres de l'opposition avant une manifestation prévue par le parti Pakistan Tehreek-e-Insaf (PTI) de l'ancien Premier ministre emprisonné Imran Khan, visant à marquer le premier anniversaire des élections nationales que les partisan·e·s du PTI estiment truquées au profit des partis en place. En juillet 2025, un tribunal antiterroriste a condamné huit membres du PTI à 10 ans de prison pour avoir incité à des protestations devant des sites militaires en 2023.

En Inde, au moins neuf étudiant·e·s manifestant·e·s restent en détention, parmi lesquels Gulfisha Fatima et Umar Khalid, pour avoir participé aux manifestations de 2020 contre la loi sur la citoyenneté (Citizenship Amendment Act), qui discrimine les musulmans. Ils et elles sont détenu·e·s depuis environ cinq ans pour des accusations de terrorisme, et leur procès n'a toujours pas débuté. Au Sri Lanka, en mars 2025, la police a arrêté 27 activistes étudiant·e·s à Colombo pour avoir protesté contre le processus de recrutement dans la fonction publique, tandis que certain·e·s des manifestant·e·s détenu·e·s lors des manifestations massives de l'Aragalaya en 2022, qui ont conduit à un changement de gouvernement, restent en détention. Aux Maldives, des rapports continuent de faire état d'arrestations et d'un usage excessif de la force contre des manifestant·e·s de l'opposition et des jeunes activistes.

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE



En Chine, le manifestant solitaire Peng Lifa a été condamné à neuf ans de prison en juillet 2025 pour avoir exprimé pacifiquement son opposition au confinement lié au COVID-19 et au régime antidémocratique du président Xi Jinping en octobre 2022. Il a été victime d'une disparition forcée pendant plus de deux ans après son arrestation. À Hong Kong, la police a arrêté au moins 12 personnes pour empêcher toute forme de manifestation ou de veillée lors de l'anniversaire du massacre de la place Tiananmen, en juin 2025.

Une étude de l'Université de Bristol a révélé que la police australienne est en tête mondiale pour l'arrestation de manifestant·e·s pour le climat et l'environnement. Selon cette étude, plus de 20 % des manifestations climatiques et environnementales ont donné lieu à des arrestations, soit plus de trois fois la moyenne mondiale. En juin 2025, cinq personnes ont été arrêtées lors d'une manifestation de solidarité avec la Palestine à Sydney, visant une entreprise australienne fournissant des armes à Israël. Des mauvais traitements policiers ont également été signalés.

CENSURE DES VOIX CRITIQUES

Une autre préoccupation majeure concernant l'espace civique dans la région est le recours à la censure par les gouvernements, documenté dans au moins 14 pays. Au cours de l'année, les autorités ont utilisé leurs pouvoirs pour restreindre l'accès à des informations critiques envers l'État en bloquant des portails d'information et des plateformes de réseaux sociaux, en imposant des coupures d'internet et en interdisant des publications.

La Chine met en œuvre l'un des systèmes de censure les plus sophistiqués au monde, qu'elle utilise pour bloquer l'accès à des blogs, réseaux sociaux et sites internet critiques du Parti communiste chinois. Le régime totalitaire de la Corée du Nord continue de bloquer l'accès aux médias étrangers, en particulier ceux provenant de Corée du Sud. Les sanctions pour accéder ou distribuer de tels contenus incluent la prison, le travail forcé et la peine de mort.

En Asie du Sud-Est, Singapour impose une censure omniprésente. La loi sur la protection contre les fausses informations et la manipulation en ligne est un texte très large qui permet à un·e ministre de déclarer qu'une information publiée en ligne est fausse et d'ordonner sa « correction » ou son retrait si cela est jugé dans l'intérêt public. Le gouvernement a utilisé cette loi en janvier 2025 pour bloquer l'accès au site académique australien East Asia Forum, après la publication d'un article portant sur Singapour. En avril 2025, le gouvernement a ordonné à Meta, propriétaire de Facebook, de bloquer l'accès des Singapourien·ne·s aux publications de personnes étrangères avant l'élection nationale. En juin 2025, une production théâtrale a été annulée pour avoir abordé des enjeux considérés comme « contraires à l'intérêt national ».

En Malaisie, le gouvernement a continué d'utiliser la loi de 1984 sur la presse et les publications pour interdire des livres afin de « prévenir la diffusion de croyances, d'idéologies ou de mouvements susceptibles de compromettre la sécurité, l'ordre public ou l'harmonie sociale ». Parmi ces ouvrages figurent des livres contenant des personnages et thèmes LGBTQI+, ainsi que des livres considérés comme religieusement déviants.

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE

Au Vietnam, les autorités ont interdit une édition imprimée de The Economist de mai 2025, qui présentait le plus haut dirigeant du pays en couverture. Aux Philippines, un documentaire montrant le harcèlement de pêcheurs philippins en mer de Chine méridionale a été retiré deux jours avant sa première prévue, suscitant des inquiétudes sur une possible pression politique.



Vietnam : Les autorités ont interdit l'édition imprimée de mai 2025 de The Economist.

En Indonésie, en janvier 2025, le groupe de punk rock Sukatani a été contraint de présenter des excuses publiques et de retirer de toutes les plateformes en ligne sa chanson dénonçant la corruption policière. Beaucoup pensent que la police a exercé des pressions pour y parvenir. Les autorités indonésiennes ont également cherché à restreindre la couverture médiatique des manifestations d'août 2025, la commission de radiodiffusion ayant émis une circulaire demandant aux médias de ne rien diffuser susceptible de ternir l'image du gouvernement. Les autorités ont en outre perturbé l'accès à internet, notamment en suspendant la fonction de diffusion en direct de TikTok, qui était devenue un outil essentiel pour documenter les manifestations en temps réel.

En avril 2025, une cour d'appel thaïlandaise a confirmé une décision de première instance de 2022 visant à bloquer et supprimer 52 URL en vertu de l'article 20 de la loi sur la

criminalité informatique, notamment le site www.no112.org, utilisé pour recueillir des signatures en faveur de l'abrogation de la loi sur le lèse-majesté. Elle a estimé que le contenu, qui plaiddait pour l'abrogation de l'article 112 du Code pénal, portait atteinte à la moralité et à l'ordre public en sapant la monarchie.

La censure a également été documentée en Asie du Sud. En juillet 2025, un magistrat judiciaire au Pakistan, agissant à la demande de l'Agence nationale d'enquête sur la cybercriminalité, a ordonné à YouTube de bloquer 27 chaînes, dont celles des journalistes Matiullah Jan et Asad Toor, ainsi que la chaîne officielle du PTI et celles de plusieurs autres commentateurs politiques. En mai 2025, YouTube a informé le journaliste d'investigation exilé Ahmad Noorani qu'il avait bloqué sa chaîne, suivie par 173 000 personnes, au Pakistan à la suite d'une plainte juridique du gouvernement. Des coupures d'internet ont été imposées autour de rassemblements de l'opposition.

En Inde, en avril 2025, à la suite d'une attaque armée au Cachemire, les autorités ont bloqué des comptes sur les réseaux sociaux et des chaînes YouTube. Le gouvernement a également ordonné le blocage de la chaîne YouTube 4PM News Network, invoquant des impératifs de sécurité nationale et d'ordre public, à la suite de sa couverture du mouvement anti-guerre. En mai 2025, les autorités ont ordonné le blocage de plus de 8 000 comptes sur X/Twitter, dont ceux des médias du Cachemire Free Press Kashmir, The Kashmiriyat et Maktoob Media, spécialisé dans les questions relatives aux droits humains et aux minorités.



PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE



En juillet 2025, des informations ont révélé que le gouvernement indien avait ordonné à X/Twitter de bloquer plus de 2 000 comptes, dont deux comptes de Reuters News, tandis qu'en août 2025, les autorités ont interdit 25 ouvrages universitaires et journalistiques sur le Cachemire. Ces ouvrages traitaient des violations commises au Cachemire et de l'évolution politique de la région au fil des décennies.



Au Népal, en juillet 2025, l'Autorité des télécommunications du Népal a ordonné aux fournisseurs de services de bloquer Telegram, affirmant que la mesure visait à lutter contre la fraude en ligne et le blanchiment d'argent. L'interdiction généralisée de 26 plateformes de réseaux sociaux, imposée en septembre 2025, a déclenché des manifestations massives menées par la génération Z, auxquelles l'État a répondu par une brutalité telle que 76 personnes ont été tuées avant que le Premier ministre ne soit contraint de démissionner.

Les autorités talibanes en Afghanistan imposent un contrôle strict des contenus médiatiques, limitant de fait la diffusion

d'informations à des récits approuvés par l'État. Des médias ont été suspendus ou fermés, et des femmes journalistes arrêtées ou licenciées.

Dans le Pacifique, les lois sur la diffamation en ligne créent un climat d'autocensure et ont servi à criminaliser des critiques et des DDH qui s'expriment publiquement. Les journalistes rencontrent également des obstacles dans leur travail, notamment des restrictions à l'accès à l'information ainsi que des abus et menaces en ligne. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, le journaliste Culligan Tanda a été licencié pour avoir invité un parlementaire de l'opposition dans son émission, tandis qu'aux Samoa, Lagi Keresoma a été inculpée de diffamation pénale en mai 2025 pour avoir fait un reportage sur un policier. Au Vanuatu, le gouvernement surveille les médias pour s'assurer que les contenus ne contredisent pas son discours, tandis que Nauru impose des frais élevés aux journalistes internationaux souhaitant se rendre dans le pays. Les activistes environnementaux restent exposés aux poursuites-bâillons (SLAPP), des actions judiciaires destinées à accabler la société civile de procédures longues et coûteuses.



Alliance Radio Begum, une radio féminine perquisitionnée puis suspendue par les talibans en février 2025 (Photo : @Twitter/GTBundy).

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE

Une régression continue de l'espace civique est en cours en Indonésie. Plus d'un an après l'arrivée au pouvoir du président Prabowo Subianto, de sérieuses inquiétudes ont été soulevées concernant les efforts des autorités pour restreindre l'espace civique et faire taire la dissidence. Des dizaines de DDH ont été arrêté·e·s, criminalisé·e·s, intimidé·e·s, agressé·e·s physiquement ou placé·e·s sous surveillance. Des inquiétudes persistent concernant la répression brutale des manifestations, menée en toute impunité, en particulier en mars et août 2025. Les médias ont fait l'objet de menaces et d'attaques, y compris lors de la couverture des manifestations, et le gouvernement a poursuivi la répression de l'activisme dans la région de Papouasie, où les populations expriment depuis longtemps des griefs liés aux abus systématiques des forces de sécurité et à l'exploitation des ressources.



Indonésie : des membres de syndicats et de la société civile défilent avec des drapeaux et des pancartes lors d'une manifestation contre la répression policière à Jakarta (photo : Aditya Irawan/AFP)

Le Pakistan constitue également un pays de préoccupation, avec la criminalisation persistante des DDH et des journalistes, une répression continue des mouvements de défense des droits humains et des manifestations, ainsi que des restrictions numériques en constante aggravation. Une répression systématique contre les activistes baloutches est en cours depuis mars 2025, nombre d'entre eux étant détenus et confrontés à des accusations infondées. Le gouvernement a également interdit le Pashtun Tahaffuz Movement, un mouvement qui s'est mobilisé à l'échelle nationale pour défendre les droits de la minorité pachtoune. Les journalistes restent exposés aux poursuites, beaucoup étant visés par la loi draconienne sur la prévention de la cybercriminalité pour leurs reportages. Les autorités ont bloqué des applications de réseaux sociaux et des chaînes YouTube de journalistes et de membres de l'opposition, et une répression s'est abattue sur les manifestations du PTI, avec de nombreuses poursuites engagées.

Pakistan : Des militantes baloutches arrêtées à Quetta en octobre 2025 (Crédit : X/@BalochYakjehtiC).



PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

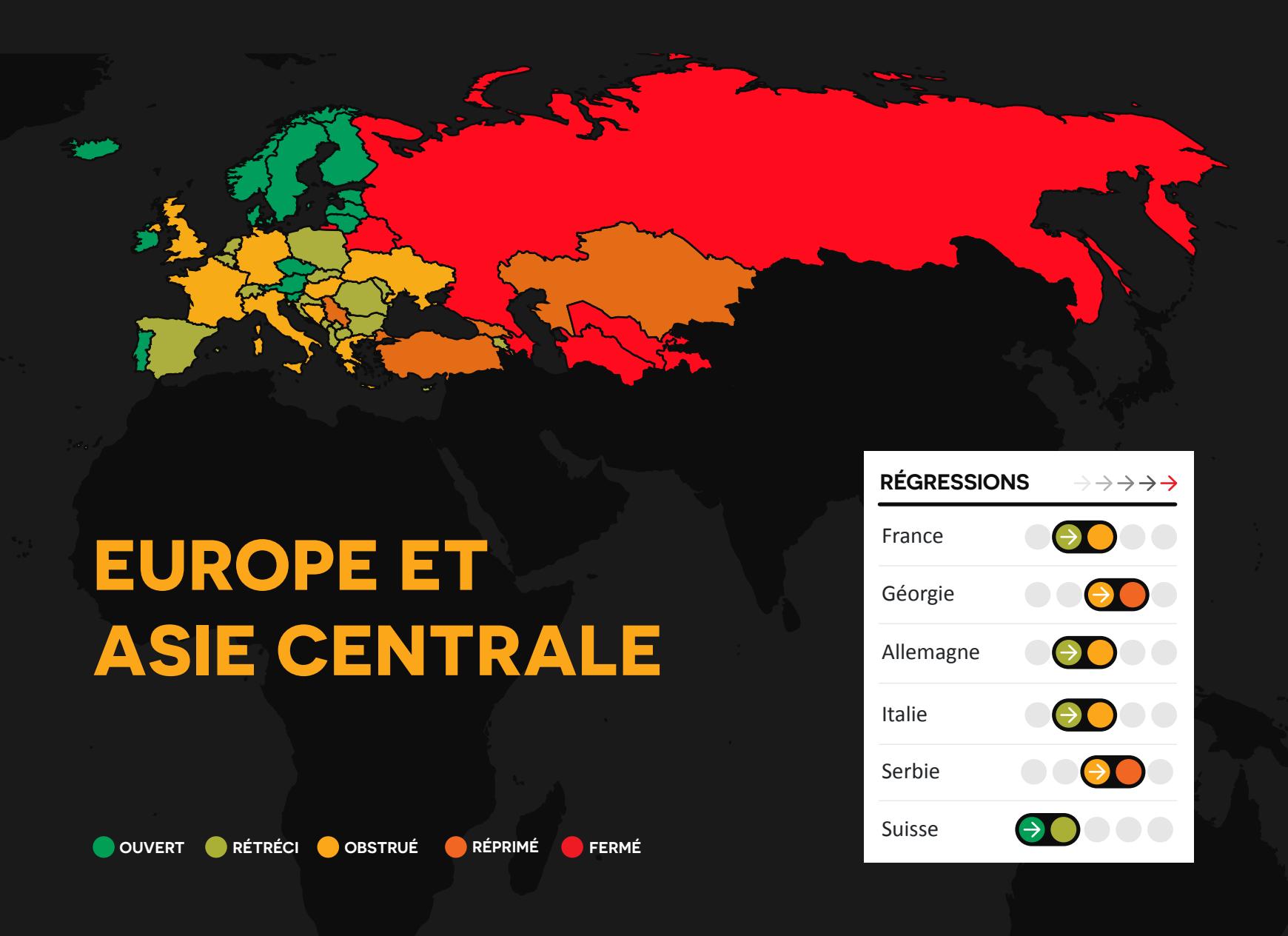
RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE



EUROPE ET ASIE CENTRALE

OUVERT RÉTRÉCI OBSTRUÉ RÉPRIMÉ FERMÉ



RÉGRESSIONS



France



Géorgie



Allemagne



Italie



Serbie



Suisse



PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET
AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE

APERÇU DES CLASSEMENTS

L'année a été marquée par une poursuite du recul des libertés civiques et démocratiques en Europe et en Asie centrale, les restrictions croissantes imposées aux OSC et aux manifestations alimentant une crise urgente de l'espace civique. Sur les 54 pays de la région, l'espace civique est désormais classé comme fermé dans six pays, réprimé dans cinq, obstrué dans huit, rétréci dans 17 et ouvert dans 18.

Le CIVICUS Monitor observe un déclin continu : en 2019, 58,3 % de la population d'Europe et d'Asie centrale vivait dans des pays classés « ouverts » ou « rétréci ». En 2025, ce chiffre s'est effondré à seulement 26,5 %, ce qui signifie que beaucoup moins de personnes peuvent exercer leurs libertés fondamentales sans obstacles majeurs. Ce recul est en grande partie dû à l'intensification des répressions contre les DDH et les manifestations dans certaines des plus grandes démocraties européennes.

Cette année, trois pays de l'UE — la France, l'Allemagne et l'Italie — ont vu leur classement rétrogradé de « rétréci » à « obstrué », indiquant des limitations sérieuses de l'espace civique.

En France, les fortes vagues de mobilisation de ces dernières années se sont heurtées à des restrictions croissantes. Les blocages politiques répétés ont entraîné la démission de quatre Premiers ministres depuis qu'Emmanuel Macron a convoqué des élections législatives anticipées en 2024. Sur fond d'aggravation de cette crise politique, les autorités ont adopté une attitude de plus en plus hostile envers la société civile.

En particulier, les autorités ont utilisé à plusieurs reprises la loi sur le séparatisme, qui exige des associations qu'elles respectent les « valeurs républicaines » et ne troublent pas l'ordre public, pour dissoudre des associations et restreindre leur accès au financement. En juin 2025, le Conseil des ministres a engagé une procédure de dissolution contre le mouvement antifasciste La Jeune Garde et le groupe de solidarité avec la Palestine Urgence Palestine. En septembre, les dirigeant·e·s de l'OSC basée en Belgique Collectif contre l'islamophobie en Europe, ainsi que des membres d'une organisation partenaire française, ont été arrêté·e·s, interrogé·e·s et placé·e·s sous contrôle judiciaire avec restrictions de leurs activités, illustrant un schéma plus large de harcèlement étatique envers les organisations musulmanes au titre de la loi sur le séparatisme.



France : les manifestant.e.s défilent à Bordeaux lors des grèves nationales contre le budget de l'État (photo : Christophe Archambault/AFP)

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE



Les autorités ont également répondu aux mobilisations publiques, y compris les manifestations environnementales, les manifestations en solidarité avec la Palestine et les actions massives coordonnées via les réseaux sociaux contre les mesures d'austérité, par des interdictions, un déploiement de forces de police militarisées et des centaines d'arrestations.



Allemagne : la police arrête des participants à une manifestation contre la politique d'Israël à Berlin (photo : Michael Ukas/picture alliance)

La répression intense menée par l'État allemand contre la solidarité avec la Palestine a entraîné une dégradation rapide de l'espace civique. En février 2025, la police de Berlin a signalé près de 9 000 poursuites pénales liées aux manifestations de solidarité avec la Palestine organisées dans la ville depuis le 7 octobre 2023. Les participant·e·s, les journalistes et les observateur·rice·s parlementaires lors de ces manifestations sont constamment exposé·e·s à la brutalité policière, notamment étranglements,

encercllements, gaz au poivre et coups de poing. Toute violation perçue de restrictions de protestation excessivement larges déclenche une intervention policière musclée. En janvier 2025, la police a arrêté violemment cinq personnes lors d'une veillée silencieuse pour la Palestine, dont une femme traînée au sol pour avoir porté un chauffe-mains en forme de cœur, pris à tort pour un symbole du Hamas. Le mois suivant, la police a dispersé une autre manifestation avec une force excessive en raison d'une interdiction visant les slogans en arabe.

Les pressions politiques et sociales se sont combinées à l'action policière pour réduire l'espace de la liberté d'expression. Après qu'un événement mettant en vedette Francesca Albanese a été relocalisé à la suite de menaces, 100 policiers antiémeute ont fait irruption dans le nouveau lieu. La police a également maintenu une présence à l'Université libre de Berlin, où l'événement était diffusé officieusement.

Alors que des manifestations éclataient contre la collaboration du parti chrétien-démocrate (CDU/CSU) avec le parti d'extrême droite Alternative pour l'Allemagne (AfD) afin d'adopter un programme anti-immigration restrictif, et face à la montée de l'AfD dans les sondages avant les élections générales de février 2025, certaines de ces mobilisations ont également été confrontées à un usage excessif de la force. Après les élections, remportées par la CDU/CSU, le chancelier élu Friedrich Merz et son parti ont lancé une vaste enquête parlementaire sur le financement public des OSC accusées de manquer de neutralité politique, y compris celles à l'origine des protestations contre l'extrême droite.

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE



L'Italie a été ajoutée à la [liste de surveillance](#) du CIVICUS Monitor en mars 2025, alors que le gouvernement s'apprêtait à faire adopter le controversé « projet de loi anti-Gandhi », décrit par les organisations de défense des droits comme l'attaque la plus grave contre le droit de manifester depuis des décennies. Adopté en juin 2025, ce vaste ensemble législatif [étend](#) considérablement les pouvoirs de la police et introduit des dizaines de nouvelles infractions pénales assorties de sanctions renforcées, sous couvert de sécurité publique, criminalisant la désobéissance civile non violente par de lourdes peines d'emprisonnement. Parallèlement, des informations ont révélé que des critiques du gouvernement avaient été [ciblés](#) avec Graphite.

Italie : des manifestants pro-palestiniens se rassemblent près du Colisée à Rome pour protester contre l'interception de la flottille Global Sumud (photo : Tiziana Fabi/AFP)



La Suisse a été rétrogradée d'« ouverte » à « rétrécie » en raison de restrictions croissantes visant les activistes de la société civile, les journalistes et les manifestations. La police a [répondu](#) par une force excessive aux manifestations contre les violences policières et le racisme, ainsi qu'à celles en solidarité avec la Palestine, notamment par l'usage de balles

en caoutchouc et de gaz lacrymogènes. Des inquiétudes ont également été soulevées concernant la surveillance des activistes climatiques et des mouvements sociaux. En avril 2024, au cours de procédures pénales visant à identifier les activistes ayant peint illégalement une piste cyclable à Genève, des rapports ont révélé que la police avait [profilé](#) plus de 100 membres d'XR, retracant leurs revenus, liens familiaux, dons et vacances, alors même que les actions non violentes du groupe n'avaient causé que des dégâts matériels mineurs. Les strictes lois suisses sur le secret bancaire limitent également la liberté de la presse. La police a [perquisitionné](#) le domicile et le bureau du journaliste Lukas Hässig et saisi ses appareils en raison de ses reportages sur l'ancien directeur général de la Raiffeisen Bank et son conseiller. Ces lois prévoient jusqu'à cinq ans de prison pour la divulgation d'informations bancaires, même lorsque leur publication est clairement d'intérêt public.

Deux pays de la région, la Géorgie et la Serbie, ont vu leur note baisser d'« obstrué » à « réprimé », les autorités cherchant à réprimer des mobilisations persistantes avec une sévérité croissante.

En [Géorgie](#), la détérioration de l'espace civique s'est accélérée à une vitesse vertigineuse. Après avoir été [rétrogradé](#) de « rétrécie » à « obstrué » en 2024, le pays est désormais classé « réprimé ». Des mobilisations nocturnes se [poursuivent](#) depuis plus d'un an, déclenchées par la décision du gouvernement de suspendre les négociations d'adhésion à l'UE jusqu'en 2028 à la suite d'une élection parlementaire contestée.

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE

Géorgie : un manifestant brandit les drapeaux géorgien et de l'UE devant les forces antièmeutes lors d'un rassemblement de l'opposition à Tbilissi (photo : Giorgi Arjevanidze/ AFP)



Des amendements successifs aux lois sur les manifestations ont imposé des restrictions de plus en plus sévères. Des infractions comme le blocage des routes ou le port de masques entraînent des détentions administratives, les récidives donnant lieu à des poursuites pénales et des peines d'emprisonnement. Parallèlement, le gouvernement a intensifié son ciblage des critiques sous couvert de lutte contre l'ingérence étrangère. Après l'adoption d'une loi sur les agents étrangers en 2024, les autorités en ont introduit une nouvelle en 2025, traduction directe de la loi américaine sur l'enregistrement des agents étrangers, l'étendant aux individus et imposant une responsabilité pénale en cas de non-respect. Cette nouvelle loi a été adoptée en parallèle d'autres textes visant les critiques du gouvernement, notamment des restrictions sur les financements étrangers pour les médias et de nouvelles exigences imposant aux OSC d'obtenir l'approbation du gouvernement avant d'accepter des subventions étrangères.

Le gouvernement a également entrepris de démanteler l'opposition politique. En juin 2025, les autorités avaient emprisonné ou placé en détention huit dirigeant·e·s de partis pro-européens pour avoir refusé de témoigner devant une commission parlementaire enquêtant sur des violations présumées des droits humains sous le gouvernement précédent du Mouvement national uni (UNM). Le 28 octobre 2025, les conclusions de cette commission ont été utilisées pour saisir la Cour constitutionnelle afin d'interdire l'UNM et d'autres partis d'opposition que le gouvernement considérait comme ses satellites. Quelques semaines plus tôt, un projet de loi restrictif avait été proposé pour sanctionner les personnes liées à des partis interdits et les empêcher de se présenter à des élections ou d'occuper des fonctions publiques.



Serbie : une personne brandit le symbole rouge de la corruption lors d'une manifestation contre l'accident ferroviaire à Novi Sad (photo : Marko Djurica/ Reuters)

En Serbie, les libertés fondamentales sont en crise, alors que les manifestant·e·s continuent de réclamer des élections anticipées malgré des restrictions croissantes. Des manifestations menées par des étudiant·e·s se mobilisent depuis novembre 2024,



PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE



déclenchées par l'effondrement mortel du toit d'une gare que les manifestants attribuent à la corruption.

Les manifestant·e·s et leurs soutiens sont confrontés à des violences policières et à des attaques de groupes liés au parti au pouvoir, ainsi qu'à des détentions massives, des intimidations et de la surveillance. Dans un exemple flagrant d'impunité, le président Aleksandar Vučić a gracié des personnes accusées de violences graves contre des manifestants, dont quatre hommes liés à son parti ayant brutalement agressé une étudiante, ainsi qu'une femme inculpée de tentative de meurtre pour avoir foncé en voiture dans une foule de manifestants. Les organisations de surveillance signalent que plus de 1 000 personnes ont été détenues depuis le début des manifestations. Si la plupart ont été rapidement libérées, d'autres restent assignées à résidence ou soumises à des mesures restreignant leur liberté. Six activistes de la société civile et de l'opposition sont poursuivis pour un complot présumé visant à renverser violemment l'ordre constitutionnel, sur la base d'une conversation mise sur écoute ; leur procès a commencé fin novembre 2025. Six autres restent en exil et seront jugés par contumace.

Des partisans de la manifestation qui s'expriment ouvertement sont également victimes de représailles, notamment le licenciement, l'intimidation par les services de sécurité et la diffamation. Ces mesures se sont étendues au secteur de l'éducation, où des administrateurs et professeur·e·s soutenant les grèves étudiantes ont refusé d'appeler la police pour disperser les étudiants grévistes. En septembre, des organisations de la société civile ont signalé que plus de 100 employé·e·s d'écoles avaient été licenciés en représailles à leur soutien au mouvement de protestation.

En mars 2025, des contre-manifestants organisés par le gouvernement ont installé des campements autour d'institutions clés de la capitale. Des journalistes d'investigation ont identifié de nombreuses personnes ayant des liens avec le crime organisé parmi eux. Ces campements, soutenus par les autorités municipales et protégés par la police, sont devenus des foyers de violence, avec des affrontements fréquents entre résident·e·s et manifestant·e·s antigouvernementaux.

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE

LES 5 PRINCIPALES VIOLATIONS EN EUROPE ET EN ASIE CENTRALE

- 1 ARRESTATION DE MANIFESTANTS**
- 2 PERTURBATION DE MANIFESTATIONS**
- 3 AGGRESSION CONTRE DES JOURNALISTES**
- 4 USAGE EXCESSIF DE LA FORCE**
- 5 HUMILIATIONS PUBLIQUES**

RESTRICTIONS DE L'ESPACE CIVIQUE

Les violations les plus courantes des libertés civiques documentées en Europe et en Asie centrale en 2025 ont été la détention de manifestant·e·s, ainsi que la perturbation des manifestations et l'usage excessif de la force, suivis des attaques contre les journalistes et de la stigmatisation publique de la société civile et des voix dissidentes.

L'EFFRITEMENT DU DROIT DE MANIFESTER EN EUROPE : DÉTENTIONS, PERTURBATIONS ET USAGE EXCESSIF DE LA FORCE

La détention de manifestant·e·s est restée la violation la plus fréquente en Europe et en Asie centrale, documentée dans au moins 30 pays. L'Europe représente une part disproportionnée des violations du droit de manifester au niveau mondial, dressant un tableau inquiétant du recul des droits humains.

Les activistes climatiques engagés dans la désobéissance civile non violente ont continué à faire face à des détentions et à des intimidations, illustrées par la dispersion brutale et la détention de centaines d'activistes d'XR aux Pays-Bas en janvier 2025. Des détentions de manifestant·e·s environnementaux ont également été enregistrées en Albanie, en Finlande, en Allemagne, au Portugal et en Serbie.



Pays-Bas : la police arrête un manifestant lors d'une manifestation d'Extinction Rebellion à Amsterdam (photo : Mouneb Taim/Anadolu)

La corruption et les inégalités ont également déclenché des mobilisations confrontées à la répression des forces de sécurité. En Grèce, en février 2025, près de 430 000 personnes ont participé à un rassemblement à Athènes marquant le



PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE

deuxième anniversaire de l'accident ferroviaire ayant causé la mort de 57 personnes, exprimant leur colère face à l'incapacité du gouvernement à enquêter correctement sur l'incident ou à assumer ses responsabilités. Après qu'un petit groupe a apparemment provoqué des affrontements, la police a utilisé des grenades assourdissantes, des gaz lacrymogènes et des canons à eau, détenant plus de 100 manifestant·e·s. En France, les manifestations « Block Everything » du 10 septembre 2025, organisées pour s'opposer aux coupes budgétaires et au rejet d'une taxe proposée pour les foyers disposant d'un patrimoine supérieur à 100 millions d'euros, ont entraîné l'arrestation de plus de 500 manifestant·e·s.

Grèce :
REUTERS/
Florion
Goga



En Turquie, en mars 2025, la détention d'Ekrem İmamoğlu a déclenché les plus grandes manifestations depuis des décennies, avec des foules atteignant selon certaines estimations deux millions de personnes. Les autorités ont répondu à des manifestations largement pacifiques par l'usage de balles en

caoutchouc, de gaz lacrymogènes et de canons à eau. Près de 2 000 personnes ont été détenu·e·s ou arrêté·e·s et beaucoup ont été soumises à des procès de masse expéditifs, avec des audiences simultanées pour des centaines de prévenu·e·s. Les charges comprenaient la désobéissance aux ordres de la police, l'incitation via des publications sur les réseaux sociaux et la participation à des manifestations non autorisées, passibles de peines de prison allant de six mois à cinq ans.

Photo : Universal History Archive/
Universal Images Group via Getty Images



Parfois, même des actes individuels de protestation ont été sévèrement sanctionnés. Le 16 février 2025, en Russie, au moins 42 personnes dans 18 villes ont été détenu·e·s alors qu'elles tentaient de rendre hommage au défunt leader de l'opposition Alexeï Navalny, mort en tant que prisonnier politique un an plus tôt. À Voronej, un jeune couple a été arrêté par des agents en civil après avoir déposé des fleurs sur le mémorial d'un poète dissident et brandi une pancarte portant l'inscription : « N'ayez pas peur. C'est notre pays et nous n'en avons pas d'autre ». En Azerbaïdjan, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars 2025, l'activiste LGBTQI+ Rauf Heydarov a été arrêté.

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET
AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE

et condamné à 30 jours de détention administrative pour avoir brandi une affiche représentant des journalistes détenues. Il aurait été privé de soins médicaux pendant sa détention.

Bien que les manifestations soient réprimées depuis longtemps au Bélarus, les autorités continuent de poursuivre les personnes ayant participé aux mobilisations de masse qui ont suivi l'élection présidentielle truquée de 2020. En juillet 2025, des organisations de défense des droits ont signalé une nouvelle vague d'arrestations déclenchée par l'expiration du délai de prescription pour l'infraction de « violation de l'ordre public ». En juin et juillet, deux personnes ont été condamnées respectivement à un an et 18 mois de prison pour leur participation aux manifestations de 2020.



Biélorussie : Siarhei Tsikhanouski, figure de l'opposition récemment libérée, et son épouse Svetlana Tsikhanouskaya lors d'une réunion avec des dissidents à Varsovie (photo : Jaap Arriens/NurPhoto)

Les autorités de nombreux pays ont également recours à des mesures extraordinaires pour disperser des manifestations pacifiques. Des mobilisations ont été perturbées dans au moins 21 pays, la police ayant fait usage de la force excessive dans 18 d'entre eux.

Au Danemark, en février 2025, la police est intervenue pour disperser des activistes bloquant l'entrée du siège de Maersk à Copenhague afin de protester contre le transport présumé de matériel militaire vers Israël par l'entreprise. Les policiers ont utilisé matraques, gaz au poivre, chiens policiers et gaz lacrymogène. Des dizaines de manifestant·e·s ont signalé des blessures, notamment des ecchymoses et des plaies ouvertes causées par des coups de matraque ou des coups de pied, ainsi que des entorses et douleurs dues aux immobilisations forcées.

Danemark : la représentante d'une organisation de familles groenlandaises prend la parole lors d'une manifestation devant l'ambassade des États-Unis à Copenhague (photo : Ricardo Ramirez)



En Serbie, alors que les autorités intensifiaient leur répression des manifestations menées par les étudiant·e·s, la police a été accusée d'avoir utilisé illégalement une arme sonique lors de la plus grande mobilisation à ce jour, le 15 mars 2025, réunissant environ 300 000 personnes. Lors d'une veillée silencieuse, le calme a été brusquement rompu par un bruit fort et désorientant, provoquant la panique et une bousculade. La police a d'abord nié posséder de tels dispositifs, avant d'admettre que des appareils acoustiques longue portée avaient été déployés lors de la manifestation, tout en continuant à nier les avoir activés.

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE



MENACES CONTRE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE : JOURNALISTES ATTAQUÉS

Des journalistes ont été physiquement agressés dans le cadre de leur travail dans au moins 18 pays. Près d'un tiers des attaques enregistrées contre des journalistes étaient liées à la couverture de manifestations. À Chypre, en octobre 2025, la police a agressé la journaliste Bisan Ibrahim alors qu'elle couvrait une manifestation pacifique à Nicosie contre l'interception de la flottille Global Sumud en route pour Gaza. Des policiers l'ont poussée au sol à deux reprises et lui ont aspergé le visage de gaz au poivre, malgré la présentation de sa carte de presse. La police a également utilisé une force excessive contre des journalistes couvrant des manifestations en France, en Allemagne, en Serbie et en Turquie.



Serbie : des manifestant.e.s se rassemblent pour demander des comptes après l'effondrement d'une gare ferroviaire qui a fait 14 morts à Novi Sad (photo : Filip Stevanovic/ Anadolu)

Les journalistes ont aussi été confrontés à des violences de la part de manifestants. En Roumanie, lors d'une manifestation à Bucarest contre l'annulation par la Cour constitutionnelle de l'élection présidentielle de 2024, des manifestants d'extrême

droite ont vandalisé la voiture de l'équipe de reportage d'Antena3-CNN, tenté d'en dégonfler les pneus, arraché les plaques d'immatriculation et agressé verbalement et physiquement plusieurs journalistes.

Au-delà des manifestations, les journalistes ont souvent été attaqués dans le but de les intimider ou d'entraver leur travail, notamment par des passants, des services de sécurité privés et des responsables politiques. En octobre 2025, une bombe a explosé devant le domicile du journaliste d'investigation italien Sigfrido Ranucci, détruisant sa voiture et endommageant les propriétés avoisinantes.

Alors que l'invasion de grande ampleur menée par la Russie contre l'Ukraine entre dans sa quatrième année, les journalistes ukrainiens et internationaux demeurent des cibles des forces russes. En octobre 2025, un drone russe a tué les journalistes ukrainiens Olena Hramova et Yevhen Karmazin alors qu'ils documentaient les conséquences d'une attaque à Kramatorsk.

LA DIFFAMATION PUBLIQUE COMME OUTIL DE RÉPRESSION

Des efforts visant à diffamer et discréditer publiquement les OSC, les DDH et les médias ont été enregistrés dans au moins 19 pays d'Europe et d'Asie centrale, souvent suivis d'autres mesures destinées à restreindre davantage l'espace civique et à étouffer la dissidence.

Dans toute l'Europe, les autorités ont continué de cibler les manifestant·es environnementaux pour délégitimer leur action et

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET
AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE



justifier un maintien de l'ordre disproportionné. En janvier 2025, le parlement néerlandais a adopté une motion attaquant XR. En France, des responsables ont continué à promouvoir un discours assimilant les activistes pour le climat à des « écoterroristes » violents. Des rapports publiés en juillet 2025 indiquent que les forces de sécurité avaient infiltré un mouvement opposé à la construction d'une autoroute et incité à la violence, préparant le terrain pour une réponse policière militarisée.

Roumanie : des manifestants participent à un rassemblement anti-gouvernemental à Bucarest (photo : Andrei Pungovschi/ Getty Images)



Des acteurs d'extrême droite, dont des responsables élus et des personnalités publiques influentes, ont également instrumentalisé les réseaux sociaux pour diffamer les DDH. Au Portugal, un député de Chega, le principal parti d'opposition, a publié dans une vidéo les noms d'élèves migrants, les accusant de prendre les places des enfants portugais à l'école publique, et qualifiant d'extrémistes les activistes qui les soutiennent. En Slovénie, une militante éminente du droit à l'avortement a été victime d'une campagne de dénigrement en ligne l'accusant de trafic d'organes de fœtus, campagne amplifiée par l'ancien Premier ministre Janez Janša. Ces attaques se sont avérées

particulièrement dangereuses dans un contexte d'instabilité politique accrue. Alors que la Roumanie sombrait dans la crise après l'annulation de son élection présidentielle de 2024, le milliardaire Elon Musk a amplifié des narratifs d'extrême droite en déformant une réunion entre la société civile, l'UE, les autorités roumaines et des plateformes numériques visant à prévenir la désinformation. Relayant sur X/Twitter un post d'un influenceur roumain d'extrême droite, Musk a accusé les OSC de « tenter de détruire la démocratie ».

Le démantèlement de l'USAID et la révision de l'aide extérieure américaine par l'administration Trump ont fourni un prétexte supplémentaire à des gouvernements d'Europe et d'Asie centrale pour menacer et intimider la société civile. Dans plusieurs pays, la rhétorique de responsables américains qualifiant l'USAID d'« organisation criminelle » a été invoquée pour justifier l'ouverture d'enquêtes infondées. En Géorgie, le Premier ministre Irakli Kobakhidze a repris ces éléments de langage pour accuser la société civile et l'opposition de chercher à orchestrer une révolution au nom de l'ancienne administration américaine. Quelques jours plus tard, les procureurs ont ouvert une enquête pour sabotage présumé et « aide à des organisations sous contrôle étranger ».

En Hongrie, le Premier ministre Viktor Orbán a menacé de criminaliser l'acceptation de financements américains, après quoi le Bureau de protection de la souveraineté du gouvernement a ouvert une enquête sur les activités de l'USAID. En Slovaquie, le Premier ministre Robert Fico a publiquement demandé à Elon Musk de fournir les détails des subventions de l'USAID à

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE



PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET
AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE

des organisations slovaques. Malgré des données publiques prouvant le contraire, plusieurs OSC critiques et médias ont été accusés de bénéficier de financements de l'USAID. Cette demande a été suivie d'une demande de renseignements sur toutes les subventions publiques accordées aux OSC. En Serbie, la police a perquisitionné cinq OSC accusées d'« avoir détourné l'argent du contribuable américain », sur la base de déclarations de responsables américains. Pendant les perquisitions, des membres du personnel ont été détenus plusieurs heures et des milliers de documents ont été saisis sans mandat.

Cette rhétorique a également nourri de nouvelles tentatives d'adopter des lois restrictives. Au Kazakhstan, des responsables, y compris le président et des député·es, ont renouvelé leurs attaques contre les OSC, les accusant d'utiliser des fonds étrangers pour promouvoir des « valeurs étrangères ». En février 2025, un élu d'un parti pro-gouvernemental a appelé à l'adoption d'une loi sur les agents étrangers, citant les actions de l'administration Trump pour justifier la nécessité de « réécrire les règles du jeu ». Le gouvernement a engagé un nouveau processus législatif concernant les OSC, renforçant les craintes de futures restrictions.

En février 2025, Milorad Dodik, président de la République serbe de Bosnie (RS), l'entité à majorité serbe de Bosnie-Herzégovine, s'en est pris aux médias après sa condamnation dans une affaire pénale. Accusant certains groupes médiatiques de recevoir des fonds de l'USAID pour « détruire la Republika Srpska », il les



Slovaquie : des manifestants se rassemblent à Bratislava lors d'une manifestation (photo : Radovan Stoklasa/Reuters)

menacés d'être « jugés par le peuple ». Quelques jours plus tard, le parlement de la RS a adopté en procédure accélérée une loi sur les agents étrangers désignant automatiquement toute organisation recevant des fonds internationaux comme « agent d'influence étrangère » et l'empêchant d'influencer l'opinion publique ou de proposer des lois, criminalisant de facto le plaidoyer d'intérêt public. En mai 2025, la Cour constitutionnelle de Bosnie-Herzégovine a annulé la loi, jugeant qu'elle violait les normes internationales en matière de droits humains et imposait des restrictions indues aux activités des OSC.



L'ÉTOUFFEMENT DES VOIX CRITIQUES S'INTENSifie EN ASIE CENTRALE

En Asie centrale, les principales violations enregistrées en 2025 ont inclus la détention et la poursuite de DDH et de journalistes en représailles à leur travail, l'adoption de nouvelles lois restrictives et un harcèlement judiciaire persistant.

Dans toute la région, les critiques continuent d'être poursuivies sur la base de dispositions pénales vagues, telles que l'extrémisme présumé, l'appel à des troubles de masse, la diffamation, la diffusion de fausses informations ou l'incitation à la haine. Les procès se tiennent souvent à huis clos, sans respect des garanties procédurales. De nombreux activistes, DDH et journalistes restent emprisonnés pour des motifs politiques, purgeant des peines dans des conditions difficiles, et d'autres ont été condamnés en 2025. Par exemple, au Tadjikistan, en février 2025, la journaliste Rukhshona Khakimova a été condamnée à huit ans de prison pour trahison, des accusations apparemment liées à ses recherches sur l'influence de la Chine dans le pays.



Tadjikistan : La journaliste indépendante Rukhshona Hakimova, qui a travaillé pour divers médias, a été condamnée à huit ans de prison pour trahison (Photo : réseaux sociaux).

En plus des poursuites pénales, les États soumettent les DDH à d'autres formes de harcèlement. Au Turkménistan, en novembre 2024, la journaliste Soltan Achilova a été hospitalisée de force, l'empêchant de se rendre à Genève pour recevoir un prix décerné pour la deuxième fois.

La répression dépasse de plus en plus les frontières, les États coopérant pour éliminer la dissidence. En Ouzbékistan, en avril 2025, l'activiste karakalpak Rinat Utambetov a été condamné à deux ans et demi de prison pour « atteinte à l'ordre constitutionnel » et « diffusion de documents menaçant la sécurité publique » après son extradition du Kazakhstan en décembre 2024. Il était accusé d'avoir partagé des vidéos de personnalités publiques liées aux manifestations massives de 2022 au Karakalpakstan, violemment réprimées. En avril et mai 2025, les blogueurs Umida Bekchanova, Abdulla Orusov et Alisher Sakhatov ont été arrêtés en Turquie pour atteinte présumée à la sécurité publique et ont fait l'objet d'ordres d'expulsion vers le Turkménistan, malgré des risques réels d'emprisonnement et de torture à leur retour. Orusov et Sakhatov ont ensuite disparu alors que leurs recours étaient en cours, suscitant de fortes inquiétudes pour leur sécurité.

Les médias indépendants restent fortement sous pression. Au Kirghizstan, le climat médiatique s'est nettement détérioré. En juillet 2025, la chaîne indépendante Aprel TV a été fermée pour avoir soi-disant discrédiété le gouvernement par la diffusion d'informations négatives, comme cela avait été le cas pour la plateforme Kloop l'année précédente. En septembre 2025, deux contributeurs de Kloop, Aleksander

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

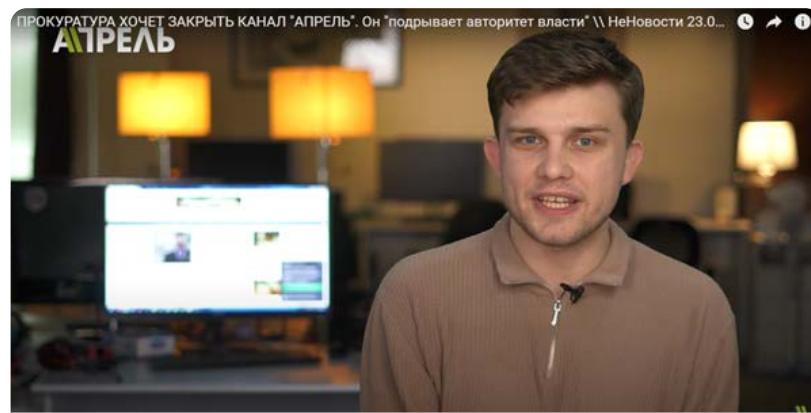
MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE

Aleksandrov et Joomart Duulatov, ont été condamnés à cinq ans de prison pour avoir publiquement appelé à des émeutes, sans qu'aucune preuve crédible n'ait été présentée. Une loi restrictive sur les médias adoptée en juin 2025, ainsi que d'autres lois portant sur la liberté d'expression, ont renforcé les craintes d'un contrôle accru. En Ouzbékistan, un projet de Code de l'information menace de restreindre davantage la liberté d'expression, tandis que les poursuites contre les blogueurs et journalistes critiques se poursuivent.

Les OSC sont également confrontées à des restrictions croissantes. La loi kirghize de 2024 sur les représentants étrangers a créé un climat de peur, accompagné d'appels publics à l'adoption de législations similaires au Kazakhstan et en Ouzbékistan.



Kirghizistan : Le présentateur de la chaîne Aprel TV, Valeriy Zhernakov, rend compte de la demande des procureurs de fermer la chaîne lors d'une émission du 23 avril (Photo : YouTube/Telekanal Aprel).



PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET
AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE

FAIT PRÉOCCUPANT

UNE RÉPRESSION INCESSANTE DE LA SOLIDARITÉ AVEC LA PALESTINE EN EUROPE

Alors que la solidarité mondiale avec le peuple palestinien se poursuit face au génocide en cours perpétré par Israël, l'Europe reste un point central tant pour la mobilisation que pour la répression. En 2025, plus de 60 % des violations enregistrées par le CIVICUS Monitor contre des actions de solidarité avec la Palestine ont eu lieu en Europe. Des restrictions à l'espace civique concernant la solidarité avec la Palestine ont été documentées dans au moins 17 pays européens : [Autriche](#), [Belgique](#), [Chypre](#), [Danemark](#), [Finlande](#), [France](#), [Allemagne](#), [Grèce](#), [Hongrie](#), [Irlande](#), [Pays-Bas](#), [Norvège](#), [Portugal](#), [Slovénie](#), [Suède](#), [Suisse](#) et [Royaume-Uni](#).

Les autorités de la région ont eu recours à une force excessive contre des manifestant·e·s et ont tenté de criminaliser l'activisme de solidarité avec la Palestine, souvent en détournant les lois antiterroristes ou contre l'extrémisme. En juillet 2025, le parlement du Royaume-Uni a [interdit](#) Palestine Action au titre de la législation antiterroriste, rendant passibles de jusqu'à 14 ans de prison les expressions de soutien, l'adhésion ou le port public d'objets associés au groupe. Cette décision a suivi une action de désobéissance civile du groupe sur une base aérienne, où deux avions avaient été aspergés de peinture rouge. Lorsque des mobilisations ont émergé contre cette interdiction, la police a procédé à des arrestations inédites, ciblant des centaines de manifestant·e·s parfaitement pacifiques pour avoir tenu des pancartes indiquant « I support Palestine Action ».

En juin 2025, le service de renseignement intérieur allemand a [désigné](#) l'OSC Jewish Voice for a Just Peace in the Middle East (Jüdische Stimme) comme « extrémiste », ainsi qu'un autre groupe, Palestine Speaks, et plusieurs organisations du mouvement BDS à Berlin et Bonn. En 2024, une banque partiellement publique avait [gelé](#) les comptes de Jüdische Stimme et exigé des informations financières et personnelles détaillées sur tous ses membres, sous peine de fermeture.

En Belgique, la police a [arrêté](#) en avril 2025 l'activiste palestinien Mohammed Khatib après sa participation à une manifestation quotidienne, invoquant un « numéro de menace » attribué par un service de sécurité de l'État. Il a été interrogé sans assistance juridique puis relâché le lendemain matin. Son statut de réfugié a ensuite été révoqué après que les autorités l'ont qualifié de « prêcheur de haine ». En Slovénie, le citoyen palestino-slovène Jaber Elmasry a signalé un [harcèlement](#) continu de la part d'agents du renseignement pendant plus d'un an, incluant des tentatives d'obtenir des informations sur la communauté palestinienne du pays et sur les activistes locaux solidaires.



PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

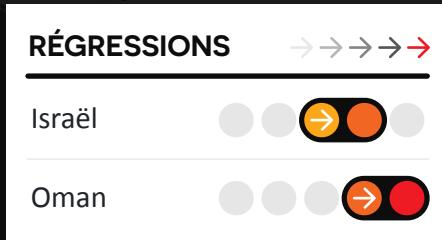
MOYEN-ORIENT ET
AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE



MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD



● OUVERT ● RÉTRÉCI ● OBSTRUÉ ● RÉPRIMÉ ● FERMÉ



NAVIGATE THE REPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE

CRISE PERSISTANTE : LE GÉNOCIDE ISRAÉLIEN À GAZA

La situation dans les Territoires palestiniens occupés demeure catastrophique. En décembre 2024, des recherches d'Amnesty International ont conclu qu'il existe suffisamment d'éléments pour affirmer qu'Israël a commis et continue de commettre un génocide contre les Palestiniens à Gaza. Selon le Centre Al Mezan pour les droits humains à Gaza, entre juillet 2023 et novembre 2025, plus de 67 000 personnes ont été tuées, dont 19 000 enfants, plus de 169 000 blessées et plus de deux millions ont été déplacées de force. Plus de 300 journalistes et professionnel·le·s des médias et 1 600 travailleurs et travailleuses de santé ont été tués. Les forces d'occupation israéliennes (FOI) ont bombardé et détruit des habitations civiles dans des quartiers résidentiels, ainsi que des infrastructures essentielles, notamment l'approvisionnement en électricité, hôpitaux, routes, écoles, réseaux d'eau et d'assainissement, et ont orchestré une famine systématique, notamment en bloquant l'accès à l'aide humanitaire. Elles poursuivent également des politiques d'exécutions extrajudiciaires, d'arrestations arbitraires, de détentions, de disparitions forcées, de mauvais traitements et de torture contre les Palestiniens à Gaza.

APERÇU DES CLASSEMENTS

L'espace civique reste sévèrement restreint dans une grande partie de la région MENA. Sur 19 pays, l'espace civique est classé fermé dans 10, réprimé dans sept et obstrué dans deux. Aucun pays n'est classé comme ouvert ou rétréci. La plupart des pays ont conservé leur classement précédente, à l'exception d'Israël, rétrogradé d'obstrué à réprimé, et d'Oman, rétrogradé de réprimé à fermé.

Entre 2024 et 2025, le gouvernement israélien a pris des mesures visant à restreindre la société civile, à saper les institutions démocratiques et à réduire au silence celles et



Pays-Bas : des photos de journalistes tués à Gaza exposées à Utrecht afin de commémorer la Journée internationale pour mettre fin à l'impunité des crimes contre les journalistes (photo : Fadel Dawod/Getty Images)

ceux qui s'opposent au génocide à Gaza. En mars 2025, son parlement a approuvé une proposition modifiant la composition du Comité de sélection judiciaire, chargé de nommer les juges, une mesure largement critiquée comme une menace à l'indépendance judiciaire, au droit à un procès équitable et à la séparation des pouvoirs.

Plusieurs autres évolutions législatives ont encore réduit les libertés civiques, notamment l'adoption en octobre 2024 d'une loi interdisant à l'UNRWA d'opérer en Israël. D'autres projets de loi visaient à criminaliser la coopération avec la CPI, à imposer de

NAVIGATE THE REPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

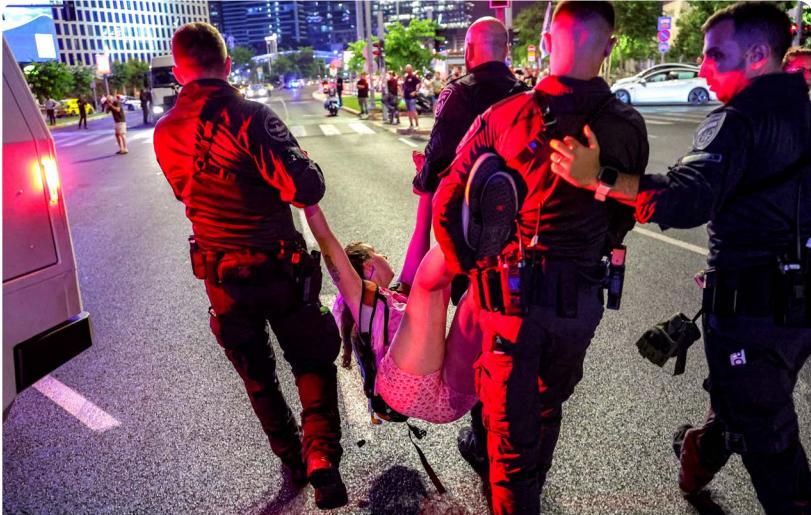
MOYEN-ORIENT ET
AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE



lourdes taxes sur les financements étrangers des organisations de défense des droits humains et à étendre la surveillance étatique via le projet de loi sur l'intrusion dans les données informatiques, qui permettrait à la police d'accéder secrètement aux appareils électroniques privés. D'autres propositions visaient à placer la chaîne publique sous contrôle politique direct, menaçant la liberté de la presse. Les citoyen·ne·s palestinien·ne·s d'Israël ont fait face à une répression accrue, avec des arrestations pour activité sur les réseaux sociaux et des menaces de déchéance de nationalité ou d'expulsion.



Israël : des policiers transportent un manifestant arrêté lors d'une manifestation organisée par les familles des otages de Gaza à Tel Aviv (photo : Jack Guez/AFP)

En Oman, la dissidence reste strictement réprimée. Les critiques continuent d'être durement sanctionnées, notamment

par l'emprisonnement ou le licenciement pour des raisons politiques pour avoir exprimé des opinions qui contestent les autorités. Une nouvelle loi sur la citoyenneté, rédigée en termes vagues, soulève des inquiétudes quant à l'octroi de pouvoirs discrétionnaires absous aux autorités pour révoquer la citoyenneté des personnes pour des actes jugés offensants envers le sultan ou le sultanat, sans aucun recours judiciaire, ce qui soulève de sérieuses inquiétudes quant à son impact sur les droits d'association et d'expression.



Aux Émirats arabes unis, les militant·e·s continuent d'être détenu·e·s, certain·e·s écopant de peines de prison à perpétuité.

La détention prolongée et arbitraire demeure une caractéristique structurelle de la répression politique en MENA en 2025, les gouvernements continuant de persécuter leurs opposant·e·s présumés. Les Émirats arabes unis (EAU) ont poursuivi des procès de citoyen·ne·s innocents ayant déjà purgé leur peine initiale, les autorités cherchant manifestement à les maintenir indéfiniment derrière les barreaux. En mars 2025, la cour a rejeté les appels de 53 personnes condamnées dans le cadre de l'affaire UAE84. L'affaire, qui a impliqué un procès de masse impliquant 84 personnes jugées depuis décembre 2023, dont plus de 60 activistes déjà détenus illégalement au-delà de leur peine initiale sur la base d'accusations de terrorisme

NAVIGATE THE REPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE

fabriquées de toutes pièces. Certain·e·s ont reçu des peines à perpétuité, tandis que le défenseur des droits humains le plus connu des Émirats arabes unis, Ahmed Mansoor, a écopé de 15 années supplémentaires de prison.

En Arabie saoudite, les autorités continuent de détenir d'éminents religieux, des DDH et des érudits religieux, malgré certaines libérations visibles de DDH ou d'activistes pour les droits des femmes, comme Issa Al-Nukhaifi, Mohammed Fahad Al-Qahtani et Salma Al-Shehab. Huit ans après la vague d'arrestations de figures influentes survenue peu après l'arrivée de Mohammed ben Salmane au poste de prince héritier et dirigeant de facto, nombre d'activistes, de journalistes et d'écrivain·e·s restent emprisonnés, soumis à des retards judiciaires constants et à des procès sans fin, souvent sans date prévue. Parmi les personnes toujours en détention figurent Hassan Farhan Al-Malki, l'éminent érudit religieux Salman Al-Oudah, Awadh Al-Qarni et l'écrivain Essam Al-Zamel. Al-Malki, Al-Oudah et Al-Qarni sont maintenus en isolement continu depuis leur arrestation. Le défenseur des droits humains Mohammed Al-Bajadi a reçu 25 années supplémentaires de prison le 27 octobre 2025.

De plus, les autorités ont continué d'utiliser la détention et les poursuites comme outils de censure visant les activistes, les journalistes et les écrivain·e·s exprimant une dissidence. Au Maroc, le journaliste Hamid El Mahdaoui, directeur du site Badil, a été condamné en novembre 2024 à 18 mois de prison et à une amende d'environ 150 000 USD à la suite d'une plainte du ministre de la justice concernant une vidéo l'impliquant dans

une affaire. Au Yémen, un groupe armé affilié aux Houthis a enlevé le poète et écrivain Oras Al-Eryani en septembre 2025, après qu'il a tourné en dérision l'anniversaire de la prise de Sanaa en 2014. En Irak, l'activiste et journaliste Omed Haji Fatah Baroshki a été condamné le 30 janvier 2025 à six mois de prison pour un post sur les réseaux sociaux appelant à la libération d'autres prisonniers d'opinion.

L'instrumentalisation de la citoyenneté à travers des lois extrêmement draconniennes constitue une autre tendance préoccupante dans la région MENA. Outre la nouvelle loi sur la citoyenneté à Oman, des inquiétudes persistent au Koweït quant à une tendance croissante à révoquer la citoyenneté de milliers de Koweïtiens, mesure susceptible d'être utilisée pour cibler des opposants politiques. En mai 2025, dans le cadre de son offensive continue contre les Palestiniens vivant en Israël, le gouvernement israélien a annoncé qu'il commencerait à expulser des citoyen·ne·s palestiniens d'Israël en vertu de sa loi sur la citoyenneté, qui autorise la révocation de la citoyenneté ou de la résidence permanente sur la base d'allégations de terrorisme.

Les autorités ont également utilisé l'expulsion et le renvoi forcé comme outils de répression, comme au Liban, où le défenseur des droits humains omanais basé au Royaume-Uni, Nabhan Al-Hanshi, s'est vu interdire l'entrée en mai 2025 après avoir été placé sur une liste noire. En Algérie, en juillet 2025, Nassera Dutour, présidente du Collectif des familles de disparus en Algérie, a été détenue à l'aéroport d'Alger puis renvoyée de force en France. Au Koweït, les autorités ont coordonné avec leurs homologues irakiens et malaisiens le renvoi forcé des

NAVIGATE THE REPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE



blogueurs Salman Al-Khalidi et Mesaed Al-Musaileem afin qu'ils purgent des peines prononcées par contumace en représailles à leur activisme pacifique. Au Maroc, les autorités ont expulsé des journalistes tentant de couvrir les événements au Sahara occidental occupé.

Dans l'ensemble de la région MENA, la situation des migrant·e·s est restée extrêmement précaire, marquée par une répression étatique croissante, une hostilité accrue et une protection en diminution pour celles et ceux qui défendent leurs droits. En Tunisie, l'avocate Sonia Dahmani a été condamnée à plus de quatre ans de prison dans cinq affaires distinctes pour avoir dénoncé le racisme envers les personnes migrantes venant

d'Afrique subsaharienne. Elle a également été soumise à des traitements dégradants et à un refus d'accès à une assistance juridique. Au Koweït, une règle adoptée en juillet 2024 exigeant que les travailleurs migrants obtiennent l'autorisation de leur employeur pour quitter le pays renforce le système de la kafala, qui lie les travailleurs migrants à un employeur spécifique, et accroît les risques d'abus. En Libye, en avril 2025, les autorités ont accusé des OSC venant en aide aux migrant·e·s de conspirer pour réinstaller des Africains et ont fermé les bureaux de 10 organisations. En Algérie, les personnes migrantes sont confrontées à une intensification des discours haineux et racistes ainsi qu'à des expulsions massives.



États-Unis : des partisans de la Palestine se rassemblent lors d'un rassemblement à l'université Harvard à Cambridge (photo : Joseph Prezioso/AFP)

NAVIGATE THE REPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE

LES 5 PRINCIPALES VIOLATIONS DANS LA RÉGION MENA

- 1  ARRESTATION DE DDH
- 2  ARRESTATION DE JOURNALISTES
- 3  ACHARNEMENT JUDICIAIRE
- 4  CENSURE
- 5  DÉPORTATIONS

RESTRICTIONS DE L'ESPACE CIVIQUE

Les cinq violations les plus signalées dans la région MENA en 2025 sont, dans l'ordre : la détention de DDH, la détention de journalistes, le harcèlement judiciaire, la censure, l'expulsion de DDH.

DÉTENTION DE DDH

Dans toute la région, les gouvernements et groupes armés ont continué de cibler des activistes, des travailleur·euse·s humanitaires et des DDH par le biais de détentions arbitraires visant à les réduire au silence et à entraver le travail humanitaire ou en faveur des droits humains. Des DDH ont été détenus dans au moins 10 des 19 pays de la région MENA.

En Arabie saoudite, Mohammed Al-Bajadi, qui a cofondé en 2009 l'Association saoudienne pour les droits civils et politiques, a été arrêté le 24 mai 2018 lors d'une répression visant les défenseur·e·s des droits des femmes. Il a été condamné à 10 ans de prison, dont cinq avec sursis. À l'expiration de sa peine en avril 2023, il est resté détenu arbitrairement plus de deux ans. Soumis à un nouveau procès, il a été condamné, le 27 octobre 2025, à 25 années supplémentaires d'emprisonnement.



Arabie saoudite :
Mohammed
Al-Bajadi
condamné à 25
ans de prison
supplémentaires.

Au Bahreïn, en mars 2025, le DDH Ali Al Hajee a été interrogé sur son travail en matière de droits humains, en particulier sur ses publications sur X/Twitter. Il a été arrêté et détenu pendant sept jours dans l'attente d'une enquête, sur des accusations d'usage abusif des réseaux sociaux. Son interrogatoire prolongé et sa détention se sont déroulés en l'absence de son avocat.

NAVIGATE THE REPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET
AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE



Au Maroc, les arrestations et détentions arbitraires visant des activistes sahraouis se sont poursuivies dans les territoires occupés du Sahara occidental. En janvier 2025, Hassan Zerouali, membre du comité administratif du Collectif des défenseurs sahraouis des droits humains (CODESA), et Salah Dlimi, autre membre, ont été arrêtés et interrogés, durant lesquels ils ont subi des abus physiques et verbaux. Ils ont été libérés après cinq heures. En août 2025, la police a de nouveau harcelé et détenu Zerouali à un point de contrôle.



Tunisie : Ahmed Souab, avocat et ancien magistrat, condamné à cinq ans de prison et trois ans de contrôle administratif (photo : Lawyers for Lawyers)

En Tunisie, en avril 2025, l'Unité judiciaire antiterroriste a arrêté et détenu l'avocat et juge retraité Ahmed Souab après une perquisition à son domicile. Souab est membre de l'équipe de défense dans une affaire visant 40 personnes, dont des activistes, des avocats, des opposants politiques et autres figures publiques, sont accusées de complot contre la sécurité intérieure et extérieure de l'État et de terrorisme pour un présumé projet de renversement du gouvernement du président Kais Saïed. Son arrestation a suivi des déclarations publiques dans lesquelles il critiquait les conditions du procès et dénonçait l'ingérence de l'exécutif dans les affaires judiciaires.

Aux Émirats arabes unis, en janvier 2025, l'activiste soudanais pour la démocratie et les droits humains Mohammed Farouk Suleiman, résidant dans le pays, a été arrêté et détenu sans charges alors qu'il s'apprétait à embarquer sur un vol. Suleiman est connu pour son engagement en faveur d'une transition civile et démocratique au Soudan.

Les travailleur·euse·s humanitaires et les DDH intervenant en première ligne dans des zones de conflit continuent d'être confrontés à des obstacles graves et à des menaces sérieuses pour leur sécurité. Au Yémen, le gouvernement de facto houthi a arbitrairement détenu sept membres du personnel de l'ONU dans les zones qu'il contrôle en janvier 2025, s'ajoutant aux dizaines de membres d'agences onusiennes et d'OSC yéménites et internationales détenus arbitrairement depuis mai 2024. L'un·e des travailleur·euse·s humanitaires de l'ONU détenus est décédé en détention.

Dans les territoires palestiniens occupés, les forces israéliennes ont ciblé des professionnel·le·s de santé, les arrêtant arbitrairement pour avoir fourni des soins essentiels. En décembre 2024, l'IOF a arrêté Hussam Abu Safiya, directeur de l'hôpital Kamal Adwan dans le nord de Gaza, l'un des derniers hôpitaux encore opérationnels avant qu'il ne soit bombardé, incendié et évacué. Abu Safiya a été torturé et placé à l'isolement, et sa détention a été prolongée de six mois supplémentaires en mars 2025. Il est détenu au titre de la Loi sur les combattants illégaux, qui permet une détention prolongée sans charges et prive les détenus de tout examen judiciaire significatif ou de garanties de procédure.

NAVIGATE THE REPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE



DÉTENTION DE JOURNALISTES

La détention de journalistes a été documentée dans au moins sept pays et reste l'une des cinq violations les plus courantes dans la région MENA, comme en 2024.

Comme les travailleur·euse·s humanitaires, les journalistes travaillant en contexte de conflit ont continué d'être exposés à de graves entraves à leur travail. Israël a poursuivi son offensive contre les journalistes et les médias dans le cadre de son génocide à Gaza. En juin 2025, les journalistes français Omar Faiad, reporter pour Al Jazeera, et Yanis Mhamdi, du média indépendant Blast, ont été détenus dans un centre de détention israélien après avoir refusé leur déportation, Israël ayant intercepté un navire de la Freedom Flotilla Coalition en route vers Gaza pour contester le blocus illégal d'Israël. Quatre activistes, dont Greta Thunberg, ont été expulsés vers l'Europe.

Dans les territoires palestiniens occupés, les journalistes travaillent dans un environnement sévèrement restrictif. En janvier 2025, la reporter palestinienne Amna Balalo et le cadre Sakher Taleb Zwatieh ont été détenus puis expulsés alors qu'ils couvraient un raid militaire à Jénine. Quelques jours plus tard, la journaliste indépendante Raghad Salameh a été détenue pour interrogatoire alors qu'elle entrait dans le camp de réfugiés de Tulkarm.

Au Yémen, des hommes armés houthis ont arrêté le journaliste Majed Zaid en septembre 2025 et l'ont détenu dans un lieu inconnu. Son arrestation était liée à une commémoration de l'anniversaire de la proclamation de la République au

Yémen du 26 septembre, une date que le groupe houthi refuse de célébrer.



Yémen : le journaliste Majed Zaid arrêté à Sanaa

La journaliste libanaise Layal Ikhtiyar a été brièvement détenu à son arrivée à Beyrouth, Liban, en janvier

2025 en raison de son entretien avec le porte-parole de l'armée israélienne Avichay Adraee sur Al-Arabiya. Elle a été libérée après avoir été entendue par un juge.

En Algérie, en décembre 2024, le journaliste Mustapha Bendjama a été arrêté et placé en détention provisoire dans l'attente de son procès, accusé d'appartenance à un groupe terroriste, d'atteinte à l'unité nationale et de diffusion de fausses informations. Son arrestation était liée à sa page Facebook, où il rend compte de questions politiques et sociales locales. Il a été libéré quelques jours plus tard sans inculpation, après avoir été interrogé sur ses publications sur Facebook. Il a toutefois été placé sous contrôle judiciaire et frappé d'une interdiction de quitter le territoire.

HARCÈLEMENT JUDICIAIRE

Le harcèlement judiciaire a été documenté dans au moins sept pays de la région MENA. Une tendance inquiétante, observée à nouveau en 2025, est la persécution systématique par voie judiciaire des DDH pris au piège du système pénal, afin de les maintenir dans de longues et injustes spirales de contentieux. Les tactiques employées incluaient des accusations fabriquées

NAVIGATE THE REPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

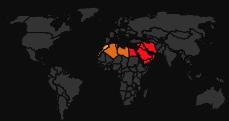
ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE



de toutes pièces, le dépôt de nouvelles accusations contre des activistes emprisonnés pour empêcher leur libération ou les faire réincarcérer après leur libération, des retards et des reports indus des procès pour maintenir des personnes en détention prolongée, et des procès inéquitables qui ne respectent pas garanties du droit à un procès équitable.



Royaume-Uni : des manifestantes vêtues de costumes inspirés de la série « La servante écarlate » manifestent pour les droits des femmes en Iran à Piccadilly Circus, à Londres (photo : Daniel Leal/AFP)

L'Iran, déjà mis en cause dans nos précédents rapports pour son usage abusif des systèmes criminel et juridique, a continué à utiliser son système judiciaire pour persécuter les DDH. Après avoir maintenu ces derniers en détention prolongée et en emprisonnement à travers de longs cycles de procédures judiciaires, les autorités ont désormais recours systématiquement à la peine de mort et aux exécutions comme

moyen d'intimidation et de répression. Les condamnations à mort ciblent de plus en plus les personnes liées à l'activisme syndical et au mouvement Femme, Vie, Liberté, qui a mobilisé des manifestations de masse suite au décès, en 2022, de Mahsa Jina Amini, une Kurde iranienne, alors en garde à vue. Les autorités prononcent souvent des condamnations à mort à l'issue de procès manifestement inéquitables, marqués par des aveux extorqués, le déni de procédure régulière et la torture. Pakhshan Azizi, Behrouz Ehsani, Mehdi Hassani, Mojahed (Abbas) KourKouri et Varisheh Moradi, qui ont été arrêtés lors du soulèvement Femme, Vie, Liberté, ont tous été condamnés à mort. En l'absence de garanties judiciaires, des dizaines d'activistes demeurent sous la menace imminente d'exécution.



Irak : des journalistes couvrent les affrontements entre les forces de sécurité et Daech à Kirkouk (photo : Yunus Keles/Agence Anadolu)

En Irak, en août 2025, le journaliste Sherwan Sherwani a été condamné à quatre ans et cinq mois de prison supplémentaires, quelques semaines avant sa libération prévue. Sherwani est un journaliste dont le travail, jusqu'à son arrestation, était axé sur la corruption et les droits de l'homme, notamment la liberté d'expression. Il a été arrêté en octobre 2020 avec quatre autres

NAVIGATE THE REPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE



NAVIGATE THE REPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET
AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE

activistes et journalistes et condamné à six ans de prison à l'issue d'un procès manifestement inéquitable, fondé sur des lois vagues et imprécises. Sa nouvelle condamnation repose sur des accusations d'avoir menacé un surveillant pénitentiaire.

En Algérie, en avril 2025, un tribunal correctionnel a condamné le défenseur des droits humains Abdallah Benaoum à 18 mois de prison, une amende de 200 000 dinars (environ 1 500 USD) et à la privation de ses droits civiques et politiques pendant cinq ans. Benaoum, qui a été arrêté à plusieurs reprises depuis 2018 pour avoir critiqué le gouvernement en ligne et lors de manifestations, a été reconnu coupable de diffusion de fausses informations et de publication de contenu préjudiciable à l'intérêt national. Son procès a été marqué par de graves violations de procédure, notamment une arrestation sans mandat, une audience expéditive qui ne lui a pas permis de préparer sa défense, et l'usage de charges vagues.

Au Koweït, en juin 2025, Mohammed Al-Barghash, éminent défenseur des droits de la minorité ethnique bédouine, a de nouveau été arrêté et accusé d'atteinte à la sécurité de l'État en représailles à une vidéo qu'il a publiée sur X/Twitter remerciant tous ceux qui ont suivi son cas et mentionnant sa demande de rencontrer le ministre de l'Intérieur pour discuter de l'injustice



Koweït :
Mohammed
Al-Barghash,
éminent défenseur
des droits des
Bédouins, a été
une nouvelle fois
arrêté et inculpé.

qui lui était imposée ainsi qu'au peuple bédouin. Il avait pourtant été acquitté le mois précédent.

En Israël et dans les territoires palestiniens occupés, les autorités ont utilisé les tribunaux et des mesures administratives pour harceler Al-Jazeera par le biais d'interdictions. En janvier 2025, l'Autorité palestinienne a émis une directive suspendant et gelant toutes les activités d'Al Jazeera, invoquant de préputées violations de la loi. Cette décision a été suivie d'une décision de justice palestinienne interdisant aux fournisseurs de services locaux en Cisjordanie occupée de diffuser Al Jazeera. Par ailleurs, le procureur général a ordonné le blocage de plusieurs sites web affiliés au réseau Al Jazeera. Auparavant, le 24 décembre 2024, la branche de Jénine du Fatah avait publié un communiqué interdisant à Al Jazeera l'accès à la ville, sous prétexte de « provoquer des troubles et des affrontements internes ». En Israël, en septembre 2024, les autorités ont perquisitionné et fermé les bureaux d'Al Jazeera à Ramallah, après qu'un tribunal israélien eut autorisé leur fermeture pour 45 jours. En janvier 2025, cette fermeture a été prolongée de 60 jours.

Au Qatar, en mars 2025, le tribunal pénal a condamné la militante Umm Nasser à trois ans de prison et à une amende de 50 000 riyals qataris (environ 13 650 USD) pour diffusion de fausses rumeurs. Son droit à un procès équitable a été gravement compromis par les intimidations exercées par les autorités sur son équipe de défense.

FAIT PRÉOCCUPANT

IRAN ET ARABIE SAOUDITE

RECOURS À LA PEINE DE MORT ET EXÉCUTIONS À L'ENCONTRE DES DDH ET DES JOURNALISTES

En Iran et en Arabie saoudite, la peine de mort est utilisée comme outil de répression politique, visant des activistes, des journalistes et des manifestant·e·s. L'augmentation sans précédent des exécutions en 2025 révèle une crise profonde marquée par des aveux extorqués, des procès manifestement iniques et la négation systématique du droit à une procédure régulière.

En Arabie saoudite, les autorités ont procédé à des exécutions à un rythme record, atteignant au moins 300 exécutions durant les dix premiers mois de 2025. Parmi les victimes figuraient des manifestant·e·s pacifiques et au moins un journaliste, reflétant une intensification de la répression contre la dissidence. Le journaliste Turki al-Jasser a été exécuté en juin 2025 après sept années de détention arbitraire sur la base d'accusations fabriquées liées à ses publications en ligne. Les autorités ont également exécuté Jalal Labbad en août et Abdullah al-Derazi en octobre 2025. Tous deux étaient mineurs lorsqu'ils avaient participé à des manifestations en 2011 et 2012. Leurs exécutions témoignent d'un mépris total du droit international relatif aux droits humains, qui interdit la peine capitale pour des crimes commis par des personnes de moins de 18 ans.

En Iran, les autorités ont intensifié leur recours aux exécutions afin d'écraser la dissidence et d'intimider la population. Les

premiers mois de 2025 ont connu une augmentation de 75 % du nombre d'exécutions par rapport à la même période en 2024, au moins 113 exécutions ayant été rapportées pour les seuls 25 premiers jours de mai 2025. Parmi les personnes visées figurent des membres de minorités ethniques, des dissident·e·s politiques et des défenseur·e·s des droits des femmes, avec une hausse inquiétante du nombre de femmes exécutées.

La Cour suprême a confirmé plusieurs condamnations à mort dans des affaires emblématiques, notamment celle de Pakhshan Azizi, dont la demande de révision judiciaire a été rejetée en janvier 2025. Son exécution n'a été suspendue que temporairement, sous la pression publique. La condamnation à mort de Varisheh Moradi, prononcée en novembre 2024, reste en appel. La défenseure des droits des femmes Sharifeh Mohammadi fait face à une exécution imminente après que la Cour suprême a confirmé sa sentence en représailles à son activisme syndical pacifique.



France : des portraits de personnes exécutées par l'Iran sont brandis lors d'une manifestation contre la peine capitale à Paris (photo : Martin Lelievre/AFP)

NAVIGATE THE REPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE

RECOMMANDATIONS

[PARCOURIR LE RAPPORT](#)

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET
AFRIQUE DU NORD

[RECOMMANDATIONS](#)

CLASSIFICATION RÉGIONALE

- Prendre des mesures pour favoriser un environnement sûr, respectueux et propice dans lequel les activistes de la société civile et les journalistes peuvent agir librement, sans crainte d'attaques, de harcèlement, d'intimidation ou de représailles, conformément aux engagements internationaux en matière de droits humains.
- Travailler avec la société civile pour mettre en place des mécanismes nationaux de protection efficaces qui répondent aux besoins des personnes à risque, en reconnaissant les besoins distincts des différents types de DDH, notamment les femmes, les enfants, les jeunes, les personnes LGBTQI+ et les personnes handicapées.
- Abroger toute législation entravant le travail de la société civile et criminalisant les DDH, les journalistes, les manifestant·e·s et les membres de groupes exclus.
- Garantir des consultations adéquates avec la société civile et le grand public, et tenir compte de leurs avis avant de rédiger des lois ayant un impact sur les libertés d'association, d'expression et de réunion pacifique.
- Mener des enquêtes impartiales, indépendantes, rapides et transparentes sur tous les cas d'attaques et d'assassinats de DDH et de journalistes et traduire en justice les responsables.
- S'abstenir de recourir à une force excessive contre les manifestant·e·s pacifiques, cesser les mesures préventives et punitives contre les protestations et adopter les meilleures pratiques en matière de liberté de réunion pacifique, en veillant à ce que toute restriction respecte les normes internationales relatives aux droits humains.
- Actualiser les formations sur les droits humains destinées à la police et aux forces de sécurité, avec l'appui d'OSC indépendantes, pour assurer l'application cohérente du droit international en matière de droits humains lors des manifestations, y compris les Principes de base de l'ONU sur le recours à la force et l'usage des armes à feu.
- Mettre en place des enquêtes pleinement indépendantes et efficaces sur l'usage excessif de la force par les forces de l'ordre lors des manifestations et tenir pénallement responsables les auteurs.
- Garantir la liberté d'expression sous toutes ses formes, en rendant toutes les législations conformes aux normes internationales et en s'abstenant de censurer les médias traditionnels et les réseaux sociaux. Veiller à ce que les restrictions soient soumises au contrôle d'autorités judiciaires indépendantes et impartiales, conformément aux procédures régulières et aux normes de légalité, de nécessité et de légitimité.



PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE

- Renforcer les protections juridiques des droits numériques conformément aux normes internationales en matière de droits humains.
- Assurer un accès fiable et sans entrave à Internet et mettre fin aux coupures qui empêchent l'accès ou le partage d'informations essentielles.
- Abroger toute législation criminalisant l'expression sur la base de notions vagues telles que la désinformation ou les fausses nouvelles, ces lois n'étant pas compatibles avec les exigences de proportionnalité.
- Condamner publiquement les propos diffamatoires, les menaces, les actes d'intimidation, la stigmatisation et les attaques visant les groupes de la société civile, les communautés exclues et les DDH.
- S'attaquer d'urgence à la désinformation et à la mésinformation par des politiques et partenariats avec des acteurs pertinents, notamment les OSC, les médias indépendants et des entreprises technologiques fiables.
- Condamner les lois sur les agents étrangers et autres lois répressives ciblant les OSC et les médias indépendants, et utiliser les canaux diplomatiques pour contester les narratifs trompeurs en matière de transparence.
- Imposer des sanctions ciblées aux responsables de l'adoption de lois sur les agents étrangers et autres législations qui restreignent systématiquement l'espace civique.
- Veiller à ce que les autorités nationales concernées, notamment les forces de l'ordre, les procureurs, les juges, les services de renseignement et les diplomates, sachent détecter et traiter les différentes formes de répression transnationale.
- Mettre en œuvre les recommandations acceptées formulées par les Rapporteurs spéciaux de l'ONU, les Groupes de travail et le processus de l'Examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme.
- Investir dans l'efficacité des mécanismes nationaux et régionaux des droits humains pour répondre aux violations des droits humains et protéger les DDH.
- Enquêter de manière impartiale et rapide sur la hausse des attaques et représailles visant les défenseur·e·s de la justice climatique, les défenseur·e·s de l'environnement, les activistes autochtones et les défenseur·e·s des droits fonciers, et tenir les responsables pour compte. Mettre en place des politiques et mécanismes de protection conformes aux normes internationales relatives aux droits humains.

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE

- Mettre en place des mécanismes et des politiques en matière de responsabilité et de transparence dans la gouvernance, et soutenir et collaborer avec les groupes qui luttent contre la corruption et promeuvent la bonne gouvernance.
- Respecter le droit de protester et d'exprimer la dissidence, y compris pour les jeunes et les artistes, et sanctionner les abus commis à leur encontre.

- Respecter le droit de manifester en solidarité avec les populations des Territoires palestiniens occupés, et cesser les arrestations, la stigmatisation et la violence visant les DDH et les manifestant·e·s. Ne pas assimiler la critique légitime de l'État d'Israël à l'antisémitisme ou à l'extrémisme.

AUX NATIONS UNIES ET AUX INSTANCES INTERNATIONALES

- Garantir l'accès de la société civile aux processus décisionnels de l'ONU, en veillant à ce que les lois, restrictions de voyage ou technologies n'entravent pas cet accès à l'ONU. Introduire des réformes, pour permettre la participation de la société civile, notamment la nomination d'un envoyé spécial de l'ONU pour la société civile, afin d'intégrer pleinement la participation de la société civile dans les processus de l'ONU.
- Exhorter les États à abroger ou modifier les lois restrictives incompatibles avec les normes internationales relatives aux libertés d'association, d'expression et de réunion pacifique.

- Renforcer les mécanismes existants et en créer de nouveaux pour lutter contre les représailles visant les DDH, en particulier les attaques persistantes contre les activistes, les artistes, les DDH enfants et jeunes, les défenseur·e·s de l'environnement, les défenseur·e·s de l'égalité de genre, les femmes DDH et les groupes mobilisant la solidarité avec les Palestiniens, entre autres.
- Condamner le recul démocratique et les violations des droits humains et exercer une pression diplomatique constante sur les États qui ne respectent pas les normes démocratiques et les droits humains.

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE

- Prendre les mesures nécessaires pour protéger les activistes et le personnel de la société civile contre les risques liés aux informations qu'ils fournissent, et dénoncer publiquement les États qui imposent des restrictions à leur participation.
- Créer des plateformes de dialogue et de coopération sur les enjeux communs, notamment les atteintes aux droits des défenseurs des droits de l'homme (DDH) environnementaux, autochtones, LGBTQI+ et des femmes, la répression numérique, les lois sur les agents étrangers et autres lois répressives qui portent atteinte aux libertés d'association, d'expression et de réunion pacifique, ainsi que la répression transnationale.
- Intensifier la coopération régionale et internationale, en travaillant avec des partenaires pertinents, y compris les médias indépendants et des entreprises technologiques, contre la désinformation, la mésinformation et les récits mensongers concernant l'égalité des genres, les droits humains et le travail des activistes.
- Soutenir le travail du Rapporteur spécial sur les défenseur·e·s contre la stigmatisation des DDH et promouvoir des récits positifs sur les droits humains et le travail des DDH.
- Assurer un juste équilibre entre les trois piliers de l'ONU – droits de l'homme, paix et sécurité et développement durable – en harmonisant les allocations budgétaires et en renforçant le rôle de la société civile dans l'ensemble du système.
- Veiller à ce que les mécanismes régionaux des droits humains disposent d'outils de responsabilisation, de suivi et de réparation pour documenter et traiter la répression transnationale.

AU SECTEUR PRIVÉ

- Aligner les politiques d'entreprise sur les normes internationales relatives aux droits humains, notamment les Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits humains, et éviter toute complicité dans les violations commises par les gouvernements.

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE

- Fournir un soutien à long terme, souple et structurel à la société civile dans les pays où celle-ci est confrontée à des restrictions étatiques croissantes.
- Apporter un soutien spécifique aux groupes menant des actions de plaidoyer dans les pays où l'espace civique se réduit rapidement.
- Adopter des approches participatives de financement, incluant les organisations de défense des droits humains dans la conception des programmes, et réaliser des évaluations conjointes avec les OSC. Maintenir un engagement à toutes les étapes, y compris après l'octroi des fonds, afin d'élaborer avec les bénéficiaires des stratégies d'adaptation et de réaffectation des ressources face à des environnements de travail difficiles.
- Prioriser la sécurité. Dans les cas sensibles, cela implique de trouver un équilibre entre transparence et impératifs de sécurité. Lorsque les activités de la société civile et de la défense des droits humains sont criminalisées ou que les DDH sont sous surveillance ou victimes de harcèlement, des informations clés telles que les activités, l'identité, la localisation et les opérations des bénéficiaires de fonds peuvent devoir rester confidentielles.
- Soutenir les programmes visant à garantir que le personnel de la société civile et les DDH disposent du matériel, des compétences et de la formation nécessaires pour exercer leur travail en toute sécurité.
- Adapter les modalités d'octroi de subventions à l'évolution des mouvements sociaux et des jeunes militants, parmi d'autres éléments clés de la société civile contemporaine.



PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET
AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE

CLASSIFICATION RÉGIONALE

[PARCOURIR LE RAPPORT](#)

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET
AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE

COUNTRY	SCORES 2025	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
ANGOLA	24	●	●	●	●	●	●	●	●
BÉNIN	49	●	●	●	●	●	●	●	●
BOTSWANA	72	●	●	●	●	●	●	●	●
BURKINA FASO	25	●	●	●	●	●	●	●	●
BURUNDI	12	●	●	●	●	●	●	●	●
CAMEROUN	23	●	●	●	●	●	●	●	●
CAP-VERT	88	●	●	●	●	●	●	●	●
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	35	●	●	●	●	●	●	●	●
TCHAD	31	●	●	●	●	●	●	●	●
COMORES	56	●	●	●	●	●	●	●	●
CÔTE D'IVOIRE	53	●	●	●	●	●	●	●	●
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO	26	●	●	●	●	●	●	●	●
DJIBOUTI	12	●	●	●	●	●	●	●	●
GUINÉE ÉQUATORIALE	15	●	●	●	●	●	●	●	●
ÉRYTHRÉE	4	●	●	●	●	●	●	●	●
ESWATINI	15	●	●	●	●	●	●	●	●
ETHIOPIE	20	●	●	●	●	●	●	●	●
GABON	54	●	●	●	●	●	●	●	●
GAMBIE	47	●	●	●	●	●	●	●	●

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE

COUNTRY	SCORES 2025	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
GHANA	60	●	●	●	●	●	●	●	●
GUINÉE	29	●	●	●	●	●	●	●	●
GUINÉE BISSAU	44	●	●	●	●	●	●	●	●
KENYA	31	●	●	●	●	●	●	●	●
LESOTHO	60	●	●	●	●	●	●	●	●
LIBÉRIA	55	●	●	●	●	●	●	●	●
MADAGASCAR	35	●	●	●	●	●	●	●	●
MALAWI	50	●	●	●	●	●	●	●	●
MALI	26	●	●	●	●	●	●	●	●
MAURITANIE	44	●	●	●	●	●	●	●	●
MAURICE	77	●	●	●	●	●	●	●	●
MOZAMBIQUE	27	●	●	●	●	●	●	●	●
NAMIBIE	80	●	●	●	●	●	●	●	●
NIGER	32	●	●	●	●	●	●	●	●
NIGERIA	36	●	●	●	●	●	●	●	●
RÉPUBLIQUE DU CONGO	28	●	●	●	●	●	●	●	●
RWANDA	25	●	●	●	●	●	●	●	●
SAO TOMÉ ET PRINCIPE	88	●	●	●	●	●	●	●	●
SÉNÉGAL	47	●	●	●	●	●	●	●	●

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE

COUNTRY	SCORES 2025	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
ANTIGUA ET BARBUDA	71	●	●	●	●	●	●	●	●
ARGENTINE	59	●	●	●	●	●	●	●	●
BAHAMAS	88	●	●	●	●	●	●	●	●
BARBADE	90	●	●	●	●	●	●	●	●
BELIZE	79	●	●	●	●	●	●	●	●
BOLIVIE	50	●	●	●	●	●	●	●	●
BRÉSIL	55	●	●	●	●	●	●	●	●
CANADA	82	●	●	●	●	●	●	●	●
CHILI	76	●	●	●	●	●	●	●	●
COLOMBIE	40	●	●	●	●	●	●	●	●
COSTA RICA	78	●	●	●	●	●	●	●	●
CUBA	13	●	●	●	●	●	●	●	●
DOMINIQUE	70	●	●	●	●	●	●	●	●
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	74	●	●	●	●	●	●	●	●
ÉQUATEUR	47	●	●	●	●	●	●	●	●
SALVADOR	35	●	●	●	●	●	●	●	●
GRENADE	89	●	●	●	●	●	●	●	●
GUATEMALA	40	●	●	●	●	●	●	●	●

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET
AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE



PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE

COUNTRY	SCORES 2025	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
AFGHANISTAN	8	●	●	●	●	●	●	●	●
AUSTRALIE	80	●	●	●	●	●	●	●	●
BANGLADESH	29	●	●	●	●	●	●	●	●
BHOUTAN	51	●	●	●	●	●	●	●	●
BRUNEI DARUSSALAM	30	●	●	●	●	●	●	●	●
CAMBODGE	27	●	●	●	●	●	●	●	●
CHINE	10	●	●	●	●	●	●	●	●
FIDJI	65	●	●	●	●	●	●	●	●
HONG KONG	16	●	●	●	●	●	●	●	●
INDE	30	●	●	●	●	●	●	●	●
INDONÉSIE	42	●	●	●	●	●	●	●	●
JAPON	88	●	●	●	●	●	●	●	●
KIRIBATI	85	●	●	●	●	●	●	●	●
LAOS	5	●	●	●	●	●	●	●	●
MALAISIE	50	●	●	●	●	●	●	●	●
MALDIVES	50	●	●	●	●	●	●	●	●
ÎLES MARSHALL	90	●	●	●	●	●	●	●	●
MICRONÉSIE	90	●	●	●	●	●	●	●	●
MONGOLIE	59	●	●	●	●	●	●	●	●
MYANMAR	10	●	●	●	●	●	●	●	●

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE

COUNTRY	SCORES 2025	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
NAURU	60	●	●	●	●	●	●	●	●
NÉPAL	48	●	●	●	●	●	●	●	●
NOUVELLE-ZÉLANDE	92	●	●	●	●	●	●	●	●
COREE DU NORD	2	●	●	●	●	●	●	●	●
PAKISTAN	24	●	●	●	●	●	●	●	●
PALAOS	90	●	●	●	●	●	●	●	●
PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE	54	●	●	●	●	●	●	●	●
PHILIPPINES	38	●	●	●	●	●	●	●	●
SAMOA	81	●	●	●	●	●	●	●	●
SINGAPOUR	30	●	●	●	●	●	●	●	●
ÎLES SALOMON	69	●	●	●	●	●	●	●	●
CORÉE DU SUD	73	●	●	●	●	●	●	●	●
SRI LANKA	40	●	●	●	●	●	●	●	●
TAÏWAN	88	●	●	●	●	●	●	●	●
THAÏLANDE	34	●	●	●	●	●	●	●	●
TIMOR-LESTE	72	●	●	●	●	●	●	●	●
TONGA	71	●	●	●	●	●	●	●	●
TUVALU	88	●	●	●	●	●	●	●	●
VANUATU	69	●	●	●	●	●	●	●	●
VIETNAM	13	●	●	●	●	●	●	●	●

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE

COUNTRY	SCORES 2025	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
ALBANIE	68	●	●	●	●	●	●	●	●
ANDORRE	83	●	●	●	●	●	●	●	●
ARMÉNIE	66	●	●	●	●	●	●	●	●
AUTRICHE	83	●	●	●	●	●	●	●	●
AZERBAÏDJAN	14	●	●	●	●	●	●	●	●
BIÉLORUSSIE	9	●	●	●	●	●	●	●	●
BELGIQUE	77	●	●	●	●	●	●	●	●
BOSNIE-HERZÉGOVINE	57	●	●	●	●	●	●	●	●
BULGARIE	65	●	●	●	●	●	●	●	●
CROATIE	71	●	●	●	●	●	●	●	●
CHYPRE	75	●	●	●	●	●	●	●	●
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	87	●	●	●	●	●	●	●	●
DANEMARK	89	●	●	●	●	●	●	●	●
ESTONIE	96	●	●	●	●	●	●	●	●
FINLANDE	89	●	●	●	●	●	●	●	●
FRANCE	60	●	●	●	●	●	●	●	●
GÉORGIE	34	●	●	●	●	●	●	●	●
ALLEMAGNE	60	●	●	●	●	●	●	●	●
GRÈCE	51	●	●	●	●	●	●	●	●
HONGRIE	46	●	●	●	●	●	●	●	●

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE

COUNTRY	SCORES 2025	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
ISLANDE	86	●	●	●	●	●	●	●	●
IRLANDE	89	●	●	●	●	●	●	●	●
ITALIE	60	●	●	●	●	●	●	●	●
KAZAKHSTAN	30	●	●	●	●	●	●	●	●
KOSOVO	67	●	●	●	●	●	●	●	●
KIRGHIZISTAN	32	●	●	●	●	●	●	●	●
LETONIE	86	●	●	●	●	●	●	●	●
LIECHTENSTEIN	92	●	●	●	●	●	●	●	●
LITUANIE	85	●	●	●	●	●	●	●	●
LUXEMBOURG	94	●	●	●	●	●	●	●	●
MALTE	78	●	●	●	●	●	●	●	●
MOLDOVIE	72	●	●	●	●	●	●	●	●
MONACO	88	●	●	●	●	●	●	●	●
MONTÉNÉGRO	77	●	●	●	●	●	●	●	●
PAYS-BAS	75	●	●	●	●	●	●	●	●
MACÉDOINE DU NORD	69	●	●	●	●	●	●	●	●
NORVÈGE	98	●	●	●	●	●	●	●	●
POLOGNE	69	●	●	●	●	●	●	●	●
PORTUGAL	81	●	●	●	●	●	●	●	●
ROUMANIE	61	●	●	●	●	●	●	●	●

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE

COUNTRY	SCORES 2025	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
ALGÉRIE	27	●	●	●	●	●	●	●	●
BAHREÏN	17	●	●	●	●	●	●	●	●
ÉGYPTE	18	●	●	●	●	●	●	●	●
IRAN	9	●	●	●	●	●	●	●	●
IRAK	18	●	●	●	●	●	●	●	●
ISRAËL	39	●	●	●	●	●	●	●	●
JORDANIE	31	●	●	●	●	●	●	●	●
KOWEÏT	28	●	●	●	●	●	●	●	●
LIBAN	50	●	●	●	●	●	●	●	●
LIBYE	27	●	●	●	●	●	●	●	●
MAROC	42	●	●	●	●	●	●	●	●
TERRITOIRES PALESTINIENS OCCUPÉS	13	●	●	●	●	●	●	●	●
OMAN	19	●	●	●	●	●	●	●	●
QATAR	21	●	●	●	●	●	●	●	●
ARABIE SAOUDITE	5	●	●	●	●	●	●	●	●
SYRIE	6	●	●	●	●	●	●	●	●
TUNISIE	34	●	●	●	●	●	●	●	●
ÉMIRATS ARABES UNIS	9	●	●	●	●	●	●	●	●
YEMEN	13	●	●	●	●	●	●	●	●

PARCOURIR LE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE

SYNTHÈSE MONDIALE

AVANCÉES NOTABLES

AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

AMÉRIQUES

ASIE PACIFIQUE

EUROPE ET ASIE CENTRALE

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

RECOMMANDATIONS

CLASSIFICATION RÉGIONALE



POUVOIR DU PEUPLE **SOUS ATTAQUE** **2025**

Un rapport fondé sur les
données du CIVICUS Monitor

**CIVICUS: WORLD ALLIANCE FOR
CITIZEN PARTICIPATION**
25 OWL STREET, 6TH FLOOR
JOHANNESBURG, SOUTH AFRICA, 2092

🌐 MONITOR.CIVICUS.ORG

📞 +27 (0)11 833 5959

✉️ MONITOR@CIVICUS.ORG

𝕏 [@CIVICUSMONITOR](https://twitter.com/CIVICUSMONITOR)